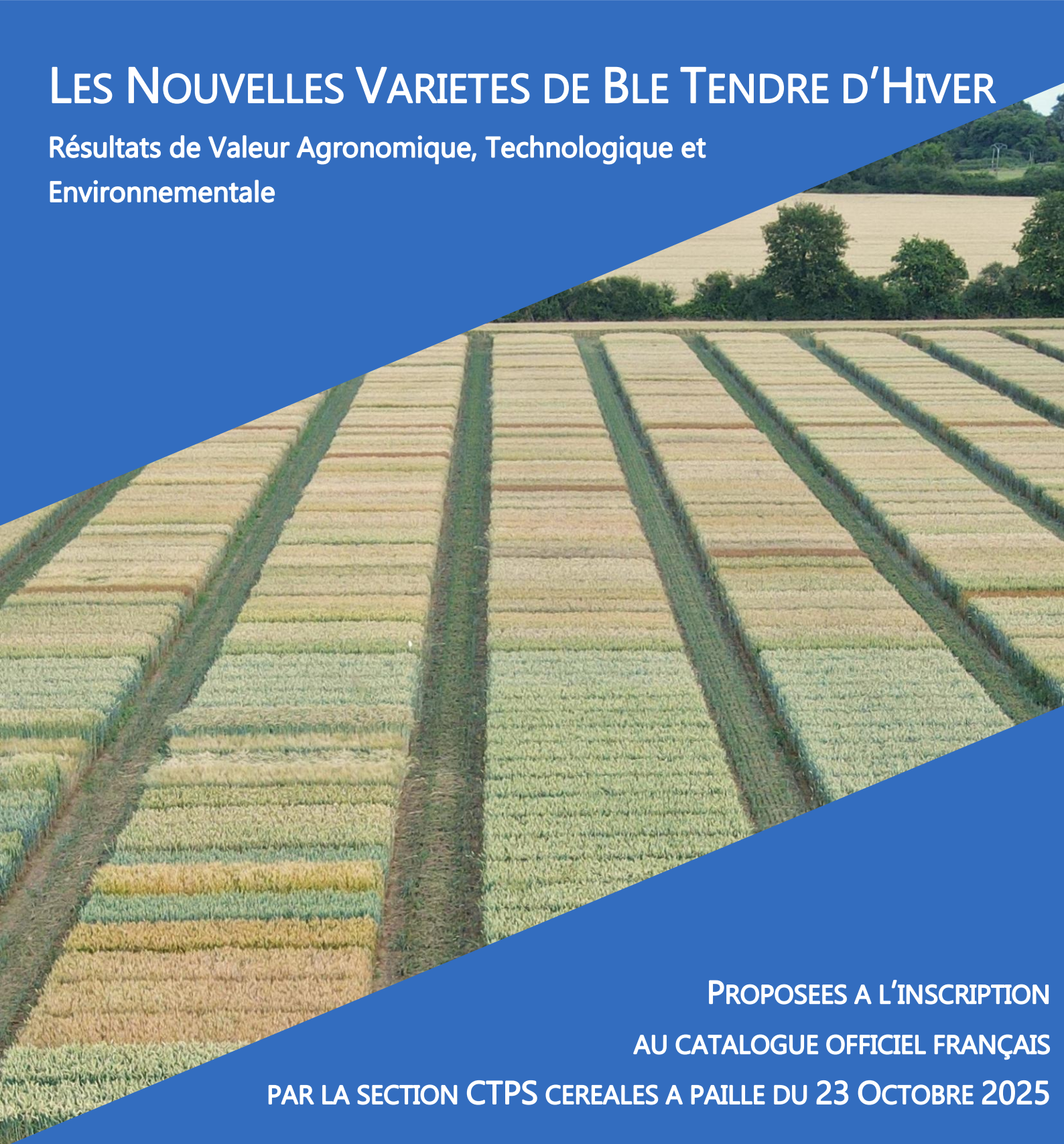


LES NOUVELLES VARIETES DE BLE TENDRE D'HIVER

Résultats de Valeur Agronomique, Technologique et
Environnementale



PROPOSEES A L'INSCRIPTION
AU CATALOGUE OFFICIEL FRANÇAIS
PAR LA SECTION CTPS CEREALES A PAILLE DU 23 OCTOBRE 2025



GEVES
Expertise & Performance

SOMMAIRE

Les éléments fournis	3
Liste des nouvelles variétés de blé tendre d’hiver proposées à l’inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2025.....	4
Les études VATE conduites pour l’inscription au catalogue	6
Légendes et échelles utilisées	8
Caractéristiques des variétés de blé tendre d’hiver proposées à l’inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2025.....	9
Résultats des variétés évaluées en réseau 1 - tardif	16
Résultats de rendements des nouvelles variétés.....	17
Valeurs d’usage des nouvelles variétés	19
Résultats des variétés évaluées en réseau 2 : ½ précoce	21
Résultats de rendements des nouvelles variétés.....	22
Valeurs d’usage des nouvelles variétés	26
Résultats des variétés évaluées en réseau 3 - précoce	29
Résultats de rendements des nouvelles variétés.....	30
Valeurs d’usage des nouvelles variétés	32
Résultats des variétés évaluées en réseau Agriculture Biologique	34
Résultats de rendements des nouvelles variétés.....	35
Valeurs d’usage des nouvelles variétés	36
Résultats de l’évaluation du comportement des variétés de blé tendre d’hiver vis-à-vis de l’azote.....	38
Tableaux de présentation des essais azote récoltes 2024 et 2025.....	39
Résultats réseau 1	43
Résultats réseau 2	45
Résultats réseau 3	49
Pour plus d’informations	51

Les éléments fournis

- ◆ **La liste des variétés proposées à l'inscription** sur la liste A du catalogue officiel français à la date de parution du document par la section céréales à paille du [Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées](#) (CTPS). **L'inscription des variétés sera actée par la publication au Journal Officiel d'un arrêté du Ministère chargé de l'Agriculture.**
- ◆ **Les principaux résultats de Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale (VATE)** obtenus lors des examens d'inscription. Ces résultats reflètent les conditions agro-climatiques des années considérées. Pour d'autres années et d'autres conditions de production, ils seraient ou pourraient être sensiblement différents. Pour les résistances vis-à-vis des maladies, les résultats ne peuvent s'appliquer que pour les races et conditions d'infestation des maladies prises en compte à l'époque des tests. **Ces résultats ne peuvent servir de garantie de résultat.**

Toute réutilisation de ces données est soumise au respect des dispositions prévues aux [mentions légales/CGU](#) et dans les conditions de la licence ouverte Etalab 2.0.

Sont à mentionner a minima :

- que les données ont été obtenues dans le cadre de l'expérimentation du CTPS,
- leur source en faisant figurer « **Source CTPS/GEVES** » et ajoutant si possible le lien vers les données
- leur caractère dépendant des conditions et années d'expérimentation,
- ainsi que, le cas échéant, la nature du recalcul effectué à partir des données CTPS/GEVES.

Liste des nouvelles variétés de blé tendre d'hiver proposées à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2025

Type	Dénomination	Référence obtenteur	Obtenteur	Mainteneur
Lignée	Allsome	LD 2 BN 18007	Lemaire Deffontaines (FR)	Lemaire Deffontaines (FR)
Lignée	Batman	SCWF 2362	Secobra Recherches (FR)	Secobra Recherches (FR)
Hybride	BHW23BW0020	BHW 23 BW 0020	BASF SE (DE)	BASF France SAS (FR)
Lignée	Celebi	LD 2 BS 18307	Lemaire Deffontaines (FR)	Lemaire Deffontaines (FR)
Lignée	Corleone	SCWF 2360	Secobra Recherches (FR)	Secobra Recherches (FR)
Lignée	Dumbledor	UN 038 R 21	Limagrain Europe (FR) -- Unisigma (FR)	Unisigma (FR)
Lignée	Excalibur	SCWF 2357	Secobra Recherches (FR)	Secobra Recherches (FR)
Lignée	Funny	FDN 22 WW 0188	Florimond Desprez Veuve et Fils (FR)	Florimond Desprez Veuve et Fils (FR)
Lignée	Gandy	AO 23257	Agri Obtentions SA (FR) -- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'aliment (FR)	Agri Obtentions SA (FR)
Lignée	Geek*	RE 20025	Agri Obtentions SA (FR) -- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'aliment (FR)	Agri Obtentions SA (FR)
Lignée	Giverny	AO 22751	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'aliment (FR) -- Agri Obtentions SA (FR)	Agri Obtentions SA (FR)
Lignée	Grifondor	UN 8195 R 34	Limagrain Europe (FR) -- Unisigma (FR)	Unisigma (FR)
Lignée	Gyros*	RE 19106	Agri Obtentions SA (FR) -- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'aliment (FR)	Agri Obtentions SA (FR)
Lignée	Kadix	DSV 23096	Deutsche Saatveredelung AG - DSV (DE)	DSV France SARL (FR)
Lignée	Kansas	DSV 23401	Deutsche Saatveredelung AG - DSV (DE)	DSV France SARL (FR)
Lignée	Kassian	DSV 23178	Deutsche Saatveredelung AG - DSV (DE)	DSV France SARL (FR)
Lignée	KWS Australe	KM 23116	KWS Momont Recherche SARL (FR)	KWS Momont SAS (FR)
Lignée	KWS Foudre	KM 23138	KWS Momont Recherche SARL (FR)	KWS Momont SAS (FR)
Lignée	LG Acolyte	LGWF 21-53901	Limagrain Europe (FR)	Limagrain Europe (FR)

Lignée	LG Airforce	LGWF 21-65005	Limagrain Europe (FR)	Limagrain Europe (FR)
Lignée	LG Alistair	LGWF 22-6894	Limagrain Europe (FR)	Limagrain Europe (FR)
Lignée	LG Allure	LGWF 22-8222	Limagrain Europe (FR)	Limagrain Europe (FR)
Lignée	LG Antigone	LGWF 21-2112	Limagrain Europe (FR)	Limagrain Europe (FR)
Lignée	LG Avalon	LGWF 21-89329	Limagrain Europe (FR)	Limagrain Europe (FR)
Lignée	LID Cordel	LDW 23614	Lidea France SAS (FR)	Lidea France SAS (FR)
Lignée	LID Freestyle	LDW 23760	Lidea France SAS (FR)	Lidea France SAS (FR)
Lignée	LID Hiphop	LDW 23506	Lidea France SAS (FR)	Lidea France SAS (FR)
Lignée	LID Obade	LDW 23620	Lidea France SAS (FR)	Lidea France SAS (FR)
Lignée	LID Saltarel	LDW 23711	Lidea France SAS (FR)	Lidea France SAS (FR)
Lignée	Magnetik	RW 22335	RAGT 2n (FR)	RAGT 2n (FR)
Lignée	RGT Arpeggio	RW 22118	RAGT 2n (FR)	RAGT 2n (FR)
Lignée	RGT Seducto	RW 22365	RAGT 2n (FR)	RAGT 2n (FR)
Lignée	RGT Spacio	RW 22341	RAGT 2n (FR)	RAGT 2n (FR)
Lignée	SU Jogger	BE-HPF 23-19	W. von Borries-Eckendorf GmbH & Co. KG (DE)	W. von Borries-Eckendorf GmbH & Co. KG (DE)
Lignée	SU Sniper	BE-HPF 23-03	W. von Borries-Eckendorf GmbH & Co. KG (DE)	W. von Borries-Eckendorf GmbH & Co. KG (DE)
Lignée	SU Tucson	APB 006-088	Asur Plant Breeding (FR)	Asur Plant Breeding (FR)
Hybride	SY Sphynx	SY 8223147	Syngenta Crop Protection AG (CH)	Syngenta France SA (FR)
Hybride	SY Xanthis	SY 8223146	Syngenta Crop Protection AG (CH)	Syngenta France SA (FR)
Lignée	Validus*	SZD 1847	Saatzucht Donau GesmbH & Co KG (AT)	Saatzucht Donau GesmbH & Co KG (AT)

* Variétés évaluées dans les conditions de l'Agriculture Biologique

Les études VATE conduites pour l'inscription au catalogue

La décision d'admission VATE est prise en considérant l'ensemble des caractéristiques importantes de la variété pour la filière. Une variété est inscrite si son rendement moyen obtenu durant les 2 années d'évaluation, exprimé par rapport à des témoins, est supérieur ou égal à un seuil déterminé par sa valeur technologique, son comportement vis-à-vis des bioagresseurs et d'autres facteurs de régularité du rendement.

Tous les éléments relatifs aux règles d'inscription sont présentés au sein du [Règlement Technique d'Examen](#).

Les variétés sont évaluées au sein de réseaux d'essais, gérés par le Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés et des Semences (GEVES), auxquels participent le GEVES, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE ; UE APC, UE GCIE, UE La Motte, UE PHACC, U2E, UMR IGEPP)¹, l'UFS (Union Française des Semenciers), Arvalis - Institut du Végétal, des coopératives et négoce agricoles ainsi que d'autres acteurs de la filière. Les protocoles d'expérimentation et listes de témoins en vigueur pour la campagne en cours sont consultables sur le [site du GEVES](#).

Plusieurs types d'essais sont mis en place :

Selon leur profil et au choix du déposant, les variétés sont évaluées dans un ou plusieurs réseau(x) :

Réseau 1 : tardif

Réseau 2 : ½ précoce

Réseau 3 : précoce

Réseau Agriculture Biologique (France entière)

Ces **réseaux permettent d'évaluer le rendement et un certain nombre de caractères** (précocité, résistance à la verse et aux maladies, etc.) et de fournir des échantillons pour l'appréciation de la valeur d'utilisation.

Pour les réseaux dit conventionnels, 2 protocoles sont mis en place :

- Des essais où les variétés sont évaluées pour leur rendement en condition de conduite traitée fongicides et en conduite non traitée fongicides
- Des essais où les variétés sont testées avec 2 niveaux de fertilisation azotée : une dose d'azote X unités raisonnée sur la base de la méthode du bilan et une dose X-80 unités. Ce dispositif, mis en place depuis la récolte 2013, a pour objectif à terme de favoriser l'inscription de variétés efficaces vis-à-vis de l'azote pour la production de grains et de protéines.

Par ailleurs, pour toutes les variétés, des **essais implantés dans des conditions spécifiques** (conduite et/ou conditions pédo-climatiques particulières, inoculation de pathogènes), permettent d'évaluer plus précisément **les résistances aux bioagresseurs et les caractéristiques physiologiques des variétés** :

- Alternativité : 5 essais sur 2 ans,
- Résistance au froid : sous serre mobile dans le Jura, 1 essai/an,
- Résistance à la verse : 2 essais/an,

¹ Unité Expérimentale d'AgroEcologie et de Phénotypage des Cultures ; Unité Expérimentale Grandes Cultures Innovation Environnement – Picardie ; Unité Expérimentale La Motte ; Unité Expérimentale Phénotypage Au Champ des Céréales ; Unité Expérimentale d'Epoisses ; Institut de Génétique, Environnement et Protection des Plantes

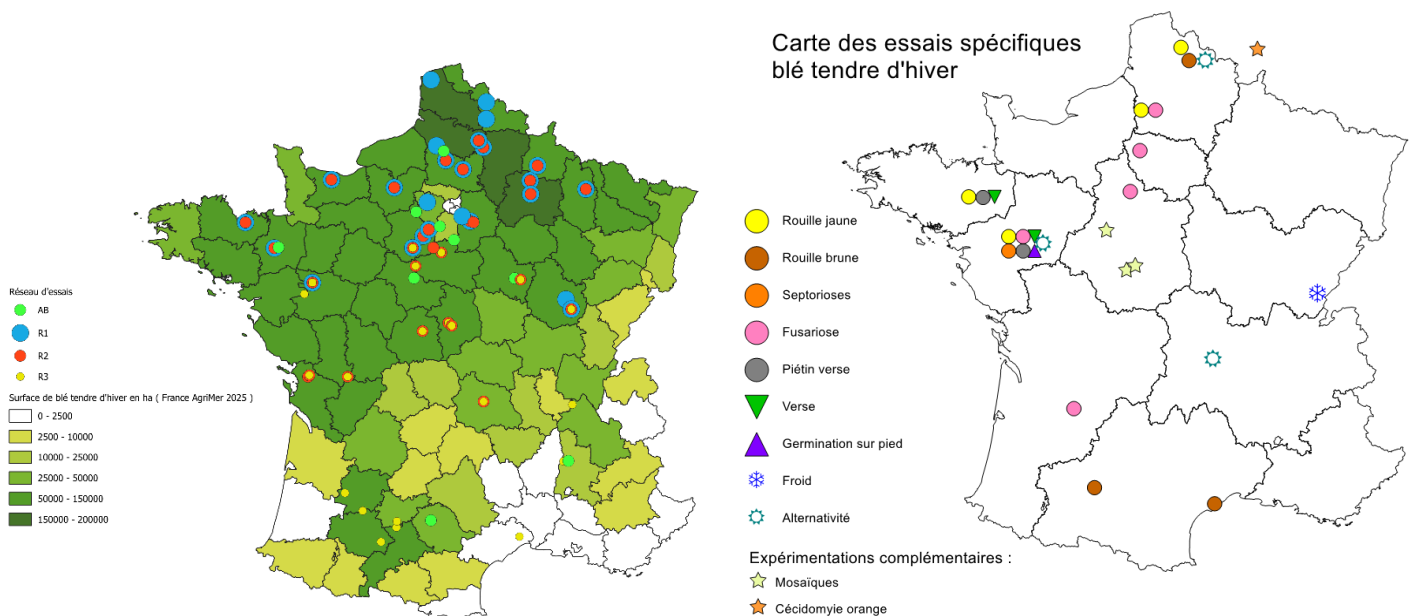
- Fusariose sur épi (*Fusarium graminearum* et spp.) : 7 essais sur 2 ans,
- Rouille jaune : 4 essais/an,
- Rouille brune : 3 essais/an,
- Septorioses : 1 essai/an,
- Piétin verse : 2 essais au champ en 1ère année d'étude combiné au marquage moléculaire, 1 à 2 essais au champ en 2^{ème} année d'étude si nécessité de confirmation du comportement
- Résistance à la germination sur pied : 2 essais dont 1 en 2^{ème} année et 1 en post-inscription,
- Aptitude au semis précoce : 4 essais dont 2 en 2^{ème} année et 2 en post-inscription.

Des caractères complémentaires peuvent être évalués à la demande du déposant :

- Résistance aux mosaïques (mosaïque des céréales-SBCMV et mosaïque des stries en fuseau du blé-WSSMV) : implantation en parcelles contaminées, 3 essais en 1ère année d'étude combiné au marquage moléculaire, 3 essais en 2^{ème} année d'étude si nécessité de confirmation du comportement.
- Résistance à la cécidomyie orange : implantation sous serre, 1 essai en année 1 (CRA-W de Gembloux – Belgique).
- Blé améliorant : 5 essais avec une fertilisation azotée adaptée à ce type de production, test des caractéristiques rhéologiques au Mixolab.

Test de résistance à la carie : test de résistance précoce à la carie commune (*Tilletia caries*) effectué en laboratoire uniquement pour les variétés évaluées dans les conditions de l'agriculture biologique.

Carte des réseaux d'essais



Légendes et échelles utilisées

<u>Rendement</u>	Exprimé en q/ha à 15% de teneur en eau
<u>Cotation rendement</u>	Exprimée en % des variétés témoins sur l'ensemble des essais.
<u>Classes de qualité</u>	A : Blé de force ou améliorant BPS : Blé Panifiable Supérieur BP : Blé Panifiable BB : Blé Biscuiter BAU : Blé Autre Usage
<u>LI ; HYB</u>	Type variétal (LI : lignée, HYB : hybride)
<u>(Valeur)</u>	Valeur à confirmer, établie sur un nombre de données réduit
-	Note non publiée faute de données suffisantes ou caractéristique non évaluée
<u>T ; T*</u>	T : témoin de rendement et/ou de qualité ; T* : témoin bioagresseurs (non utilisé pour la cotation rendement)

Caractères technologiques

<u>Gluten Humide</u>	Plage des valeurs, recalculées à 11.5% de protéines, à 14% dans le cas d'une variété améliorante, ou à 11 % pour les variétés évaluées en AB
<u>W</u>	Plage des valeurs, recalculées à 11.5% de protéines, à 14% dans le cas d'une variété améliorante, ou à 11 % pour les variétés évaluées en AB
<u>P/L</u>	Plage des valeurs observées
<u>Classe de dureté</u>	Soft / Medium Soft / Medium Hard / Hard
<u>Poids spécifique</u>	Exprimé en kg/hl, valeur mesurée et corrigée des effets années
<u>Teneur en protéines</u>	Teneur exprimée en % ou en % des témoins

Résistance aux Bioagresseurs et autres Facteurs de Régularité du Rendement

<u>Alternativité</u>	Note de 1 à 9 (1 : très hiver, 9 : printemps)
<u>Précocité à épiaison</u>	Note de 1 à 9 (4.5 : très tardif, 8 : ultra-précoce)
<u>Hauteur des plantes</u>	Note de 1 à 9 (1 : très courte, 9 : très haute)
<u>Maladies, accidents</u>	Note de 1 à 9 (1 : très sensible, 9/R : résistant, T : tolérant, S : sensible)
<u>Pouvoir couvrant</u>	Note de 1 à 9 (1 : très peu couvrante, 9 : très couvrante) – 3 stades
<u>Résistance</u>	Notée R
<u>Tolérance</u>	Notée T

Boîte à moustaches (Box plot)

La croix représente la moyenne des valeurs

La ligne centrale du graphique est la médiane (il existe autant de valeurs supérieures qu'inférieures à cette valeur dans l'échantillon)

Les bords du rectangle sont les 1^{er} et 3^{ème} quartiles

Les extrémités des moustaches sont calculées en utilisant 1.5 fois l'espace interquartile (la distance entre le 1^{er} et le 3^{ème} quartile)

Caractéristiques des variétés de blé tendre d'hiver proposées à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2025

Dénomination	Zone d'étude	Type variétal	Qualité technologique						
			Classe qualité	Gluten Humide (plage*)	W (plage*)	P/L (plage)	Classe de dureté	PS	Protéines (% témoins de la zone d'étude)
Allsome	R1	Lignée	BPS	22-23	192-251	0.25-0.58	M-H	81	103
Dumbledor	R1	Lignée	BPS	23-23	153-224	0.35-0.59	M-H	82	100
Excalibur	R1	Lignée	BPS	21-22	206-280	0.3-0.95	M-H	80	104
KWS Australe	R1	Lignée	BPS	21-21	194-253	0.52-1.05	M-H	80	98
LG Avalon	R1	Lignée	BPS	22-24	169-190	0.36-1.1	M-H	78	95
LID Cordel	R1	Lignée	A	27-28	408-460	0.64-0.94	M-H	81	115
LID Hiphop	R1	Lignée	BPS	20-20	219-245	0.69-1.57	M-H	79	101
LID Obade	R1	Lignée	BPS	21-21	209-251	0.35-0.99	M-H	81	100
RGT Arpeggio	R1	Lignée	BPS	23-24	169-224	0.3-0.84	M-H	79	103
SU Jogger	R1	Lignée	BP	21-22	210-279	0.53-1.33	M-H	79	98
Batman	R2	Lignée	BP	27-30	134-186	0.32-1.05	H	80	102
BHW23BW0020	R2	Hybride	BPS	21-23	160-196	0.48-0.78	M-H	77	101
Excalibur	R2	Lignée	BPS	21-23	183-233	0.5-1.6	M-H	80	103
Giverny	R2	Lignée	BPS	21-26	143-231	0.42-0.86	M-H	78	97
Grifondor	R2	Lignée	BPS	22-25	182-288	0.49-1.03	M-H	81	104
Kadix	R2	Lignée	BP	20-24	127-201	0.53-1.51	M-H	80	100
Kassian	R2	Lignée	BPS	23-25	168-232	0.56-1.38	M-H	79	103

* : Plage des valeurs observées sur 5 essais, recalculées à 11.5% de protéines, à 14% dans le cas d'une variété améliorante, ou à 11 % pour les variétés évaluées en AB



Dénomination	Zone d'étude	Type variétal	Qualité technologique						
			Classe qualité	Gluten Humide (plage*)	W (plage*)	P/L (plage)	Classe de dureté	PS	Protéines (% témoins de la zone d'étude)
KWS Foudre	R2	Lignée	BPS	23-25	139-183	0.32-0.75	M-H	80	97
LG Acolyte	R2	Lignée	BPS	24-24	127-175	0.3-0.7	M-H	82	100
LG Airforce	R2	Lignée	BPS	26-27	157-239	0.78-1.24	M-H	80	99
LG Alistair	R2	Lignée	BPS	24-27	162-271	0.91-1.23	H	81	102
LG Allure	R2	Lignée	BPS	24-25	118-168	0.38-0.97	M-H	79	98
LID Freestyle	R2	Lignée	BPS	22-24	182-238	0.55-1.13	M-H	77	106
Magnetik	R2	Lignée	BPS	25-29	130-217	0.39-1.11	H	80	105
RGT Spacio	R2	Lignée	BPS	22-24	181-289	0.3-1.02	M-H	80	105
SU Sniper	R2	Lignée	BPS	21-22	169-192	0.44-1.04	M-H	80	105
SU Tucson	R2	Lignée	BPS	22-24	204-254	0.57-1.15	M-H	81	102
SY Sphynx	R2	Hybride	BPS	21-25	195-242	0.53-1.16	H	80	106
SY Xanthis	R2	Hybride	BPS	24-25	141-165	0.38-0.93	M-H	79	103
Celebi	R3	Lignée	A	30-32	284-318	0.54-1.01	M-H	79	112
Corleone	R3	Lignée	BPS	19-23	179-207	1.26-2.12	M-H	78	95
Funny	R3	Lignée	BPS	21-24	128-185	0.66-1.24	M-H	80	96
Gandy	R3	Lignée	BPS	23-24	147-188	0.87-1.21	M-H	79	103
Kansas	R3	Lignée	BPS	23-24	251-261	1.58-2.25	M-H	77	100
LG Antigone	R3	Lignée	BP	21-23	184-277	1.33-2.62	M-H	78	101
LID Saltarel	R3	Lignée	A	30-33	335-412	0.57-0.92	H	81	122
RGT Seducto	R3	Lignée	BP	22-23	113-155	0.5-0.87	M-H	78	96

* : Plage des valeurs observées sur 5 essais, recalculées à 11.5% de protéines, à 14% dans le cas d'une variété améliorante, ou à 11 % pour les variétés évaluées en AB

Dénomination	Zone d'étude	Type variétal	Qualité technologique						
			Classe qualité	Gluten Humide (plage*)	W (plage*)	P/L (plage)	Classe de dureté	PS	Protéines (% témoins de la zone d'étude)
Geek	AB	Lignée	Blé panifiable pour l'AB	20-23	166-218	0.5-1.04	M-H	76	95
Gyros	AB	Lignée	Blé panifiable pour l'AB (profil extensible)	22-22	106-157	0.17-0.72	S	73	95
Validus	AB	Lignée	Blé panifiable pour l'AB	22-22	198-241	0.29-1.13	M-H	81	106

* : Plage des valeurs observées sur 5 essais, recalculées à 11.5% de protéines, à 14% dans le cas d'une variété améliorante, ou à 11 % pour les variétés évaluées en AB

Dénomination	Zone d'étude	Type variétal	Caractéristiques physiologiques						Résistances aux bioagresseurs								Coefficient CEPP ⁽³⁾					
			Aristation (b=barbu / nb=non barbu)	Alternativité	Précocité épiaison	Hauteur	Résistance froid	Résistance verse	Piétin verse	Oïdium (feuilles) ⁽²⁾	Rouille jaune (feuilles) ⁽²⁾	Septoriose tritici	Rouille brune ⁽²⁾	Fusariose épi (<i>F. graminearum</i> et spp.)	Complexe Mosaïques	Cécidomyie orange	Jaunisse Nanisante de l'orge	Classification maladies en 2025	Classification verse 2025	classification cécidomyie orange en 2025	CEPP/dose de 500 000 graines	CEPP/kg graines
Allsome	R1	Lignée	nb	2	5.5	4	7.5	6.5	2	(7)	7	7	7	5				Am			0.05	0.00213
Dumbledor	R1	Lignée	b	3	5.5	4.5	6	7	6	(6)	6	7.5	8	5.5		R		Am	Av	Ar	0.11	0.00468
Excalibur	R1	Lignée	b	3	6	3.5	5.5	6.5	6	(5)	6	7	7	5.5				Am			0.05	0.00213
KWS Australe	R1	Lignée	nb	2	5.5	4.5	7.5	6.5	2	(7)	7	7.5	7	5.5				Am			0.05	0.00213
LG Avalon	R1	Lignée	nb	2	6	3.5	7	7	3	(6)	7	7.5	6	4				Am	Av		0.1	0.00426
LID Cordel	R1	Lignée	b	3	6	3	7	7	6	(6)	7	6.5	6	5.5				Am	Av		0.1	0.00426
LID Hiphop	R1	Lignée	nb	2	5.5	3.5	6.5	6.5	3	(8)	7	6.5	8	4.5				Am			0.05	0.00213
LID Obade	R1	Lignée	nb	3	6	3.5	7.5	6.5	2	(8)	7	7	7	4				Am			0.05	0.00213
RGT Arpeggio	R1	Lignée	nb	5	6	3.5	6.5	6.5	3	(4)	7	8	8	4				Am			0.05	0.00213
SU Jogger	R1	Lignée	nb	2	5.5	3.5	6	6.5	6	(6)	7	6	7	4				Am			0.05	0.00213
Batman	R2	Lignée	b	2	6.5	3.5	5.5	6.5	7	0	7	6.5	7	4.5				Am			0.05	0.00213
BHW23BW0020	R2	Hybride	nb	3	6	5	6.5	6.5	2	0	6	6	6	5		R		Am		Ar	0.08	0.00323
Excalibur	R2	Lignée	b	3	6	3.5	5.5	6.5	6	(5)	6	7	7	5.5				Am			0.05	0.00213
Giverny	R2	Lignée	b	5	7	4	8	5	6	0	7	6	6	5				Am			0.05	0.00213
Grifondor	R2	Lignée	b	4	7	3.5	6.5	6.5	6	0	7	7	6	6.5	R	R		Am		Ar	0.06	0.00255
Kadix	R2	Lignée	nb	2	6.5	3.5	7	6.5	3	0	7	6.5	6	3.5	R			Am			0.05	0.00213
Kassian	R2	Lignée	b	3	6.5	3.5	6	6.5	4	0	7	6	4	5		R				Ar	0.01	0.00043

Dénomination	Zone d'étude	Type variétal	Caractéristiques physiologiques						Résistances aux bioagresseurs									Coefficient CEPP ⁽³⁾				
			Aristation (b=barbu / nb=non barbu)	Alternativité	Précocité épiaison	Hauteur	Résistance froid	Résistance verse	Piétin verse	Oïdium (feuilles) ⁽²⁾	Rouille jaune (feuilles) ⁽²⁾	Septoriose tritici	Rouille brune ⁽²⁾	Fusariose épi (<i>f.graminearum</i> et <i>spp.</i>)	Complexe Mosaïques	Cécidomyie orange	Jaunisse Nanisante de l'orge	Classification maladies en 2023	Classification verse 2023	classification cécidomyie orange en 2023	CEPP/dose de 500 000 graines	CEPP/kg graines
KWS Foudre	R2	Lignée	nb	2	6.5	3.5	5	5.5	7	-	7	7	7	4				Am			0.05	0.00213
LG Acolyte	R2	Lignée	b	4	6.5	3.5	7	6.5	2	-	7	7	7	5.5		R		Am		Ar	0.06	0.00255
LG Airforce	R2	Lignée	b	4	7	3	6	6.5	5	-	7	6	6	5		R		Am		Ar	0.06	0.00255
LG Alistair	R2	Lignée	b	2	6.5	3	6	6.5	7	-	7	6.5	6	4.5				Am			0.05	0.00213
LG Allure	R2	Lignée	b	4	7	3.5	6.5	6	7	-	7	6	5	5.5	R	R		Am		Ar	0.06	0.00255
LID Freestyle	R2	Lignée	nb	5	7	3	5	5.5	2	-	6	7	7	5				Am			0.05	0.00213
Magnetik	R2	Lignée	b	3	7	4	6.5	6.5	8	-	7	6.5	6	5.5				Am			0.05	0.00213
RGT Spacio	R2	Lignée	b	4	6.5	3.5	6	6.5	3	-	7	7	7	5				Am			0.05	0.00213
SU Sniper	R2	Lignée	nb	3	6.5	4	7	5.5	6	-	7	7	5	4.5	R			Am			0.05	0.00213
SU Tucson	R2	Lignée	b	5	7	3	6	6.5	3	-	5	6.5	4	4.5	R	R				Ar	0.01	0.00043
SY Sphynx	R2	Hybride	nb	6	6.5	4.5	7	6.5	6	-	7	7	5	5.5	R			Am			0.07	0.00283
SY Xanthis	R2	Hybride	nb	5	7	4	6.5	6.5	6	-	6	6.5	4	5.5		R				Ar	0.01	0.00043
Celebi	R3	Lignée	b	3	7	3	5.5	(6)	3	-	7	6.5	5	5.5				Am			0.05	0.00213
Corleone	R3	Lignée	b	3	7	3.5	6	(6)	3	-	5	7	7	5.5	R						0	0
Funny	R3	Lignée	b	3	7	4	5.5	(6)	8	-	6	6.5	7	5				Am			0.05	0.00213
Gandy	R3	Lignée	b	4	7	3	6	(6.5)	3	-	6	5.5	6	4.5	R			Am			0.05	0.00213
Kansas	R3	Lignée	nb	3	7	3	6	(7)	8	-	5	6.5	6	5		R			Av	Ar	0.06	0.00255
LG Antigone	R3	Lignée	nb	3	7	3.5	5.5	(6)	6	-	6	6.5	6	5				Am			0.05	0.00213
LID Saltarel	R3	Lignée	b	3	7.5	4	5	(6)	3	-	7	6	5	6.5							0	0
RGT Seducto	R3	Lignée	b	3	6.5	3.5	5	(6)	3	-	7	7.5	7	4.5				Am			0.05	0.00213

Dénomination	Zone d'étude	Type variétal	Caractéristiques physiologiques									Résistances aux bioagresseurs									Coefficient CEPP ⁽³⁾				
			Aristation (b=barbu / nb=non barbu)	Alternativité	Précocité épisaison	Hauteur	Résistance froid	Pouvoir couvrant			Résistance verse	Piétin verse ⁽²⁾	Oïdium (feuilles) ⁽¹⁾	Rouille jaune (feuilles) ⁽¹⁾	Septoriose tritici	Rouille brune ⁽¹⁾	Fusariose épi (f.graminearum et spp.)	Carie (Tilletia caries)	Complexe mosaïques ⁽²⁾	Cécidomyie orange	Classification maladies en 2025	Classification verse 2025	Classification cécidomyie orange en 2025	CEPP/dose de 500 000 graines	CEPP/kg graines
Geek	AB	Lignée	b	3	5.5	4	7	3.5	4	6	(6.5)	5	-	7	7	7	4.5	S			Am			0.05	0.00213
Gyros	AB	Lignée	nb	3	6.5	4	5.5	3	4	6.5	(6)	3	-	7	6	5	4	S			Am			0.05	0.00213
Validus	AB	Lignée	b	3	6	6.5	8	3.5	4.5	6.5	(6)	3	-	7	6.5	6	5.5	S			Am			0.05	0.00213

Réseaux d'évaluation : R1 = Réseau 1 : Tardif ; R2 = Réseau 2 : 1/2 Précoce ; R3 = Réseau 3 : Précoce
 AB = variétés évaluées dans les conditions de l'Agriculture Biologique hormis pour les essais spécifiques

() : Note à confirmer, établie sur un nombre de données réduit.

- : Note non publiée faute de données suffisantes ou caractéristique non évaluée.

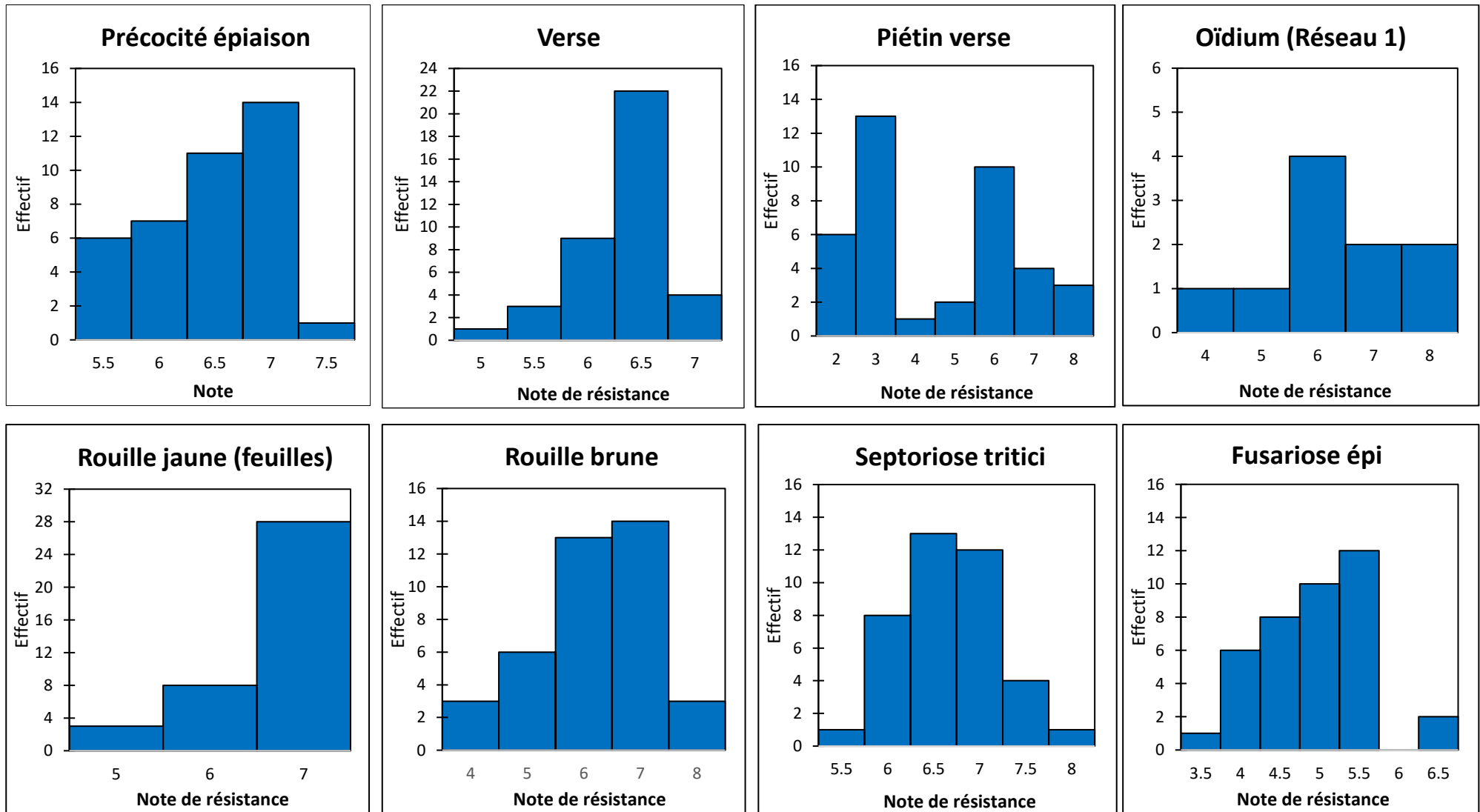
* : Hybride résistant. La lignée parentale mâle restauratrice étant sensible, le lot de l'hybride peut contenir une proportion variable de plantes sensibles selon le mode de production.

⁽¹⁾ Attention aux risques de contournements

⁽²⁾ Information acquise par la combinaison d'essais au champ et de marquage moléculaire

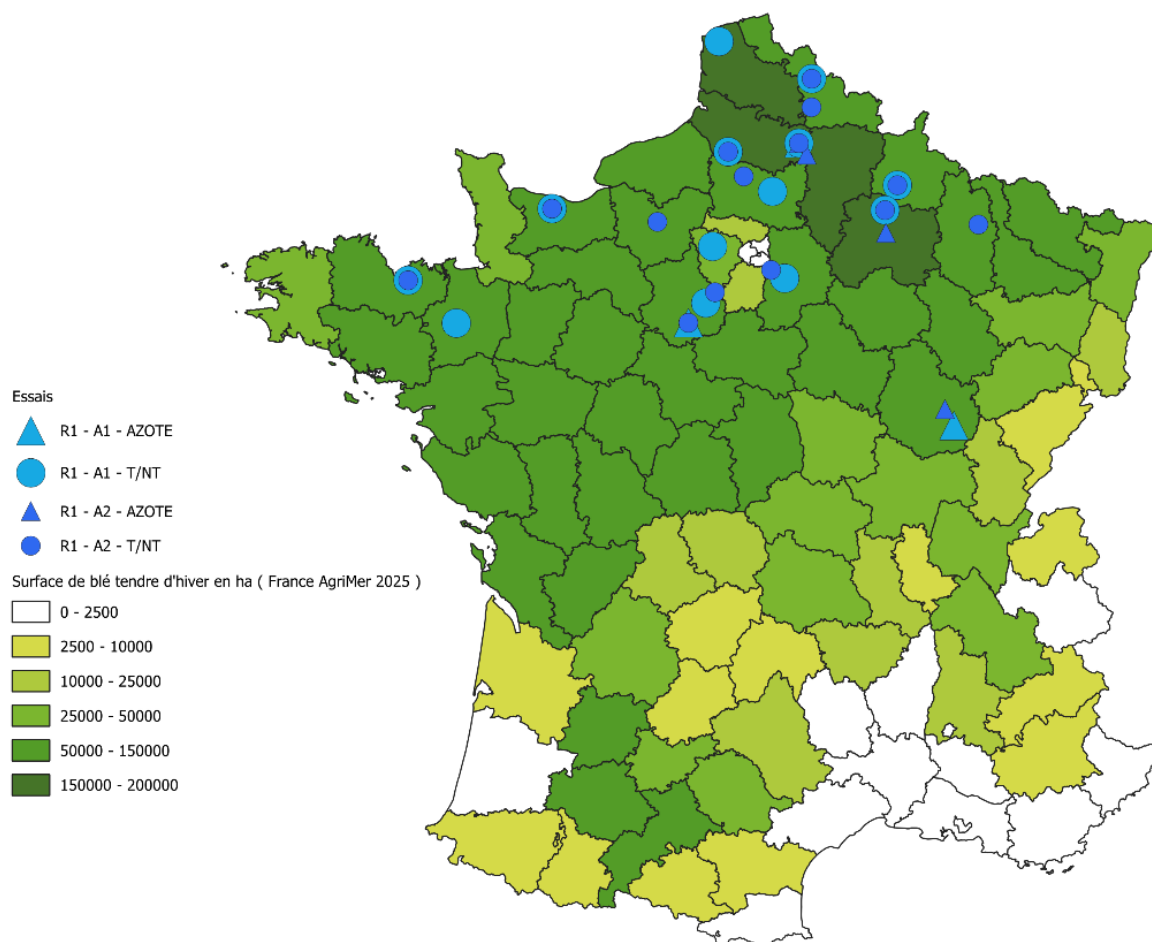
⁽³⁾ Certificats d'Economie de Produits Phytopharmaceutiques attribuables selon les règles retenues par le Ministère de l'Agriculture en décembre 2017

Principales caractéristiques physiologiques et de résistance aux bioagresseurs des nouvelles variétés de blé tendre d'hiver



RESULTATS DES VARIETES EVALUEES EN RESEAU 1 - TARDIF

Carte du réseau CTPS blé tendre d'hiver – Réseau 1



Date source France AgriMer 2025

Témoins Réseau 1 : Tardif				
Rendement :	LG AUDACE (BPS)	CHEVIGNON (BPS)	KWS EXTASE (BPS)	LG ABSALON (BP)
Panification :	OREGRAIN (BPS)	CHEVIGNON (BPS)	KWS EXTASE (BPS)	LG ABSALON (BP)
Biscuiterie :	ARKEOS			
Bioagresseurs :	OREGRAIN			

Résultats de rendements des nouvelles variétés

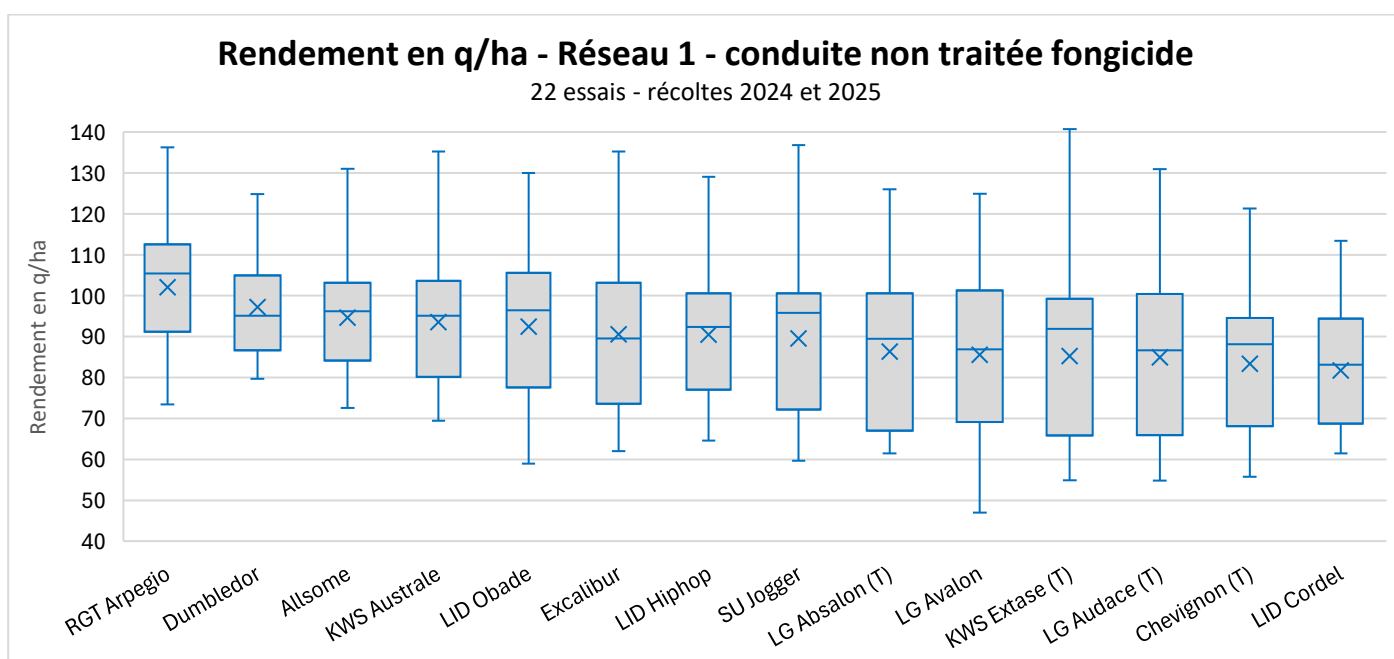
Cotation rendement

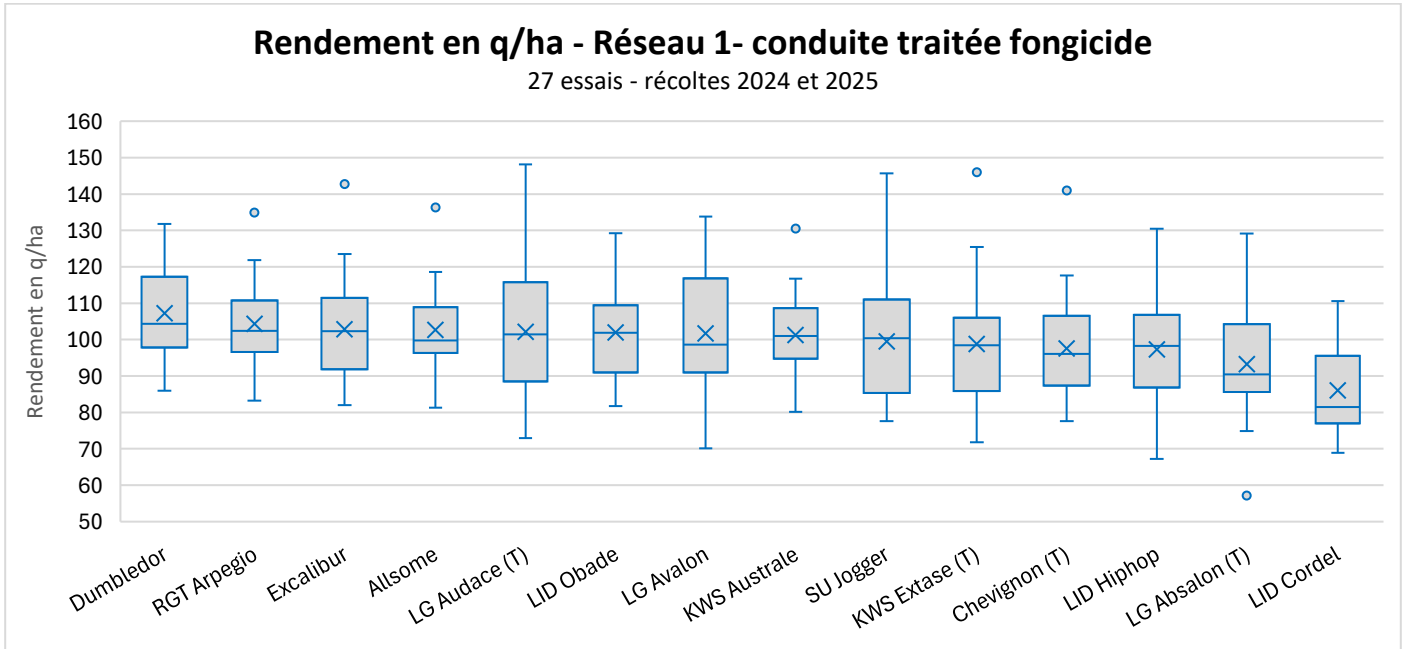
La cotation rendement est la moyenne des pourcentages au témoin de référence (constitué des témoins de rendement) sur l'ensemble des essais durant les 2 années d'études.

Dénomination	Zone d'étude	Type variétal	Cotation rendement		
			Cotation d'inscription (% témoins)	Cotation NT (% témoins)	Cotation T (% témoins)
Allsome	R1	Lignée	109.7	113.7	105.7
Dumbledor	R1	Lignée	114.3	118.0	110.5
Excalibur	R1	Lignée	106.5	107.7	105.4
KWS Australe	R1	Lignée	108.2	112.0	104.3
LG Avalon	R1	Lignée	102.5	100.9	104.1
LID Cordel	R1	Lignée	92.9	97.6	88.2
LID Hiphop	R1	Lignée	103.8	107.9	99.7
LID Obade	R1	Lignée	107.2	109.7	104.7
RGT Arpeggio	R1	Lignée	115.0	122.8	107.3
SU Jogger	R1	Lignée	103.5	105.5	101.5

Rendements observés durant les 2 années d'études

Les graphiques ci-après représentent la distribution des résultats de rendements en q/ha pour chacune des conduites (Traitée et non Traitée fongicide). Les essais validés pour les récoltes de 1^{ère} et de 2^{ème} année des études officielles y sont représentés. Un essai peut être validé sur une seule conduite ou sur deux conduites.

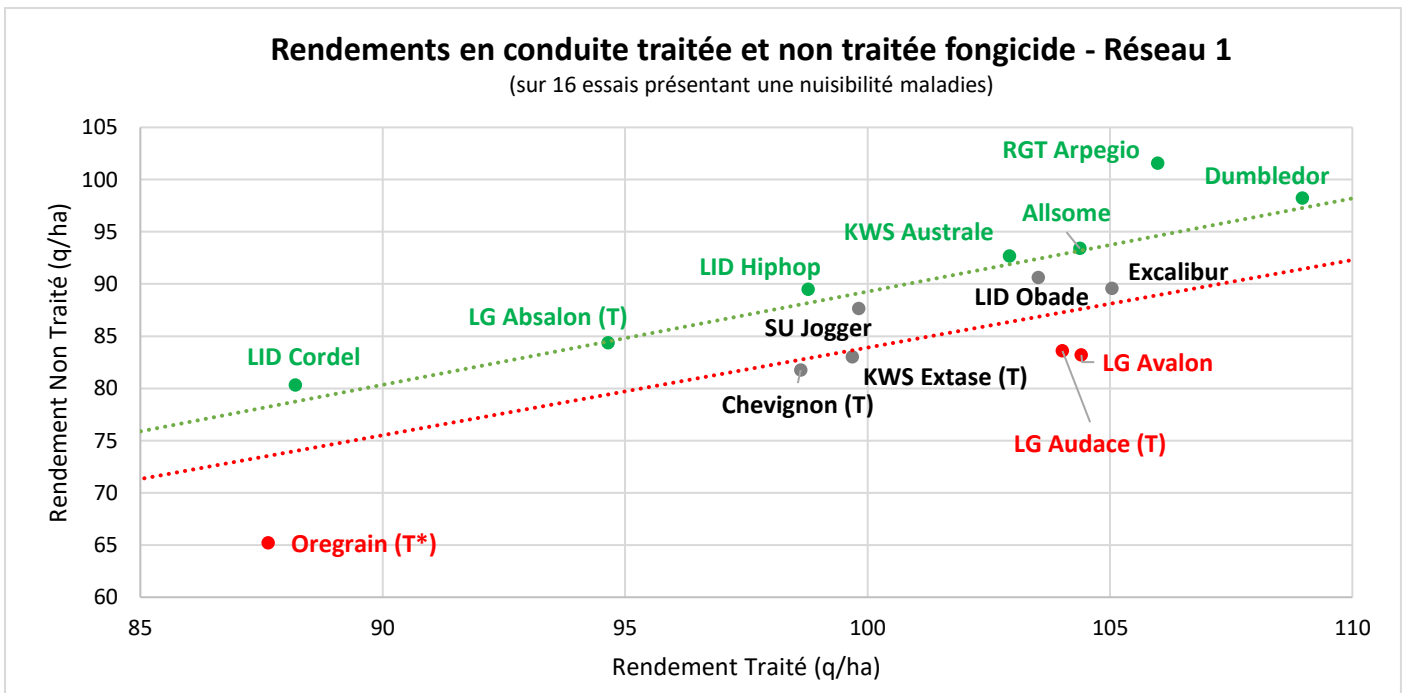




Nuisibilité maladies

Les essais sur lesquels les maladies ont eu un impact important sont sélectionnés afin de calculer des écarts de rendements entre conduite traitée et non traitée fongicide. Ce critère est intégré à la décision d'admission des variétés par le biais de bonus/malus. En 2024 et 2025, 16 essais ont été retenus pour l'évaluation de la nuisibilité des maladies.

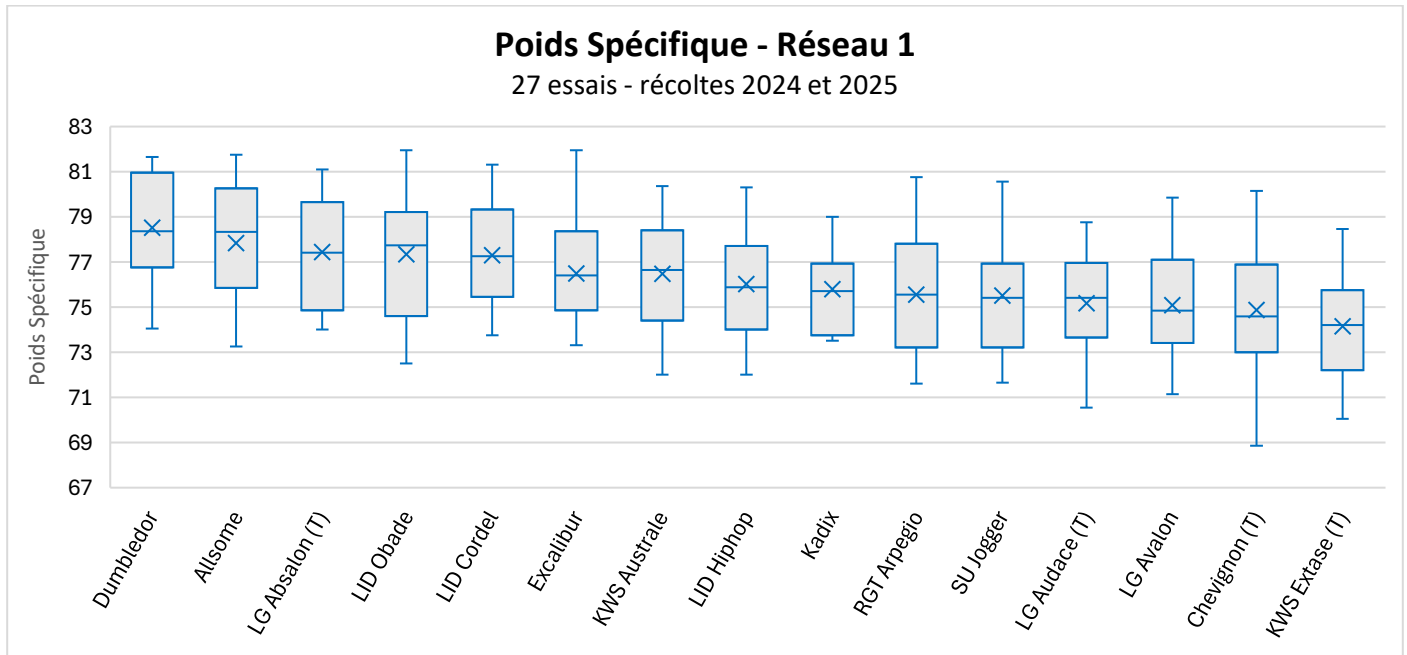
Le graphique ci-dessous représente les rendements observés sur les deux conduites de ces essais. Les variétés présentant un écart de rendement faible (de 80% ou moins) entre conduites obtiennent un bonus d'un point pour leur décision d'inscription (au-dessus de la droite verte). Au contraire les variétés ayant un fort écart de rendement entre ces 2 conduites (plus de 120%) obtiennent un malus (en dessous de la droite rouge) pour leur sensibilité aux maladies.



Valeurs d'usage des nouvelles variétés

Poids Spécifique

Le poids spécifique utilisé pour la décision d'inscription est corrigé de l'effet année. Le graphique ci-dessous représente l'ensemble des données brutes de poids spécifique mesurées sur les échantillons de récolte de 27 essais.



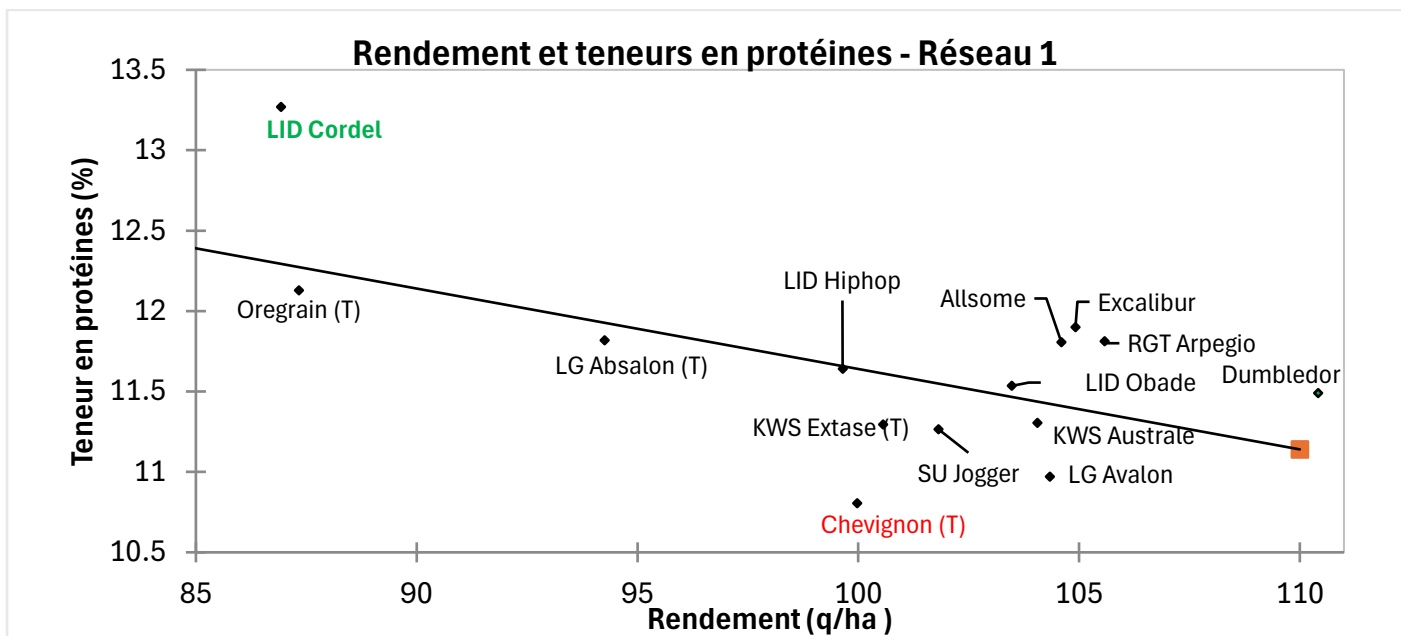
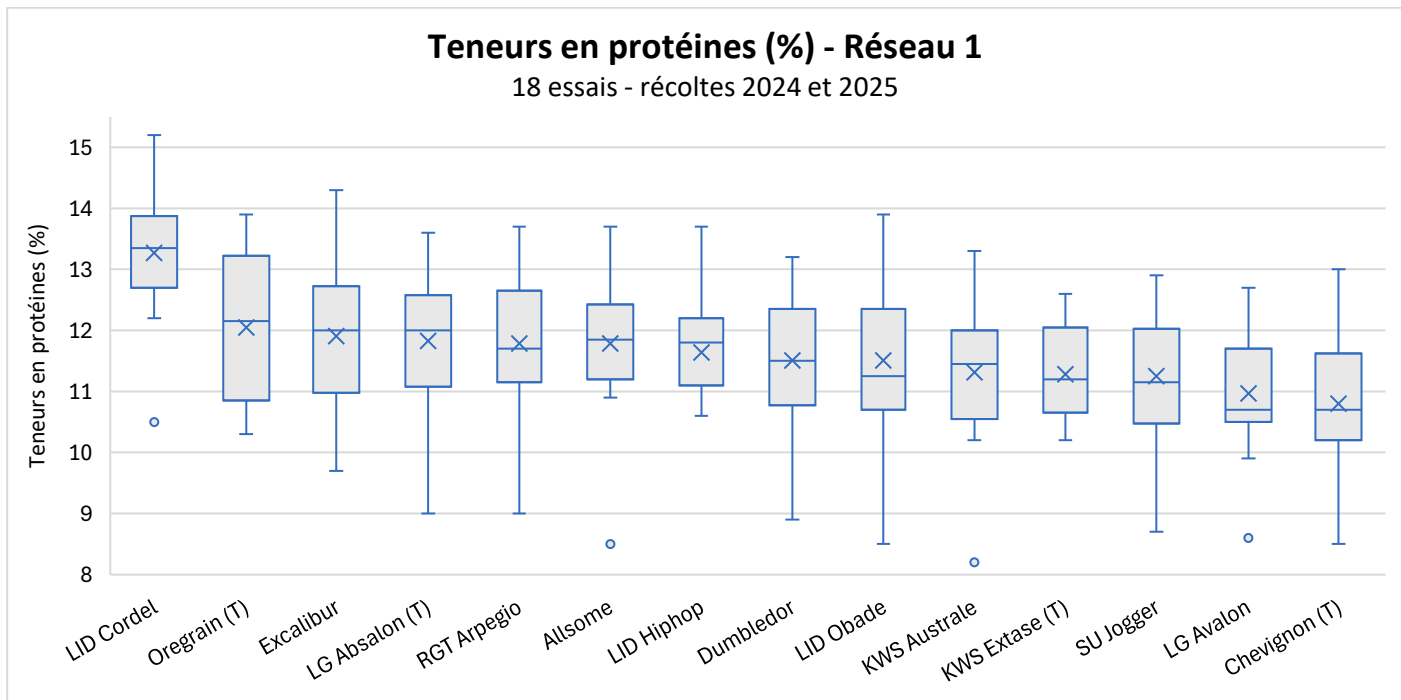
Protéines

La teneur en protéines n'est pas utilisée directement dans la décision d'inscription des variétés. Celle-ci est utilisée pour le calcul de la GPD (Grain Protein Deviation).

Le premier graphique ci-après représente l'ensemble des données brutes de teneurs en protéines mesurées sur les échantillons de récolte de 18 essais.

Le second graphique représente la moyenne des rendements et des protéines obtenus sur les 18 essais analysés. La droite présentée est la droite de régression qui a été utilisée lors des épreuves d'inscription pour calculer la note protéines - GPD (Grain Protein Deviation). Elle a été calculée avec l'ensemble des variétés en étude, elle est donc légèrement différente (pente, origine) de celle qui serait tracée avec les variétés présentées.

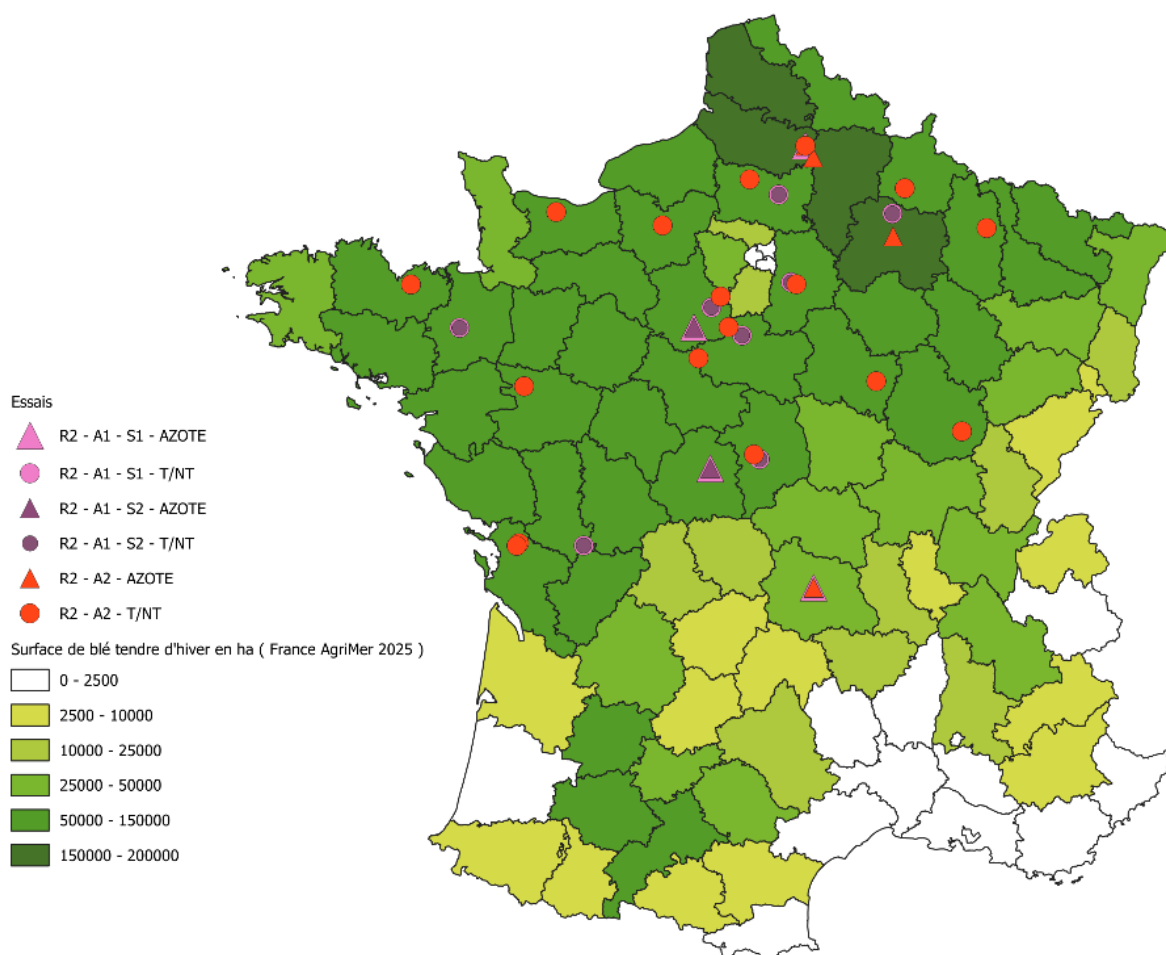
Les variétés qui s'écartent au-dessus de la droite de régression se distinguent par une dilution moins importante de la protéine dans le grain comparativement aux autres variétés.



La variété LID Cordel a une teneur en protéines élevée compte tenu de son niveau de rendement, ceci a été pris en compte par des bonus pour la décision d’inscription.

RESULTATS DES VARIETES EVALUEES EN RESEAU 2 : ½ PRECOCE

Carte du réseau CTPS blé tendre d'hiver – Réseau 2



Date source France AgriMer 2025

Témoins Réseau 2 : ½ Précoce				
Rendement :	CHEVIGNON (BPS)	LG ABSALON (BP)	CELEBRITY (BPS)	KWS ULTIM (BPS)
Panification :	CHEVIGNON (BPS)	LG ABSALON (BP)	OREGRAIN (BPS)	KWS ULTIM (BPS)
Biscuiterie :	ARKEOS			
Bioagresseurs :	OREGRAIN			

Pour le réseau 2, en raison du grand nombre de variétés en 1^{ère} année d'étude, celles-ci sont réparties dans 2 séries d'essais. En 2^{ème} année d'étude, le nombre de variétés étant plus réduit, celles-ci sont regroupées dans une seule série d'essais.

Résultats de rendements des nouvelles variétés

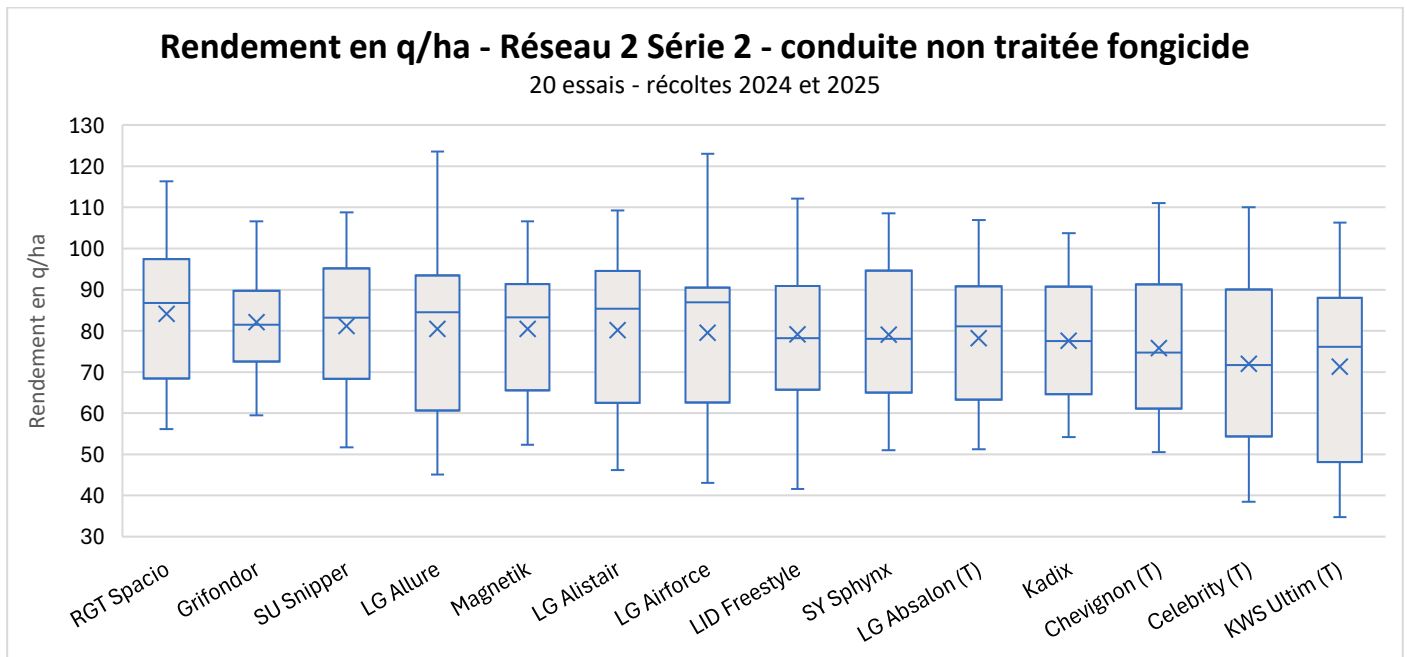
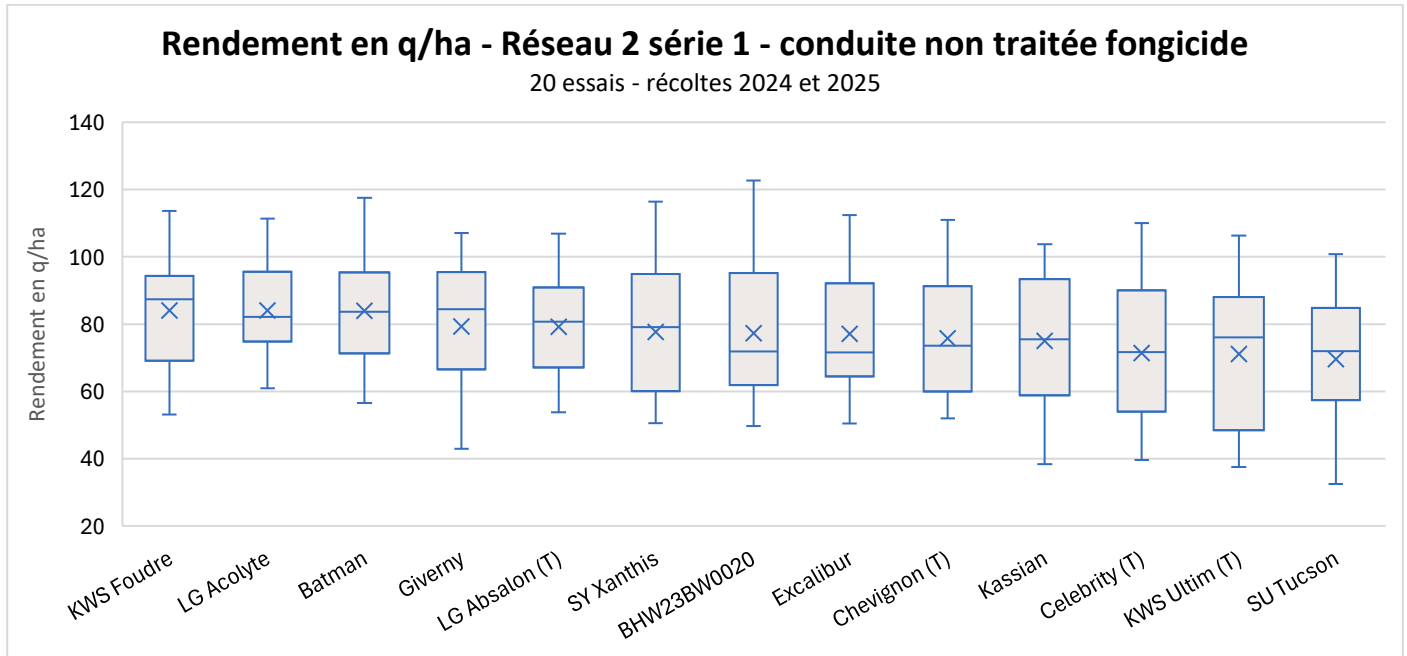
Cotation rendement

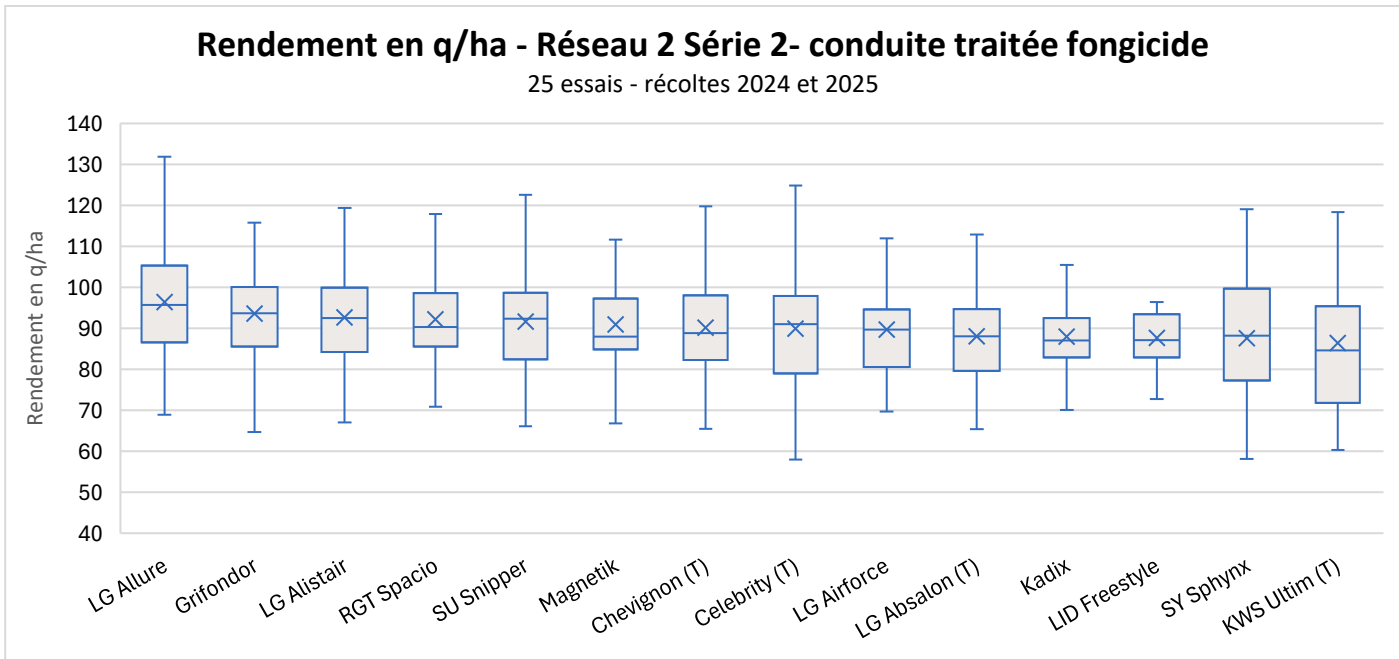
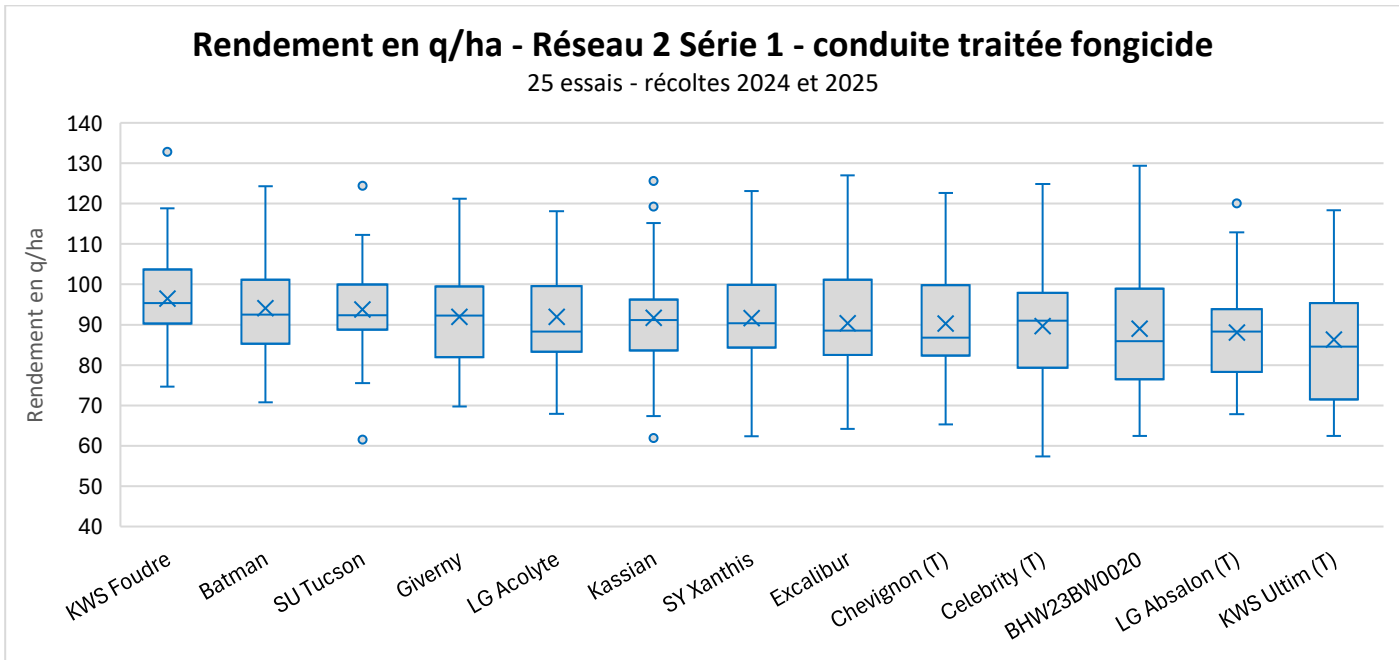
La cotation rendement est la moyenne des pourcentages au témoin de référence (constitué des témoins de rendement) sur l'ensemble des essais durant les 2 années d'études.

Dénomination	Zone d'étude	Type variétal	Cotation rendement		
			Cotation d'inscription (% témoins)	Cotation NT (% témoins)	Cotation T (% témoins)
Batman	R2	Lignée	110.8	114.7	106.9
BHW23BW0020	R2	Hybride	102.2	104.1	100.4
Excalibur	R2	Lignée	103.6	104.8	102.4
Giverny	R2	Lignée	105.4	106.7	104.1
Grifondor	R2	Lignée	110.2	113.8	106.5
Kadix	R2	Lignée	103.1	106.4	99.8
Kassian	R2	Lignée	102.5	101.2	103.9
KWS Foudre	R2	Lignée	111.9	114.2	109.5
LG Acolyte	R2	Lignée	109.9	115.6	104.3
LG Airforce	R2	Lignée	104.6	107.5	101.6
LG Alistair	R2	Lignée	106.9	108.8	105.1
LG Allure	R2	Lignée	108.4	107.9	108.8
LID Freestyle	R2	Lignée	103.5	107.9	99.2
Magnetik	R2	Lignée	106.4	109.7	103.1
RGT Spacio	R2	Lignée	109.6	114.8	104.5
SU Sniper	R2	Lignée	107.1	110.5	103.8
SU Tucson	R2	Lignée	100.0	93.8	106.2
SY Sphynx	R2	Hybride	103.9	108.7	99.1
SY Xanthis	R2	Hybride	104.3	104.8	103.8

Rendements observés durant les 2 années d'études

Les graphiques ci-après représentent la distribution des résultats de rendements en q/ha pour chacune des conduites (Traitee et non Traitee fongicide). Les essais validés pour les récoltes de 1^{ère} et de 2^{ème} année des études officielles y sont représentés. Un essai peut être validé sur une seule conduite ou sur deux conduites.

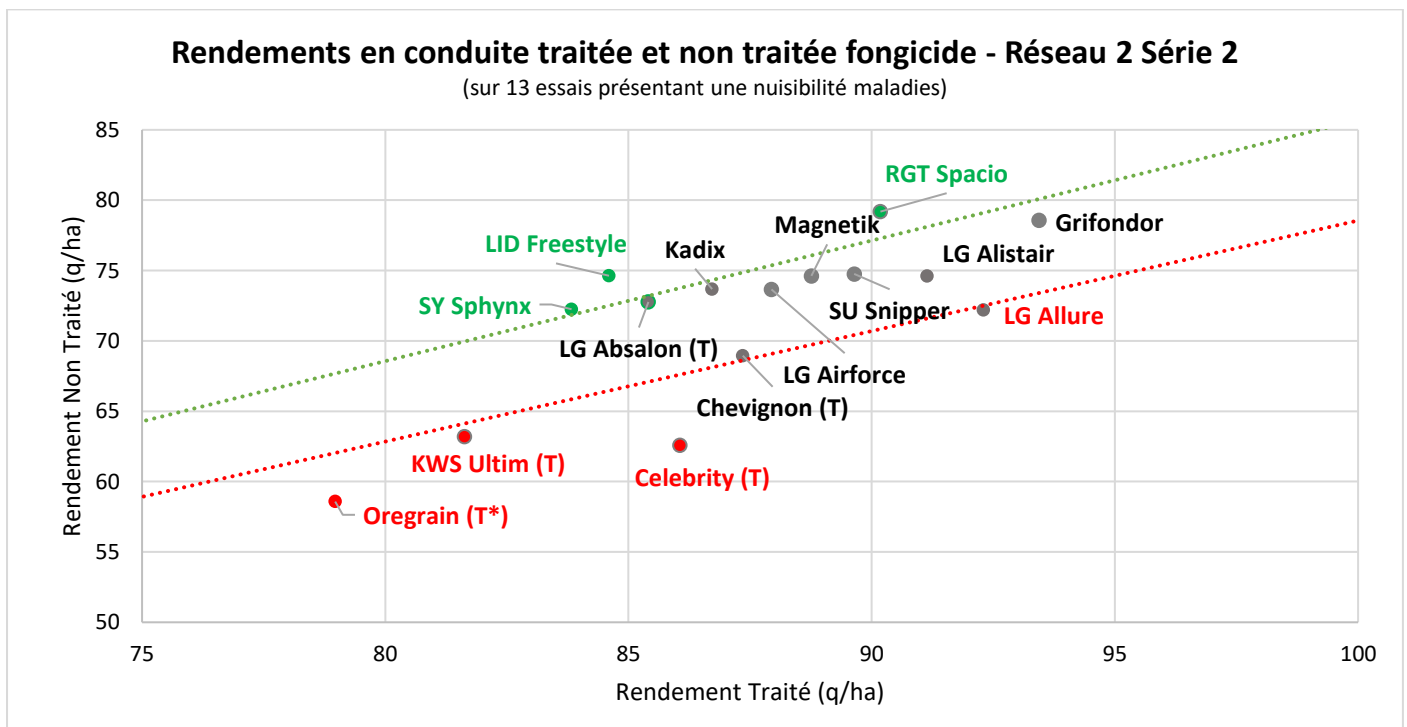
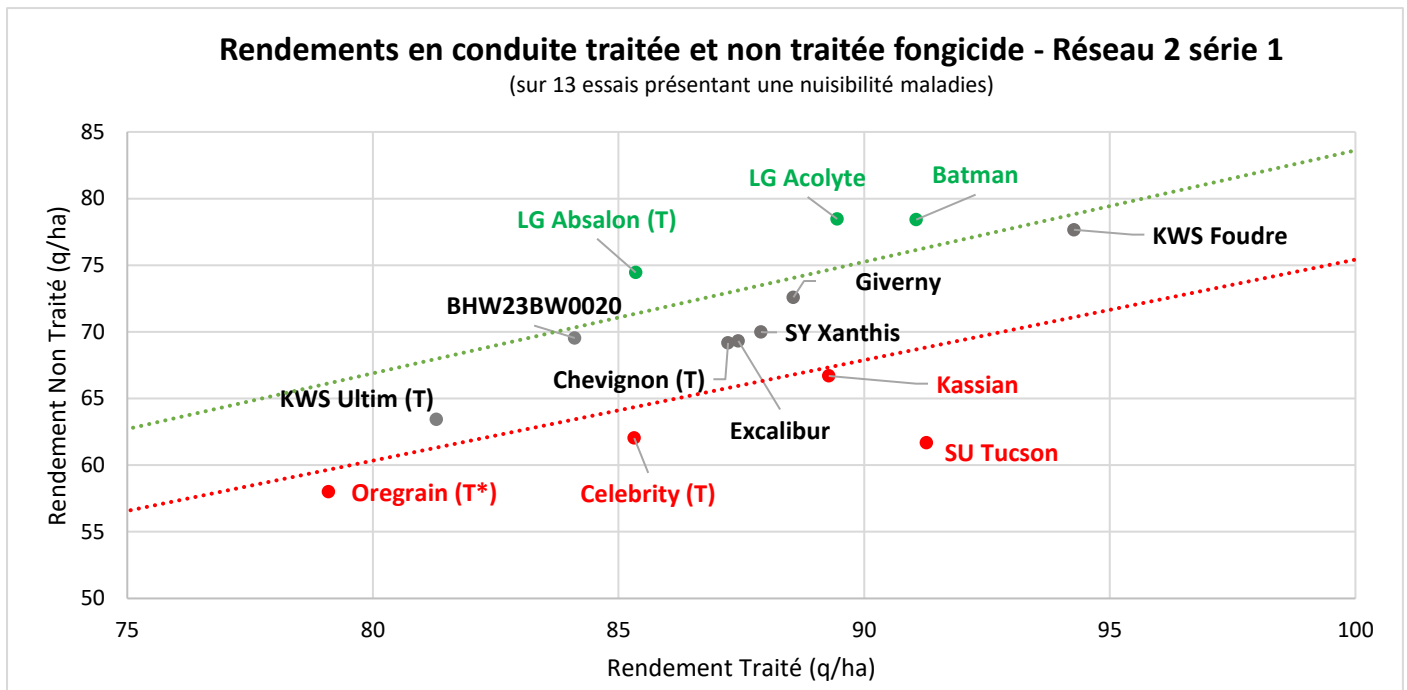




Nuisibilité maladies

Les essais sur lesquels les maladies ont eu un impact important sont sélectionnés afin de calculer des écarts de rendements entre conduite traitée et non traitée fongicide. Ce critère est intégré à la décision d'admission des variétés par le biais de bonus/malus. En 2024 et 2025, 13 essais ont été retenus pour l'évaluation de la nuisibilité des maladies.

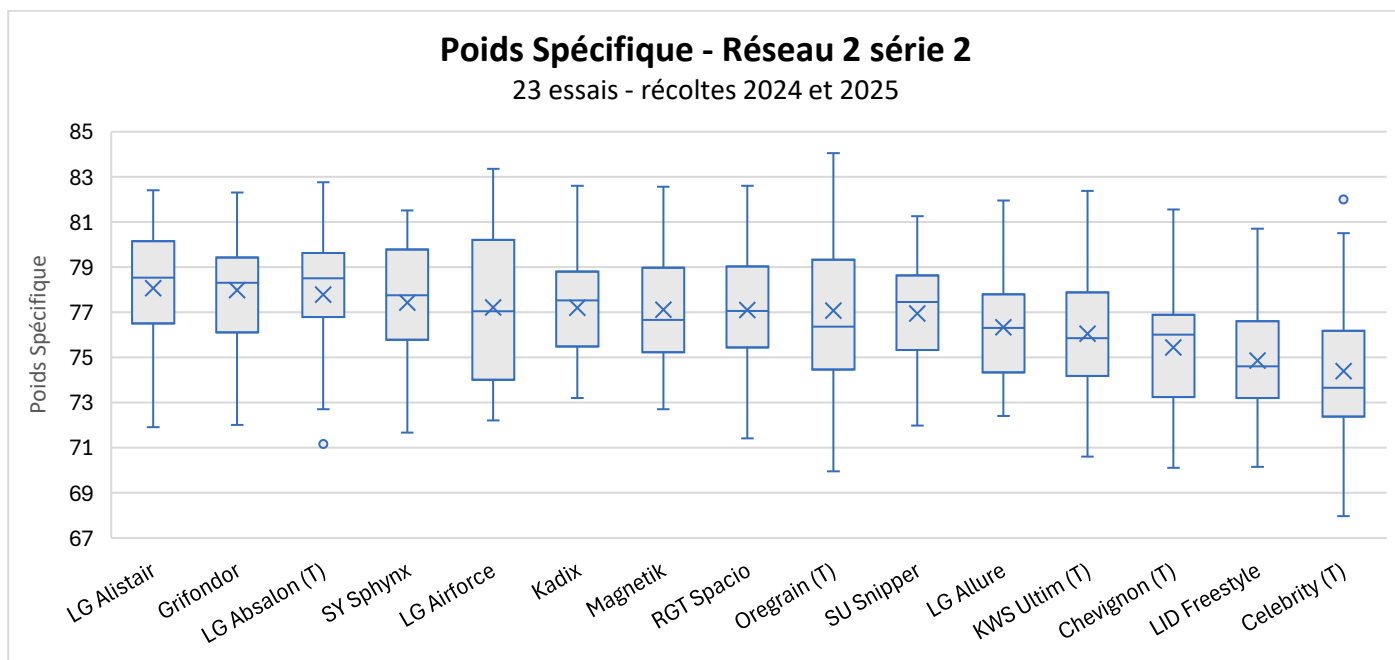
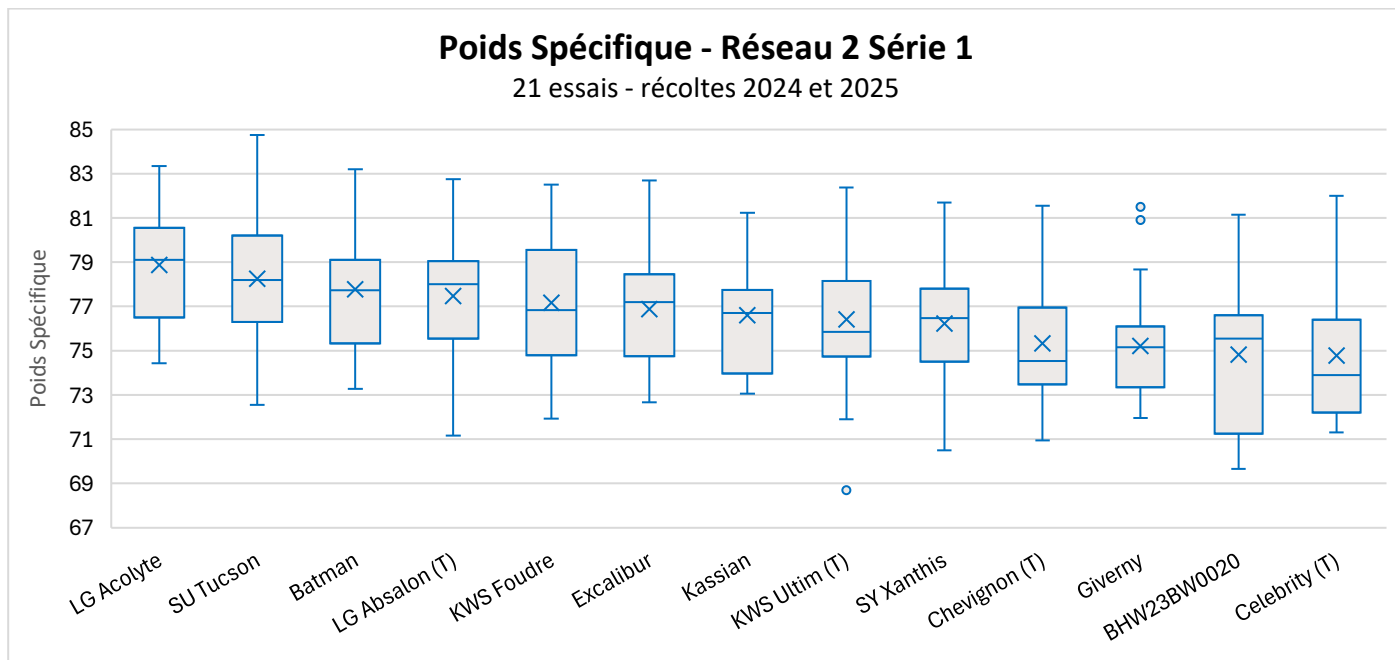
Le graphique ci-dessus représente les rendements observés sur les deux conduites de ces essais. Les variétés présentant un écart de rendement faible (de 80% ou moins) entre conduites obtiennent un bonus d'un point pour leur décision d'inscription (au-dessus de la droite verte). Au contraire les variétés ayant un fort écart de rendement entre ces 2 conduites (plus de 120%) obtiennent un malus (en dessous de la droite rouge) pour leur sensibilité aux maladies.



Valeurs d'usage des nouvelles variétés

Poids Spécifique

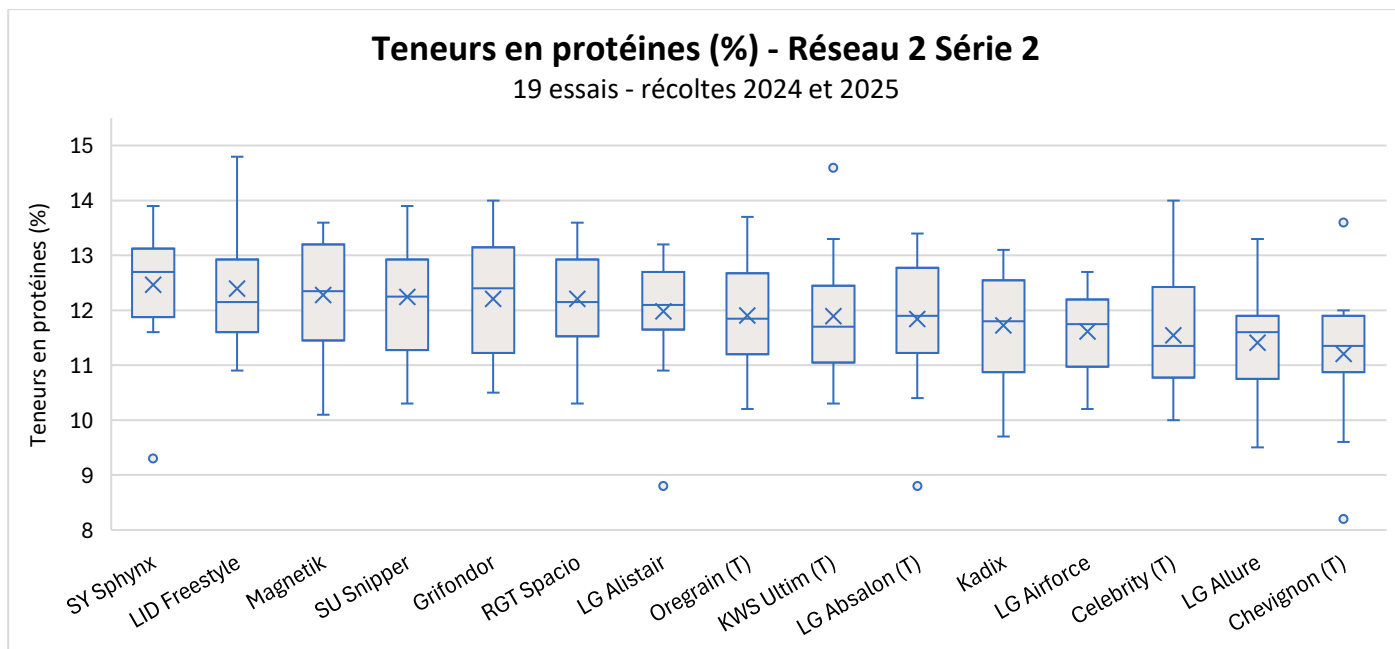
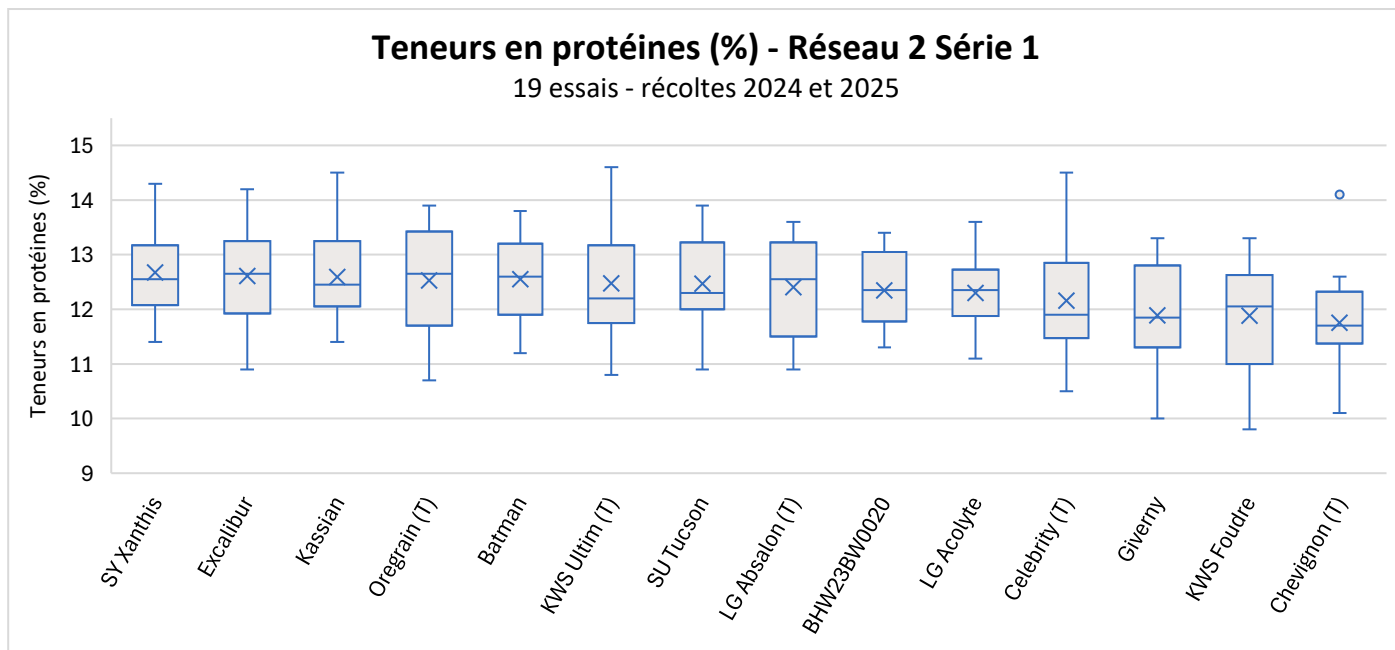
Le poids spécifique utilisé pour la décision d'inscription est corrigé de l'effet année. Le graphique ci-dessous représente l'ensemble des données brutes de poids spécifique mesurées sur les échantillons de récolte sur 23 essais pour la série 1 et sur 21 essais pour la série 2.



Protéines

La teneur en protéines n'est pas utilisée directement dans la décision d'inscription des variétés. Celle-ci est utilisée pour le calcul de la GPD (Grain Protein Deviation).

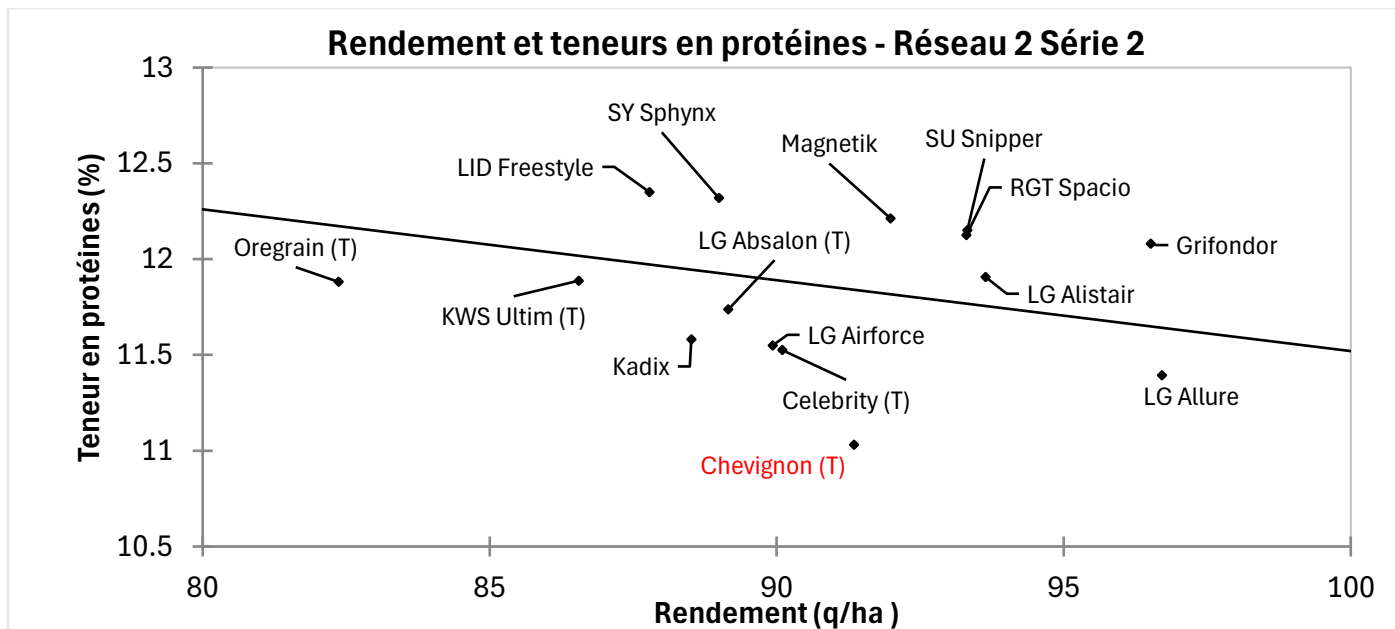
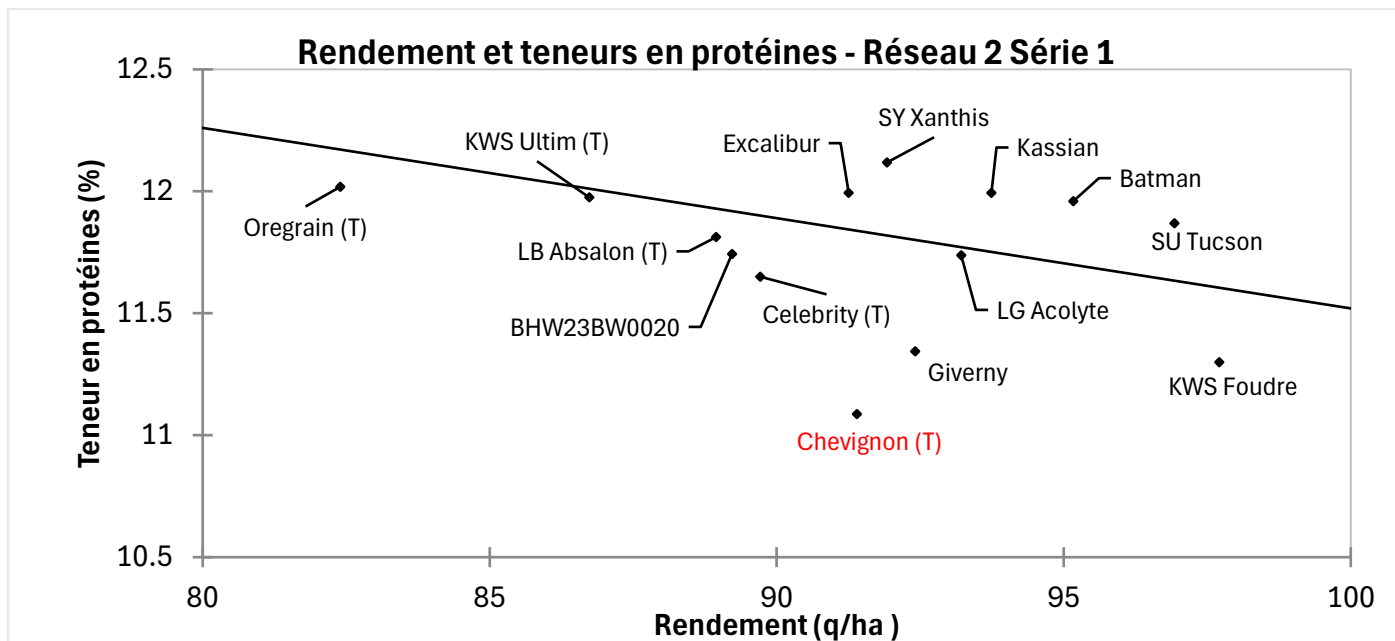
Les graphiques ci-après représentent l'ensemble des données brutes de teneurs en protéines mesurées sur les échantillons de récolte de 19 essais pour les 2 séries.



Le graphique ci-dessous représente la moyenne des rendements et des protéines obtenus sur les 19 essais analysés.

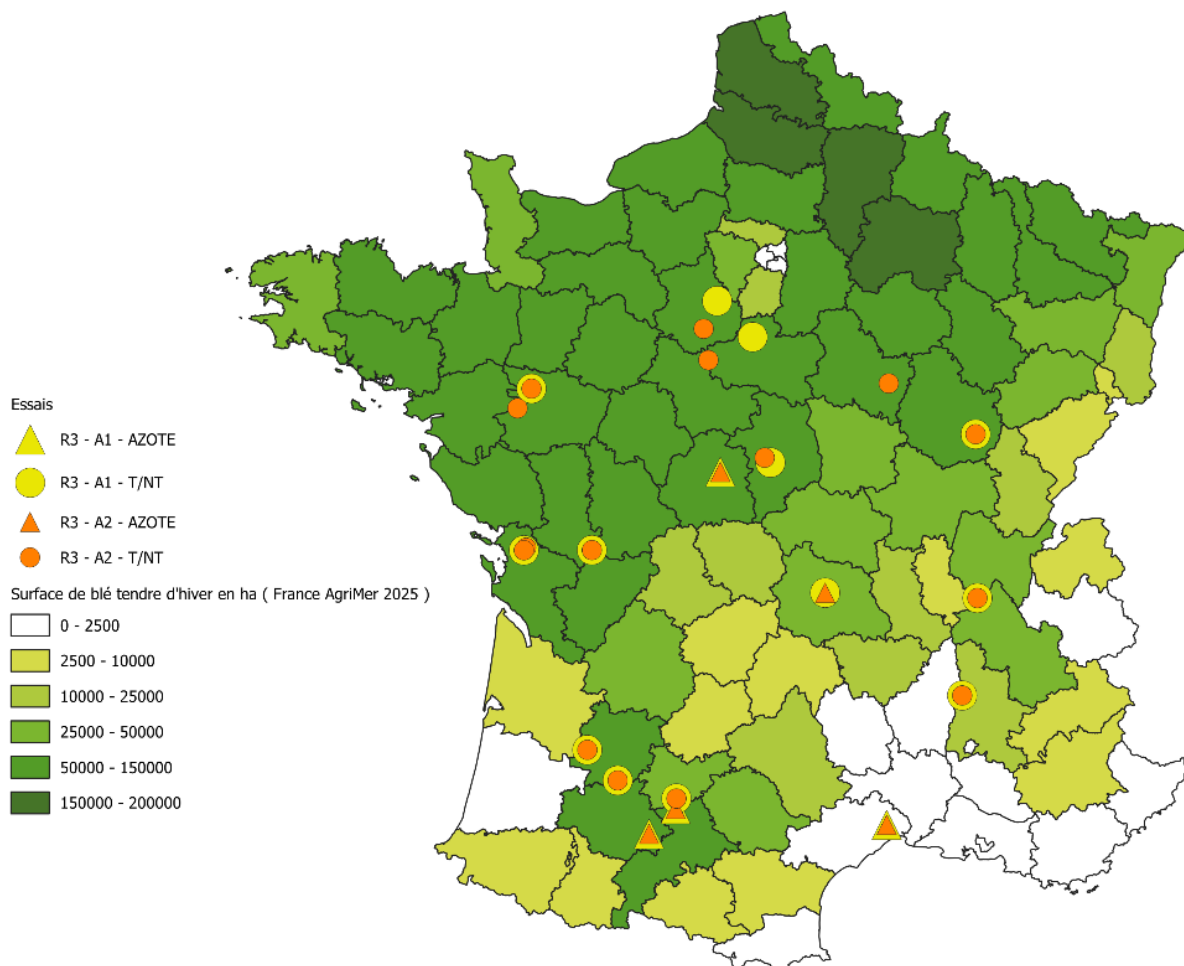
La droite présentée est la droite de régression qui a été utilisée lors des épreuves d'inscription pour calculer la note protéines - GPD (Grain Protein Deviation). Elle a été calculée avec l'ensemble des variétés en étude, elle est donc légèrement différente (pente, origine) de celle qui serait tracée avec les variétés présentées.

Les variétés qui s'écartent au-dessus de la droite de régression se distinguent par une dilution moins importante de la protéine dans le grain comparativement aux autres variétés.



RESULTATS DES VARIETES EVALUEES EN RESEAU 3 - PRECOCE

Carte du réseau CTPS blé tendre d'hiver – Réseau 3



Date source France AgriMer 2025

Témoins Réseau 3 : Précoce				
Rendement :	RGT PACTEO (BPS)	RGT LETSGO (BPS)	KWS ULTIM (BPS)	PRESTANCE (BPS)
Panification :	OREGRAIN (BPS)	RGT LETSGO (BPS)	KWS ULTIM (BPS)	PRESTANCE (BPS)
Biscuiterie :	ARKEOS			
Bioagresseurs :	OREGRAIN			

Résultats de rendements des nouvelles variétés

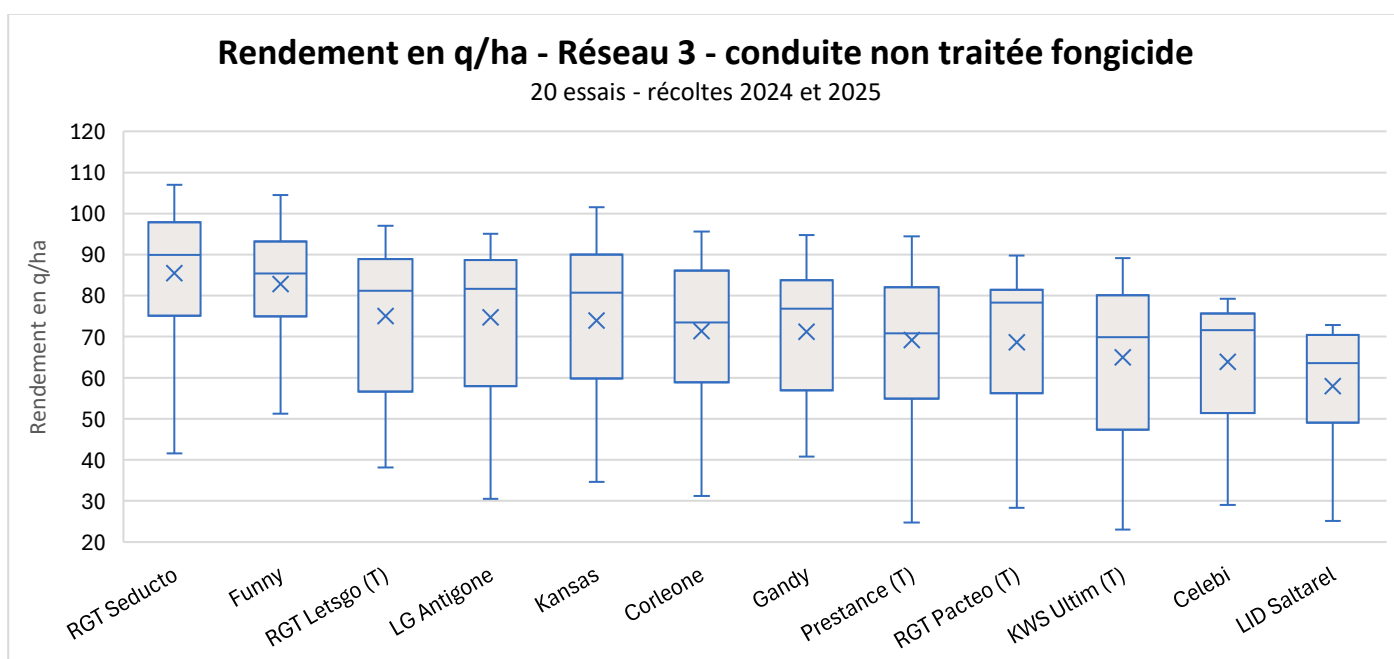
Cotation rendement

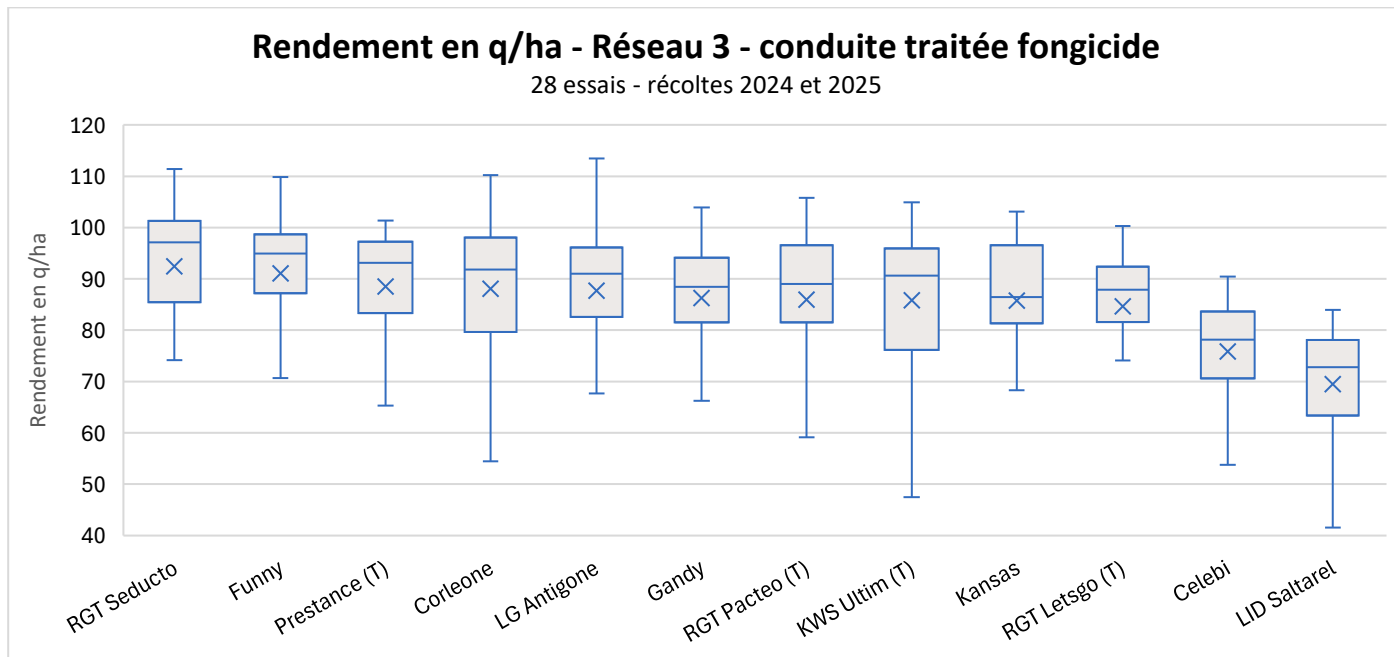
La cotation rendement est la moyenne des pourcentages au témoin de référence (constitué des témoins de rendement) sur l'ensemble des essais durant les 2 années d'études.

Dénomination	Zone d'étude	Type variétal	Cotation rendement		
			Cotation d'inscription (% témoins)	Cotation NT (% témoins)	Cotation T (% témoins)
Celebi	R3	Lignée	90.4	92.7	88.1
Corleone	R3	Lignée	102.5	103.2	101.8
Funny	R3	Lignée	113.7	121.6	105.8
Gandy	R3	Lignée	102.2	104.1	100.3
Kansas	R3	Lignée	103.1	106.6	99.7
LG Antigone	R3	Lignée	104.8	108.0	101.7
LID Saltarel	R3	Lignée	82.0	83.6	80.4
RGT Seducto	R3	Lignée	116.4	125.6	107.1

Rendements observés durant les 2 années d'études

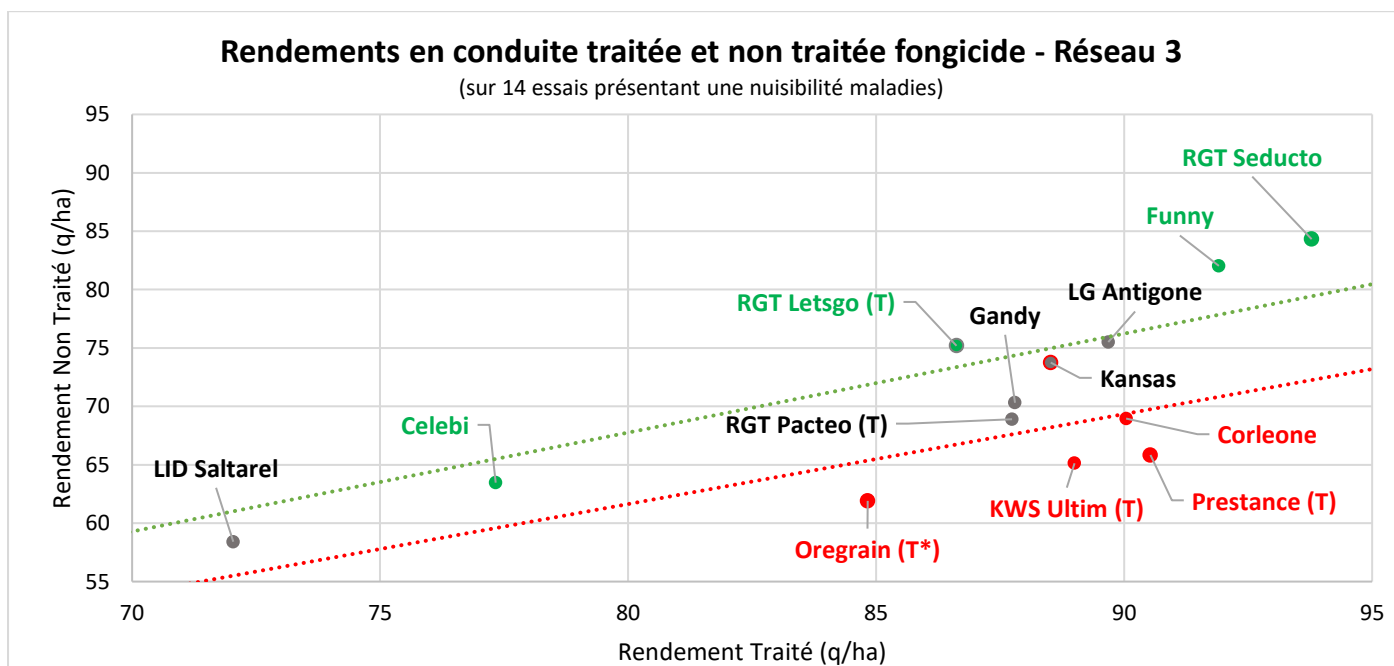
Les graphiques ci-après représentent la distribution des résultats de rendements en q/ha pour chacune des conduites (Traitee et non Traitee fongicide). Les essais validés pour les récoltes de 1^{ère} et de 2^{ème} année des études officielles y sont représentés. Un essai peut être validé sur une seule conduite ou sur deux conduites





Nuisibilité maladies

Les essais sur lesquels les maladies ont eu un impact important sont sélectionnés afin de calculer des écarts de rendements entre conduite traitée et non traitée fongicide. Ce critère est intégré à la décision d'admission des variétés par le biais de bonus/malus. En 2024 et 2025, 14 essais ont été retenus pour l'évaluation de la nuisibilité des maladies.

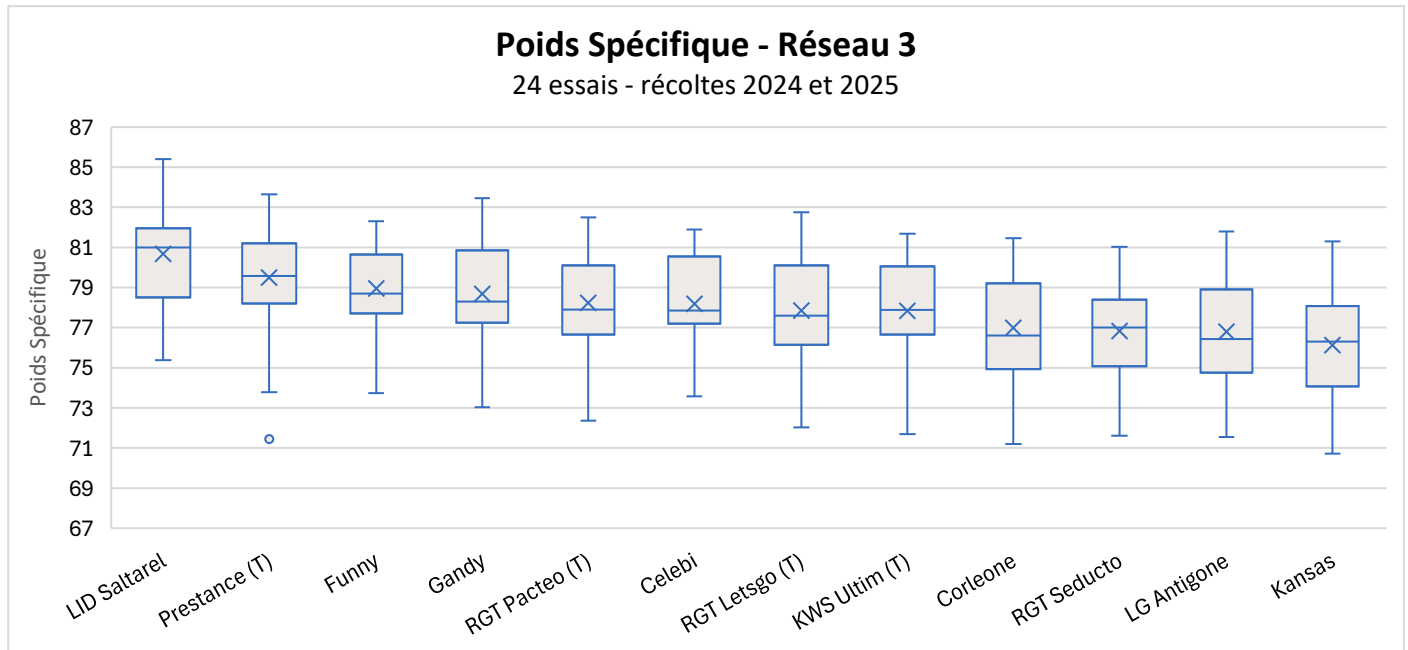


Le graphique ci-dessus représente les rendements observés sur les deux conduites de ces essais. Les variétés présentant un écart de rendement faible (de 80% ou moins) entre conduites obtiennent un bonus d'un point pour leur décision d'inscription (au-dessus de la droite verte). Au contraire les variétés ayant un fort écart de rendement entre ces 2 conduites (plus de 120%) obtiennent un malus (en dessous de la droite rouge) pour leur sensibilité aux maladies.

Valeurs d'usage des nouvelles variétés

Poids Spécifique

Le poids spécifique utilisé pour la décision d'inscription est corrigé de l'effet année. Le graphique ci-dessous représente l'ensemble des données brutes de poids spécifique mesurées sur les échantillons de récolte de 24 essais.



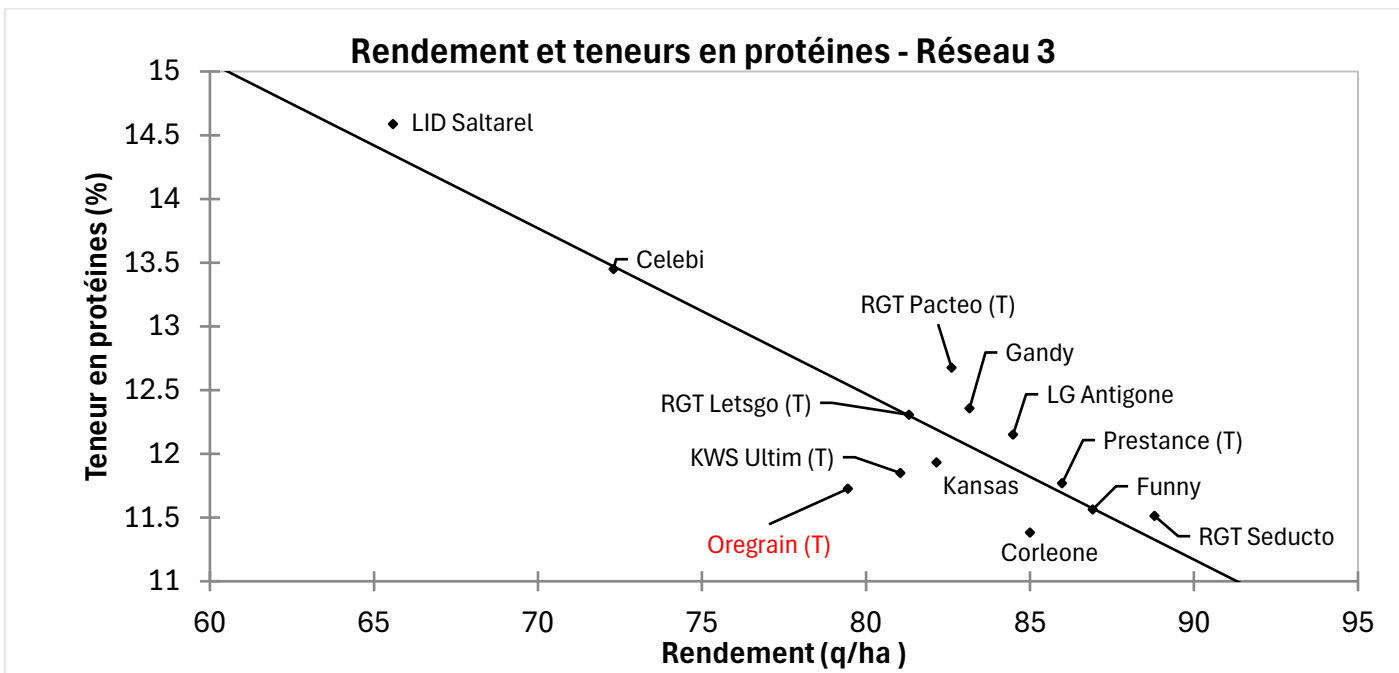
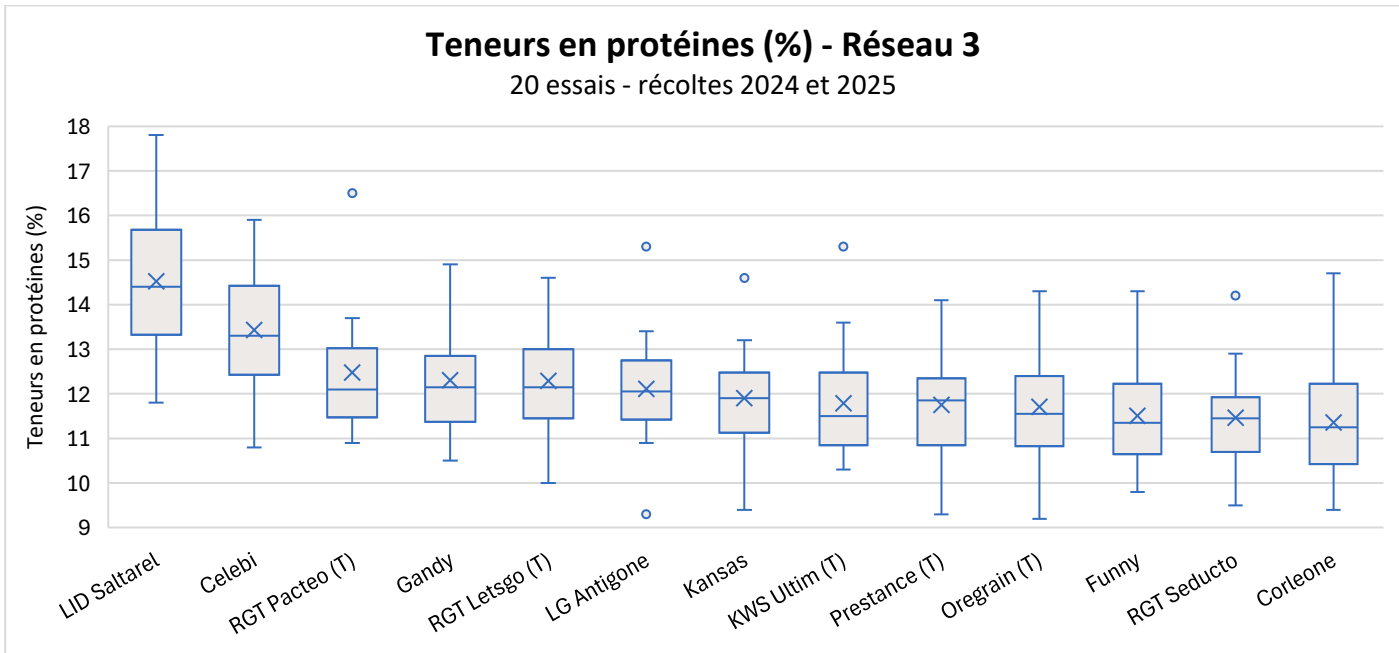
Protéines

La teneur en protéines n'est pas utilisée directement dans la décision d'inscription des variétés. Celle-ci est utilisée pour le calcul de la GPD (Grain Protein Deviation).

Le premier graphique ci-après représente l'ensemble des données brutes de teneurs en protéines mesurées sur les échantillons de récolte de 20 essais.

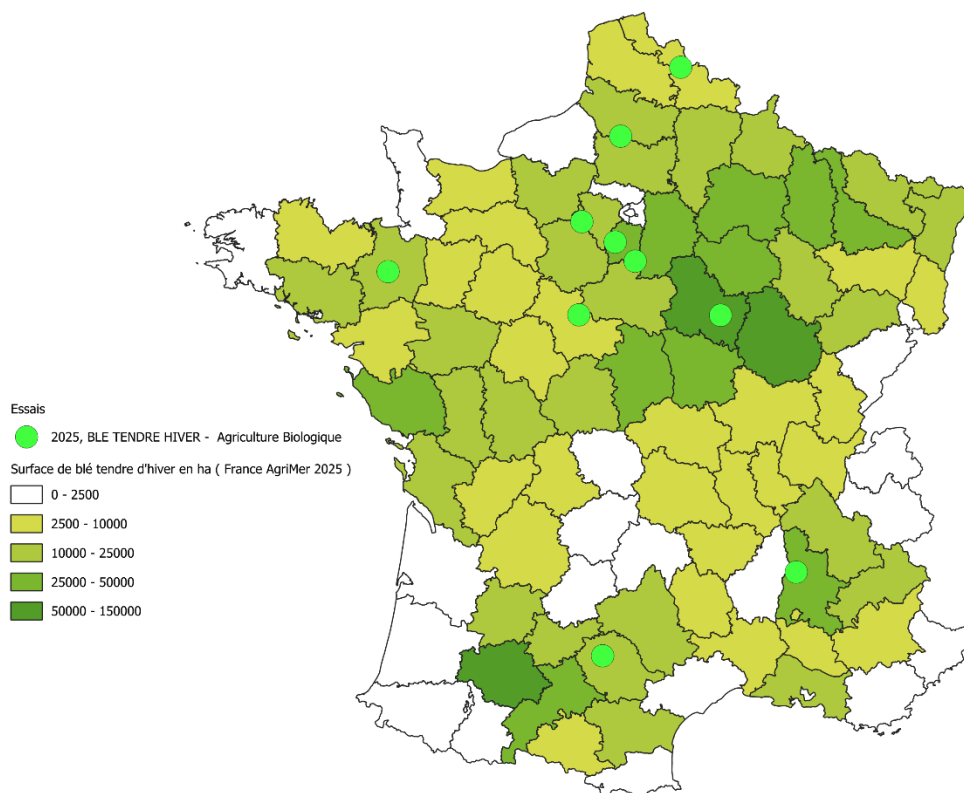
Le second graphique représente la moyenne des rendements et des protéines obtenus sur les 20 essais analysés. La droite présentée est la droite de régression qui a été utilisée lors des épreuves d'inscription pour calculer la note protéines - GPD (Grain Protein Deviation). Elle a été calculée avec l'ensemble des variétés en étude, elle est donc légèrement différente (pente, origine) de celle qui serait tracée avec les variétés présentées.

Les variétés qui s'écartent au-dessus de la droite de régression se distinguent par une dilution moins importante de la protéine dans le grain comparativement aux autres variétés.



RESULTATS DES VARIETES EVALUEES EN RESEAU AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Carte du réseau CTPS blé tendre d’hiver – Réseau Agriculture Biologique



Date source France AgriMer 2025

Témoins Réseau Agriculture Biologique				
Rendement :	IZALCO CS (A)	GWENN (BPS)	GENY (BPS)	TOGANO (A)
Technologie :	Témoins rendement			
Biscuiterie :	GWASTELL			

Résultats de rendements des nouvelles variétés

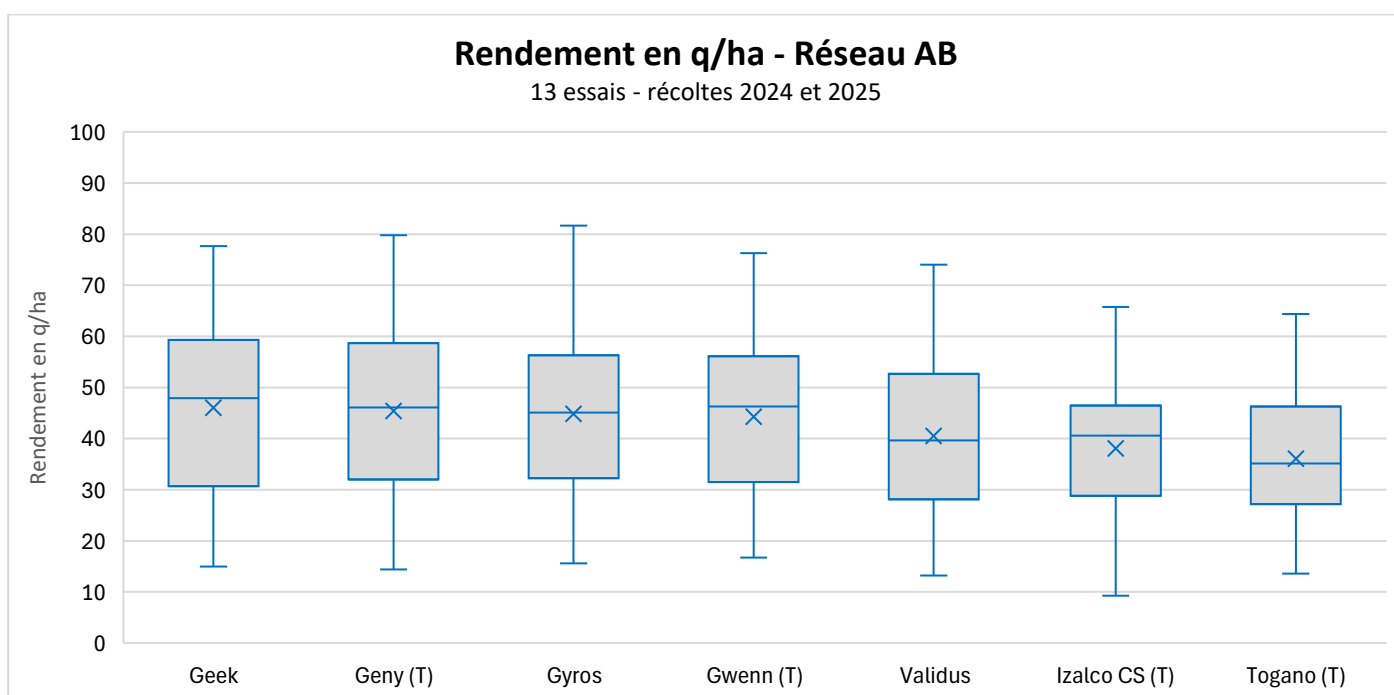
Cotation rendement

La cotation rendement est la moyenne des pourcentages au témoin de référence (constitué des témoins de rendement) sur l'ensemble des essais durant les 2 années d'études.

Cotation rendement			
Dénomination	Zone d'étude	Type variétal	Cotation d'inscription (% témoins)
Geek	AB	Lignée	112.1
Gyros	AB	Lignée	109.7
Validus	AB	Lignée	98.1

Rendements observés durant les 2 années d'études

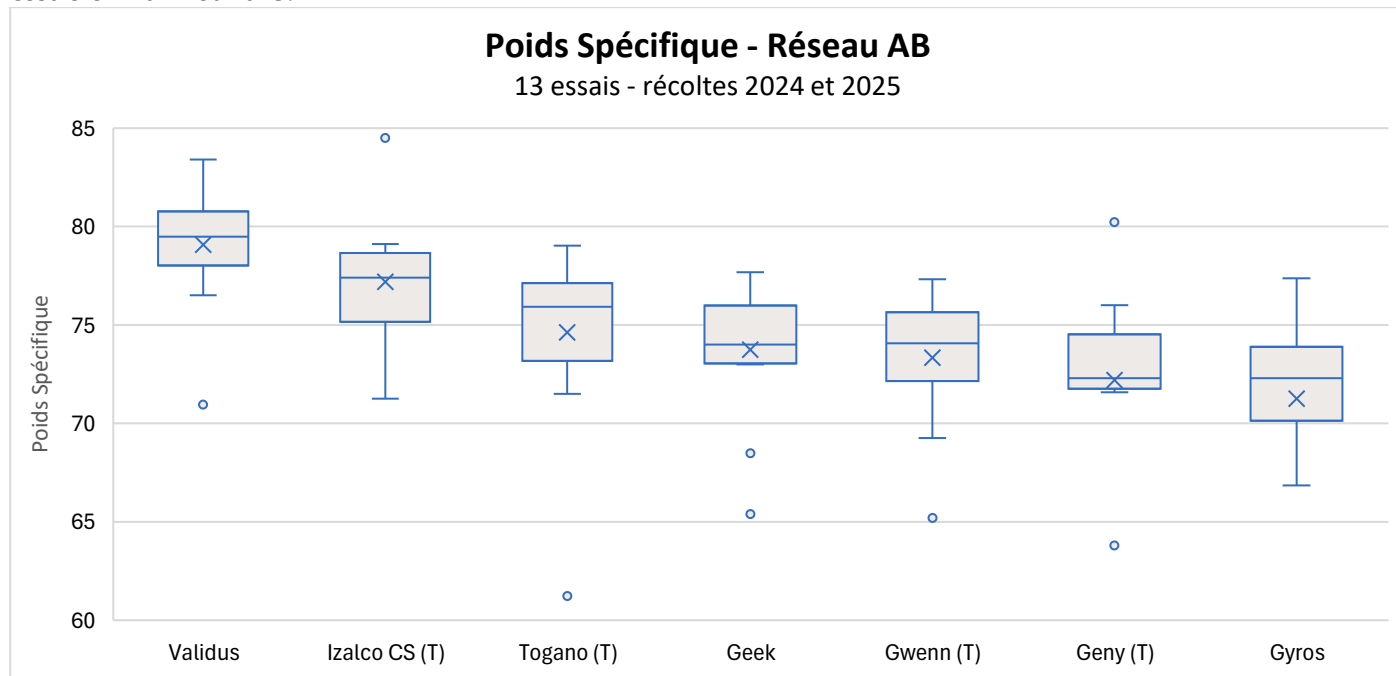
Le graphique ci-après représente la distribution des résultats de rendements en q/ha. L'ensemble des essais validés pour les récoltes 2024 et 2025 y sont représentés.



Valeurs d'usage des nouvelles variétés

Poids Spécifique

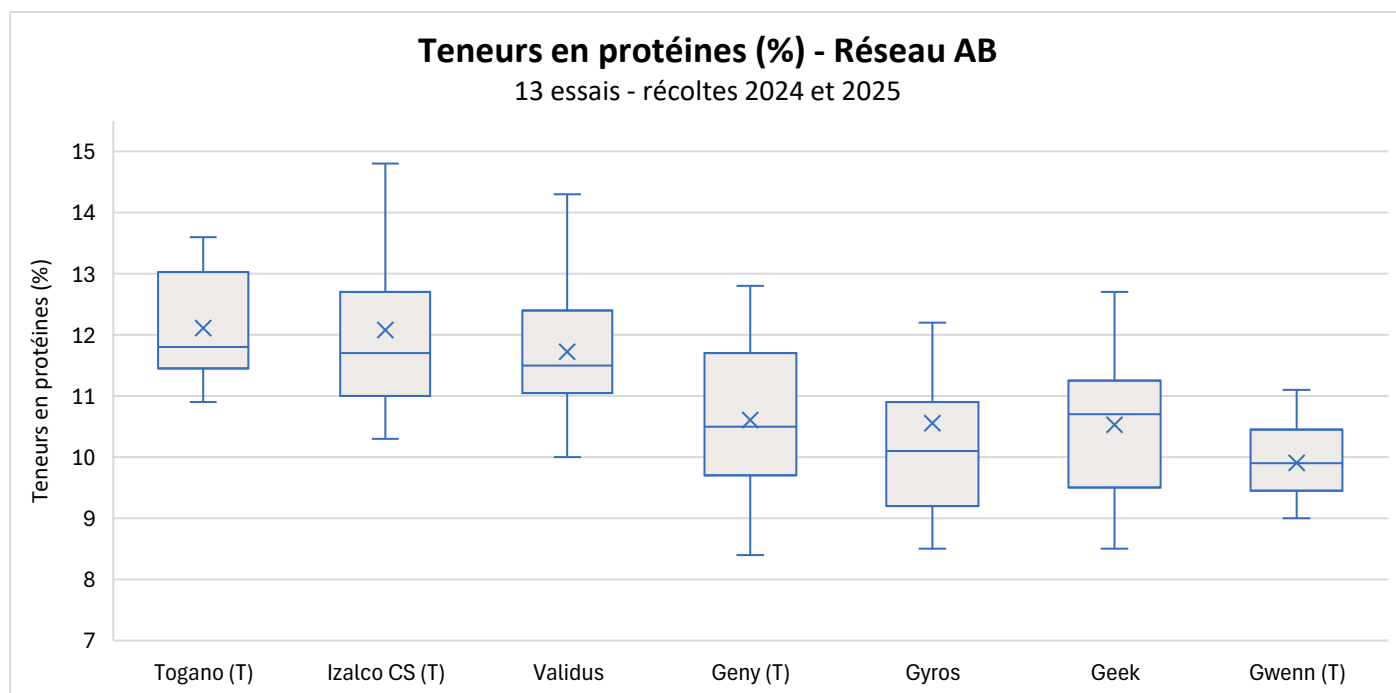
Le poids spécifique utilisé pour la décision d'inscription est corrigé de l'effet année. Les graphiques ci-dessous représentent l'ensemble des données brutes de poids spécifique mesurées sur les échantillons de récolte de 13 essais en 2024 et 2025.



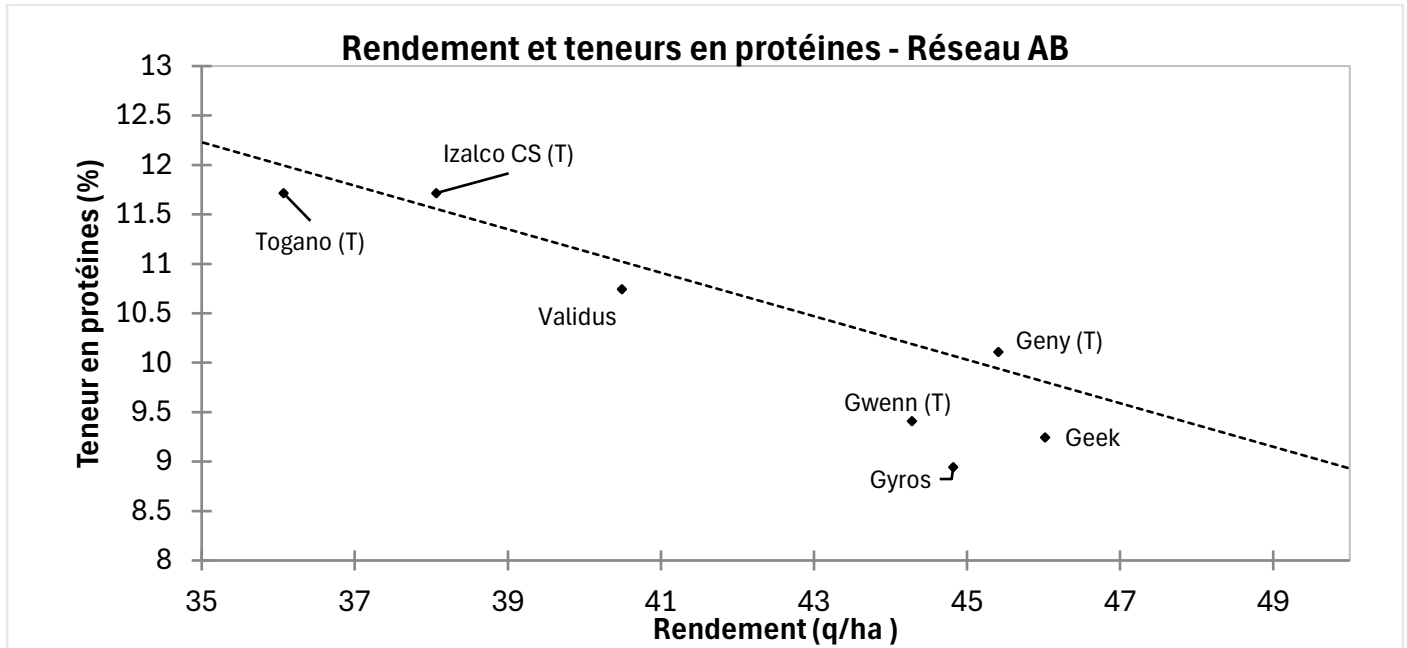
Protéines

La teneur en protéines n'est pas utilisée directement dans la décision d'inscription des variétés. Celle-ci est utilisée pour le calcul de la GPD (Grain Protein Deviation).

Les graphiques ci-après représentent l'ensemble des données brutes de teneurs en protéines mesurées sur les échantillons de récolte de 13 essais en 2024-2025.

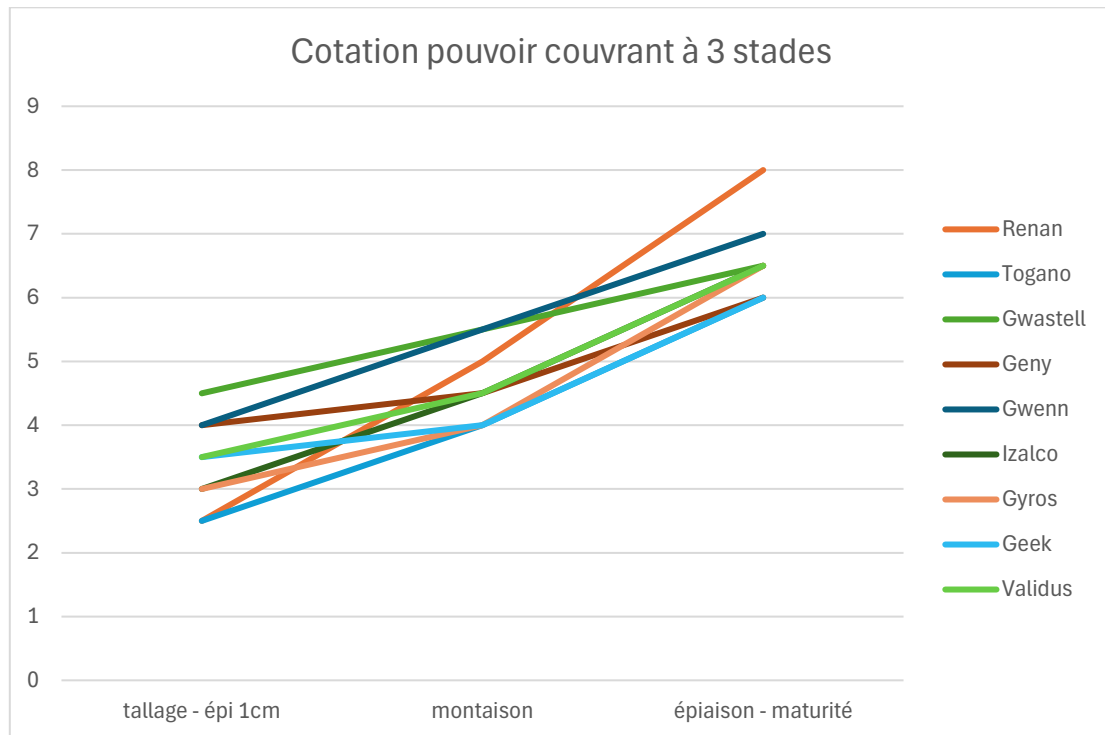


Le graphique ci-après représente pour chaque variété la moyenne des rendements et des protéines obtenus sur les 13 essais conduits en agriculture biologique.

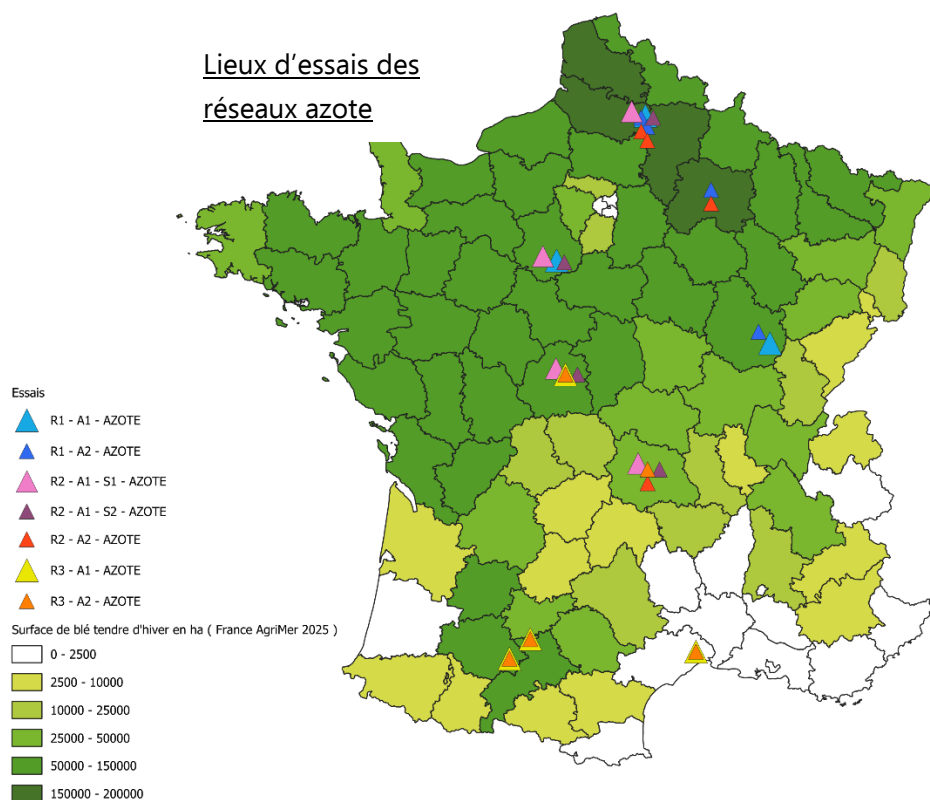


Couverture du sol

Une évaluation visuelle du taux de couverture du sol est réalisée à 3 stades différents. Le graphique ci-dessous présente les cotations des nouvelles variétés et des témoins à ces 3 stades.



RESULTATS DE L'ÉVALUATION DU COMPORTEMENT DES VARIETES DE BLE TENDRE D'HIVER VIS-A-VIS DE L'AZOTE



Les variétés candidates sont étudiées dans un réseau d'essais à 2 niveaux d'apports d'engrais azoté :

- une dose X kg N/ha, dose d'azote prévisionnelle préconisée pour les essais,
- une dose X-80 kg N/ha, dose susceptible d'induire une carence azotée significative,

L'azote est apporté en 3 à 4 apports, toutes les modalités d'azote ont un apport tallage et un apport autour de la dernière feuille étalée, la différenciation entre les doses se fait sur les apports réalisés pendant la montaison.

Les résultats présentés ci-après sont ceux des expérimentations spécifiques. Les variétés sont testées dans leur réseau de précocité. Elles sont réparties en 2 séries d'essais en 1^{ère} année réseau 2.

Les résultats sont présentés par réseau d'évaluation, les premiers graphiques représentent les moyennes des rendements et teneurs en protéines observés sur les deux conduites en tenant compte des essais pour lesquels une différence de rendement et/ou de teneur en protéines a été observée. La droite rouge correspond à un écart de 115 % et la droite verte à un écart de 85% à un écart de référence calculé (fonction de l'écart moyen observé sur la série et du rendement en X).

Les deuxièmes graphiques représentent les indicateurs calculés pour chaque essai, ils ont été centrés par rapport à la moyenne des variétés.

L'indicateur retenu pour présenter les résultats de cette expérimentation est la perte exprimée en % du potentiel des variétés : pour le rendement et pour la teneur en protéines.

$$\text{Indicateur tolérance à une carence en azote rendement} = \frac{\text{Rendement dose } X - \text{rendement dose } X-80}{\text{Rendement à la dose } X}$$

Tableaux de présentation des essais azote récoltes 2024 et 2025

BLE TENDRE HIVER RESEAU 1 TARDIF 2024 et 2025

		2024, BLE TENDRE HIVER- RESEAU 1 -TARDIF ANNEE 1- AZOTE				2025, BLE TENDRE HIVER- RESEAU 1 -TARDIF ANNEE 2- AZOTE			
Identification	N° Essai	1026828	1026829	1026830	1026831	1027840	1027841	1027842	1027843
	Commune	ESSEY ET MAIZERAIS	ESTREES MONS	MONDONVILLE ST JEAN	THOREY EN PLAINE	VRAUX	ESTREES MONS	AUBIGNY AUX KAISNES	AHUY
	Code Postal	54470	80200	28700	21110	51150	80200	02590	21121
Données Agronomiques	Libellé Nom Sol	Argile limoneuse hydromorphe sur marne		Limon argileux profond	Limon argileux profond	Craie à poches			
	Libellé Précédent N-1	Tournesol		Pomme de terre		Blé tendre Hiver	Colza oléa Hiver		
	Date Semis	10/10/2023	23/10/2023	10/10/2023	16/10/2023	17/10/2024	28/10/2024		
	Date Récolte	03/08/2024		22/07/2024	21/07/2024	11/07/2025	04/08/2025		
Essai	Nombre de variétés notées	33	34	35	36	19	20		
	Nombre de répétitions notées	3	3	2	3	2	3		
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet variété	0%	0%	0%	0%	0%	0%		
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet répétition	3%	0%	31%	64%	0%	8%		
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet traitement*variété	97%	0%	0%	0%	95%	4%		
	Anova : Probabilité F du test de l'effet du facteur traitement	22%	1%	9%	3%	20%	1%		
Dose d'Azote X unités	Rendement X (q/ha)	85.9	85.8	99.9	75.4	90.4	103.1		
	Protéines X (%)	10.2	12.3	10.8	11.3	11.4			
	Azote exporté (kg/ha)	130.6	157.2	160.8	127.0	153.5			
Dose d'Azote X-80 unités	Rendement X-80 (q/ha)	76.3	78.5	84.1	72.3	76.4	94.1		
	Protéines X-80 (%)	9.2	11.6			10.7			
	Azote exporté X-80 (kg/ha)	104.6	135.8			121.8			

BLE TENDRE HIVER RESEAU 2 Série 1 - 2024 et 2025

		2024, BLE TENDRE HIVER- RESEAU 2 -1/2 PRECOCE- ANNEE 1 SERIE 1- Azote					2025, BLE TENDRE HIVER- RESEAU 2 -1/2 PRECOCE- ANNEE 2- AZOTE				
Identification	N° Essai	1026847	1026848	1026849	1026850	1026851	1027909	1027910	1027911	1027912	1027913
	Commune	CLERMONT FERRAND	ESSEY ET MAIZERAIS	ESTREES MONS	MONDONVILLE ST JEAN	COINGS	CLERMONT FERRAND	VRAUX	ESTREES MONS	AUBIGNY AUX KAISNES	COINGS
	Code Postal	63000	54470	80200	28700	36130	63000	51150	80200	2590	36130
Données Agronomiques	Libellé Nom Sol	Terre noire saine moyenne	Argile limoneuse hydromorphe sur marne		Limon argileux profond		Terre noire saine moyenne	Craie à poches		Limon battant sain	
	Libellé Précédent N-1	Tournesol	Tournesol	Colza oléa Hiver	Pomme de terre		Sorgho fourrager	Blé tendre Hiver	Colza oléa Hiver	Pomme de terre	
	Date Semis	08/11/2023	10/10/2023	23/10/2023	10/10/2023		06/11/2024	17/10/2024	28/10/2024	23/10/2024	05/11/2024
	Date Récolte	16/07/2024	03/08/2024	24/07/2024	22/07/2024		01/07/2025	11/07/2025	04/08/2025	15/07/2025	05/07/2025

Essai	Nombre de variétés notées	30		26	28		36	34	34	34	34
	Nombre de répétitions notées	2		3	2		2	2	3	3	4
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet variété	0.00%		3.87%	0.00%		0.00%	0.02%	0.00%	0.05%	0.00%
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet répétition	87.11%		99.25%	55.99%		0.00%	18.03%	48.02%	4.03%	0.00%
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet traitement*variété	0.00%		64.40%	0.06%		0.06%	5.88%	1.26%	64.55%	
	Anova : Probabilité F du test de l'effet du facteur traitement	18.17%		77.83%	20.76%		18.87%	3.73%	1.90%	0.91%	

Dose d'Azote X unités	Rendement X (q/ha)	85.9	91.82	84.99	98.38		92.0	100.3	107.6	122.4	82.3
	Protéines X (%)	11.5	10.7	12.8	12.2		11.7	11.9		12.4	12.7
	Azote exporté (kg/ha)	147.2	146.4	162.1	178.8		161.0	177.8		226.6	155.6

Dose d'Azote X-80 unités	Rendement X-80 (q/ha)	72.5	72.93	78.25	75.23		81.7	84.5	93.1	113.4	
	Protéines X-80 (%)	10.4	9.2	12.1	9.9		9.6	11.1			
	Azote exporté X-80 (kg/ha)	112.4	100.0	141.1	111.0		116.7	139.5			

BLE TENDRE HIVER RESEAU 2 Série 2 - 2024 et 2025

		2024, BLE TENDRE HIVER- RESEAU 2 -1/2 PRECOCE- ANNEE 1 SERIE 2- AZOTE					2025, BLE TENDRE HIVER- RESEAU 2 -1/2 PRECOCE- ANNEE 2- AZOTE				
Identification	N° Essai	1026867	1026868	1026869	1026870	1026871	1027909	1027910	1027911	1027912	1027913
	Commune	CLERMONT FERRAND	ESSEY ET MAIZERAIS	ESTREES MONS	MONDONVILLE ST JEAN	COINGS	CLERMONT FERRAND	VRAUX	ESTREES MONS	AUBIGNY AUX KAINES	COINGS
	Code Postal	63000	54470	80200	28700	36130	63000	51150	80200	2590	36130
Données Agronomiques	Libellé Nom Sol	Terre noire saine moyenne	Argile limoneuse hydromorphe sur marnes		Limon argileux profond		Terre noire saine moyenne	Craie à poches		Limon battant sain	
	Libellé Précédent N-1	Tournesol	Tournesol	Colza oléa Hiver	Pomme de terre		Sorgho fourrager	Blé tendre Hiver	Colza oléa Hiver	Pomme de terre	
	Date Semis	08/11/2023	10/10/2023	23/10/2023	10/10/2023		06/11/2024	17/10/2024	28/10/2024	23/10/2024	05/11/2024
	Date Récolte	16/07/2024	03/08/2024	24/07/2024	22/07/2024		01/07/2025	11/07/2025	04/08/2025	15/07/2025	05/07/2025

Essai	Nombre de variétés notées	27	27	26	28		36	34	34	34	34
	Nombre de répétitions notées	2	3	3	2		2	2	3	3	4
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet variété	0.00%	0.14%	0.00%	3.40%		0%	0%	0%	0%	0%
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet répétition	83.03%	74.12%	87.66%	89.41%		0%	18%	48%	4%	0%
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet traitement*variété	0.00%	0.03%	0.00%	0.00%		0%	6%	1%	65%	
	Anova : Probabilité F du test de l'effet du facteur traitement	9.48%	10.55%	1.47%	1.67%		19%	4%	2%	1%	

Dose d'Azote X unités	Rendement X (q/ha)	85.6	89.0	80.1	99.2		92.0	100.3	107.6	122.4	82.3
	Protéines X (%)	11.2	11.1	13.2	12.2		11.7	11.9	-	12.4	12.7
	Azote exporté (kg/ha)	142.9	147.2	157.6	180.2		161.0	177.8		226.6	155.6

Dose d'Azote X-80 unités	Rendement X-80 (q/ha)	71.9	71.4	74.1	72.4		81.7	84.5	93.1	113.4	
	Protéines X-80 (%)	10.4	9.5	12.4	10.6		9.6	11.1	-		
	Azote exporté X-80 (kg/ha)	111.4	101.0	136.9	114.4		116.7	139.5			

BLE TENDRE HIVER RESEAU 3 - 2024 et 2025

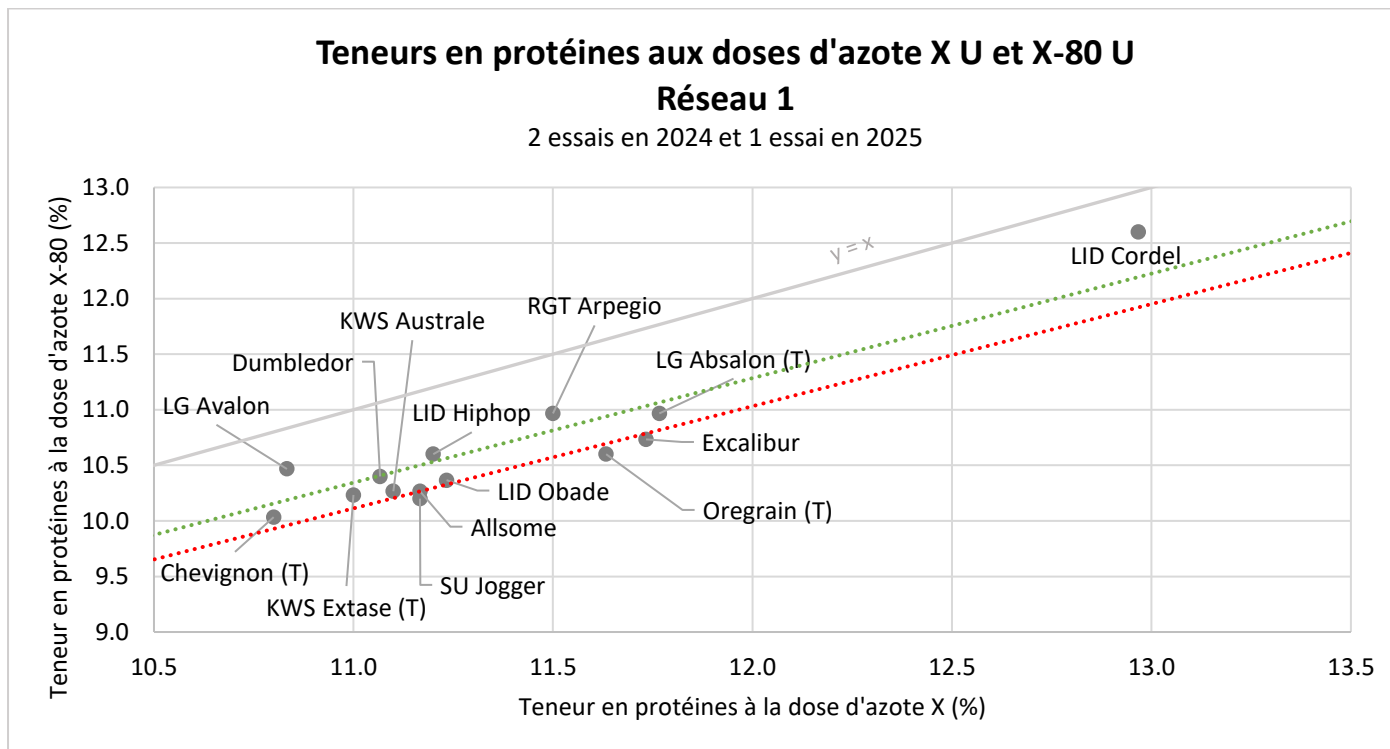
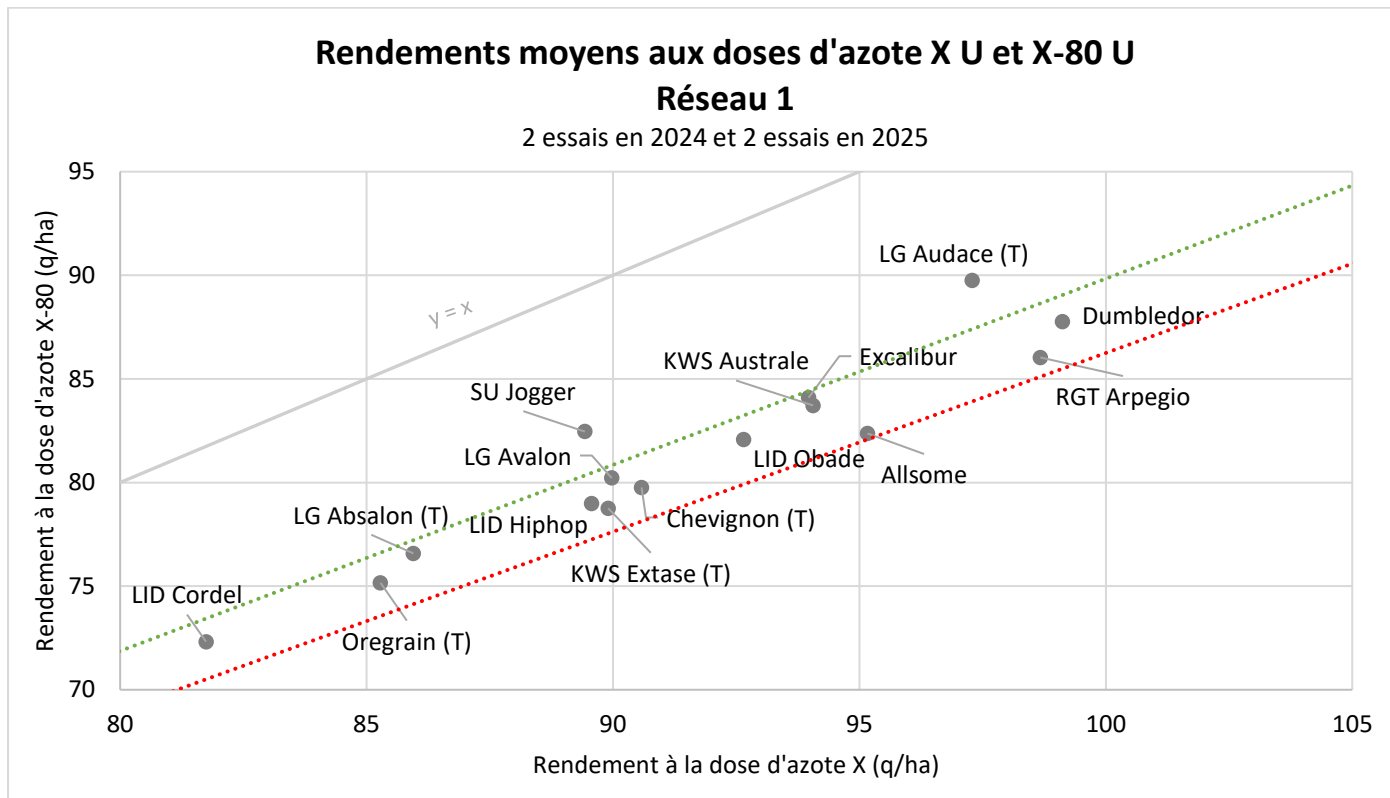
		2024, BLE TENDRE HIVER- RESEAU 3 - PRECOCE- ANNEE 1- AZOTE				2025, BLE TENDRE HIVER- RESEAU 3 - PRECOCE- ANNEE 2- AZOTE				
Identification	N° Essai	1026886	1026887	1026888	1026889	1027953	1027954	1027955	1027956	1027957
	Commune	MONTEILS	GISCARO	36130	CLAPIERS	CLERMONT FERRAND	AUCAMVILLE	LAHAS	COINGS	CLAPIERS
	Code Postal	82300	32200	COINGS	34830	63000	82600	32130	36130	34830
Données Agronomiques	Libellé Nom Sol		Terreforts profonds		Alluvions limoneuses profondes	Terre noire saine moyenne	Alluvions limono argileuses	Terreforts profonds		Sol sableux calcaire superficiel
	Libellé Précédent N-1		Tournesol		Soja	Sorgho fourrager	Tournesol	Tournesol		Soja
	Date Semis		28/10/2023		08/11/2024	06/11/2024	15/11/2025	25/10/2024	05/11/2024	22/10/2024
	Date Récolte		05/07/2024		02/07/2024	30/06/2025	30/06/2025	20/06/2025	05/07/2025	24/06/2025

Essai	Nombre de variétés notées		22		24	18	18	17	16	18
	Nombre de répétitions notées		2		2	2	2	2	4	2
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet variété		0.20%		0.00%	0.00%	0.02%	0.00%	0.00%	0.18%
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet répétition		0.00%		63.18%	3.59%	75.99%	19.59%	4.56%	14.51%
	ANOVA : Probabilité F du test de l'effet traitement*variété		0.10%		11.11%	9.62%	42.41%	0.30%		0.23%
	Anova : Probabilité F du test de l'effet du facteur traitement		6.83%		2.55%	3.68%	13.50%	3.29%		13.87%

Dose d'Azote X unités	Rendement X (q/ha)		78.5		90.3	89.0	79.4	78.4	84.6	85.6
	Protéines X (%)		13.4		11	11.9		12.0	12.8	11.2
	Azote exporté (kg/ha)		156.8		148.1	157.9		140.2	161.1	143.2

Dose d'Azote X-80 unités	Rendement X-80 (q/ha)		69.6		75.4	78.4	71.9	60.9		74.0
	Protéines X-80 (%)		11.7		10.5	9.9		10.8		10.8
	Azote exporté X-80 (kg/ha)		121.4		118.0	115.4		97.7		119.1

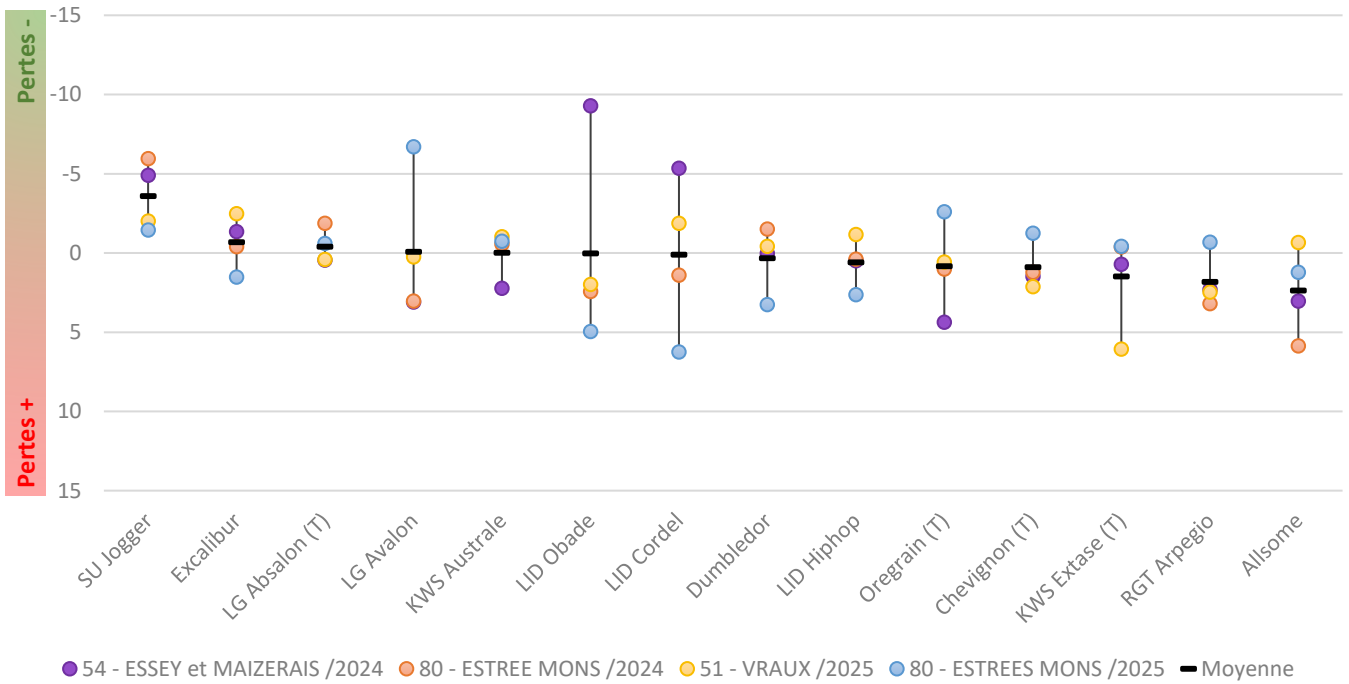
Résultats réseau 1



La droite rouge correspond à un écart de 115 % et la droite verte à un écart de 85% à un écart de référence calculé (fonction de l'écart moyen observé sur la série et du rendement en X).

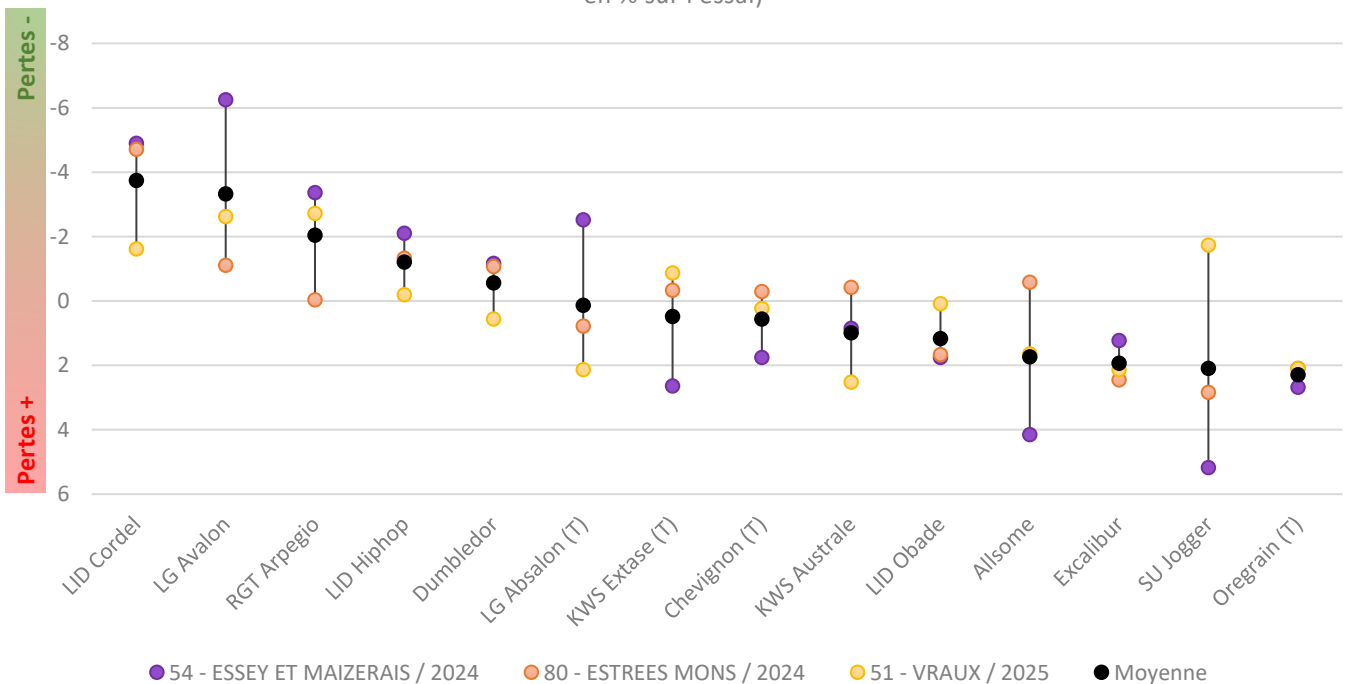
Indicateurs de tolérance rendement par essai, centrés sur moyennes essais Réseau 1 (2024-2025)

(perte de rendement en X-80 en % du rendement en X - moyenne des pertes en % sur l'essai)

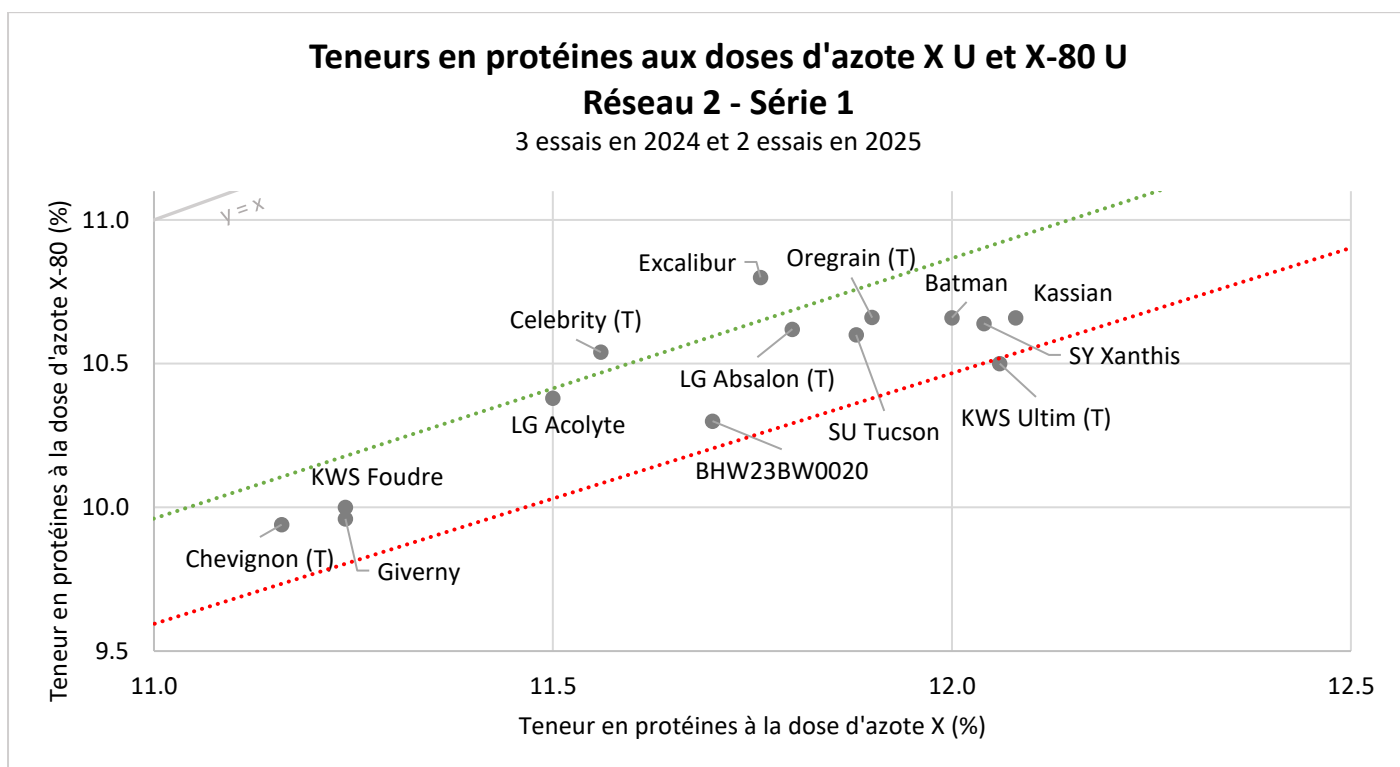
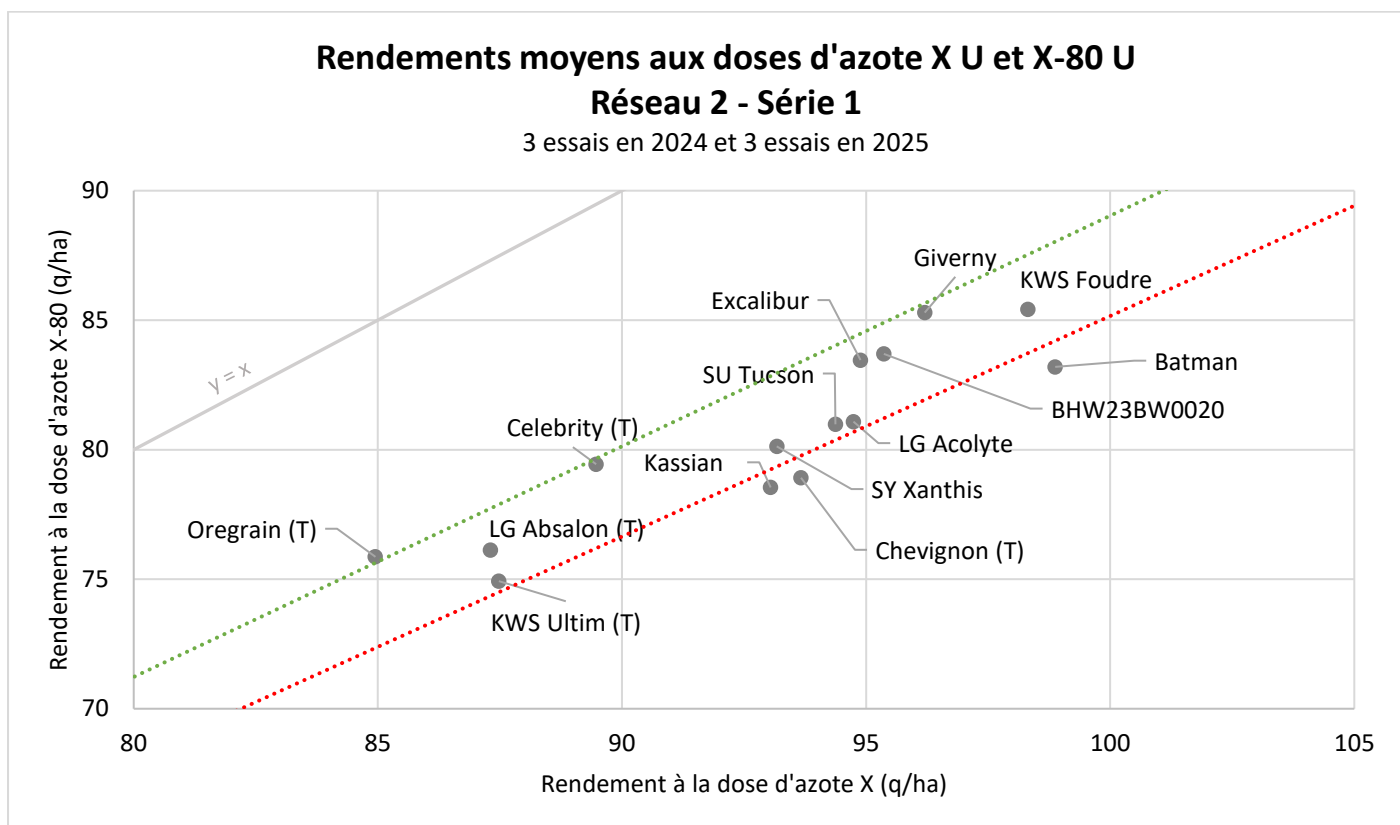


Indicateurs de tolérance protéines par essai, centrés sur moyennes essais Réseau 1 (2024-2025)

(perte de teneur en protéines en X-80 en % de la teneur en protéines en X - moyenne des pertes en % sur l'essai)



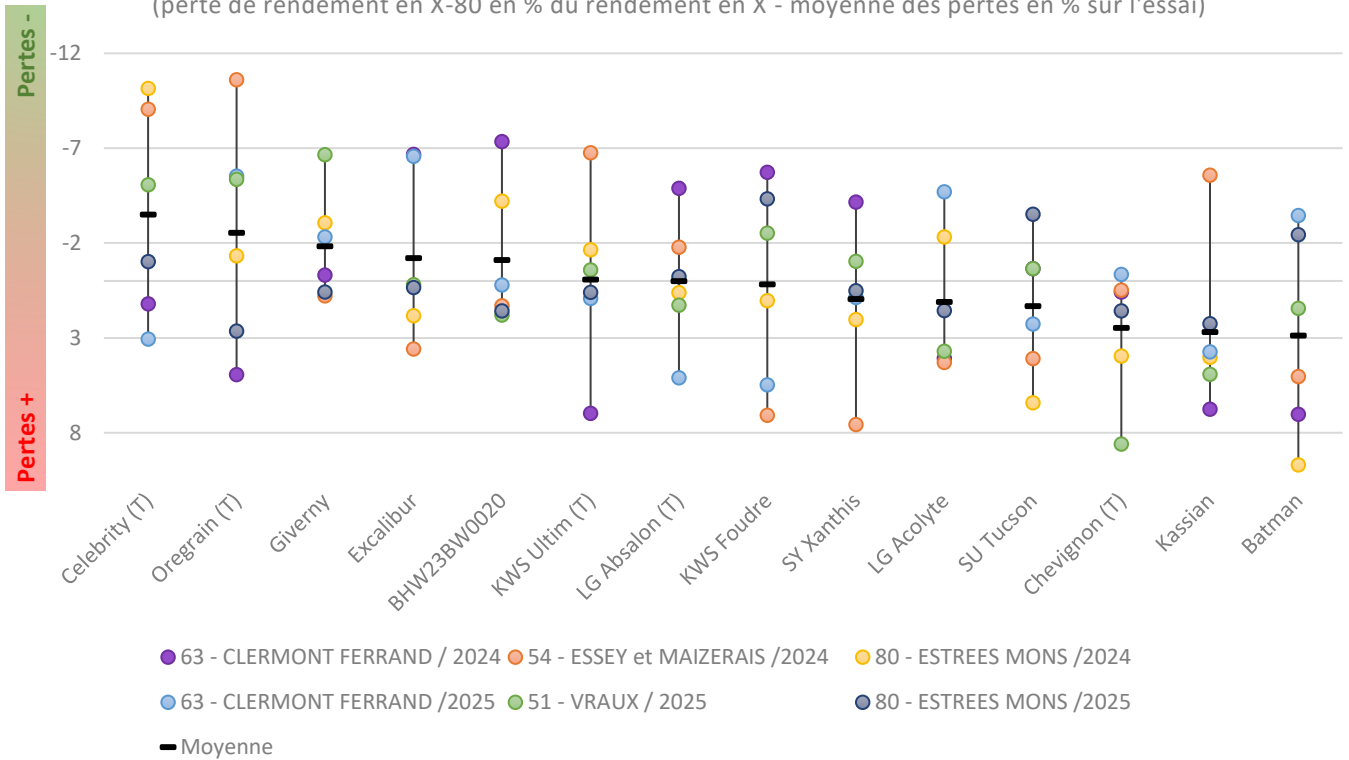
Résultats réseau 2



La droite rouge correspond à un écart de 115 % et la droite verte à un écart de 85% à un écart de référence calculé (fonction de l'écart moyen observé sur la série et du rendement en X).

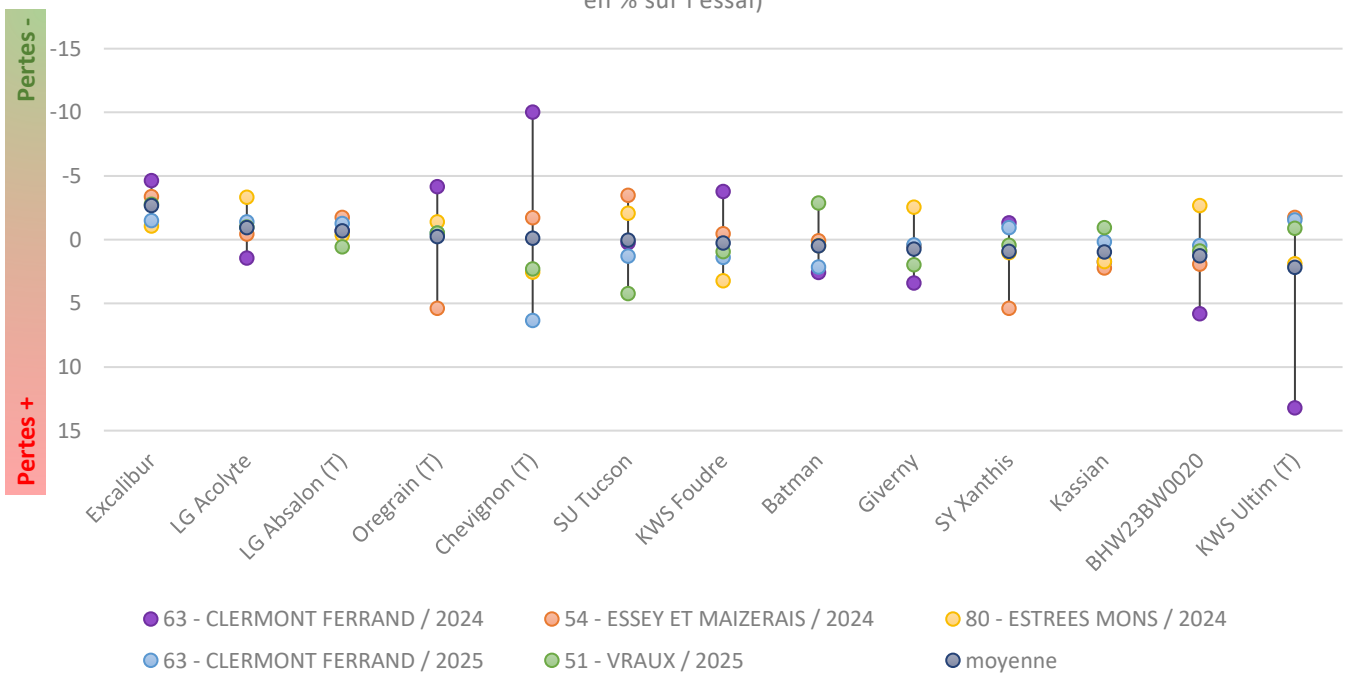
Indicateurs de tolérance rendement par essai, centrés sur moyennes essais Réseau 2 - série 1 (2024-2025)

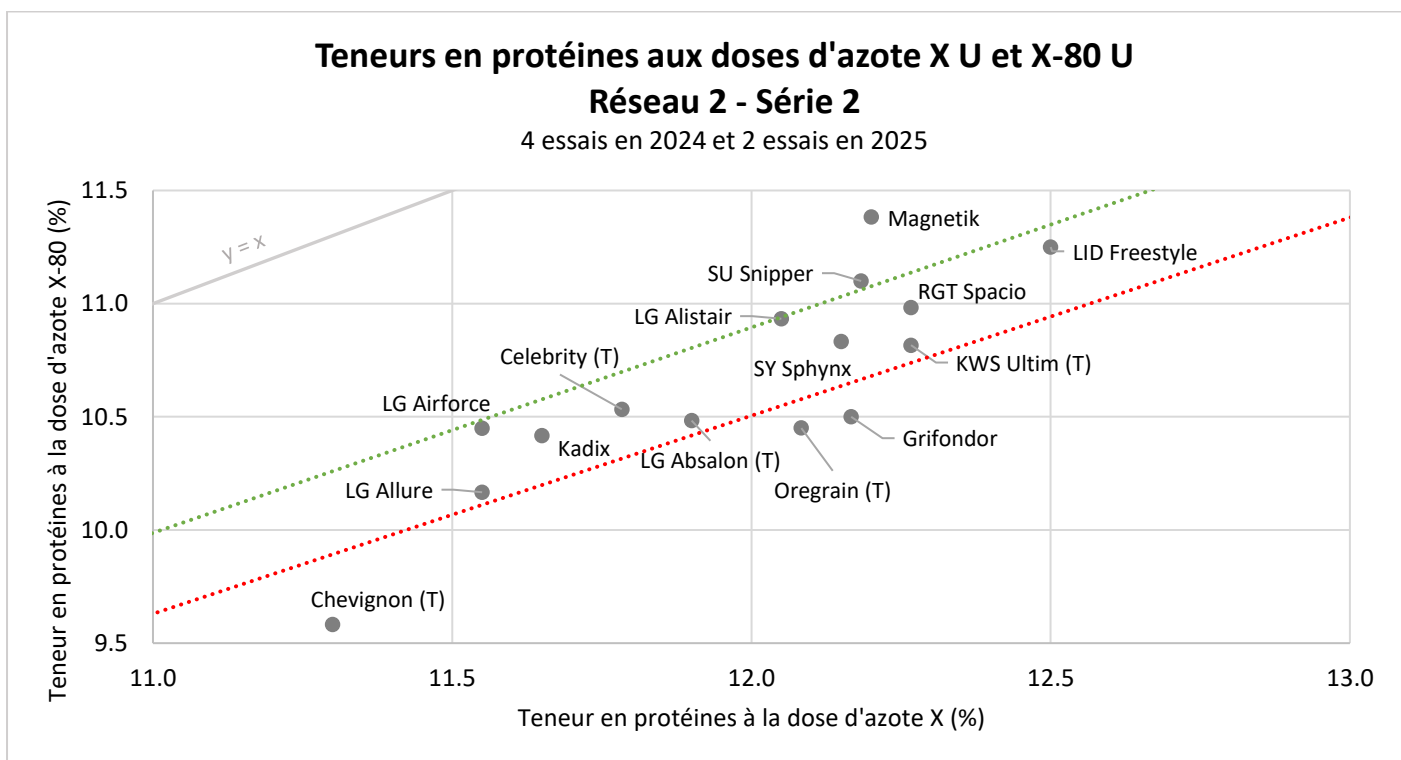
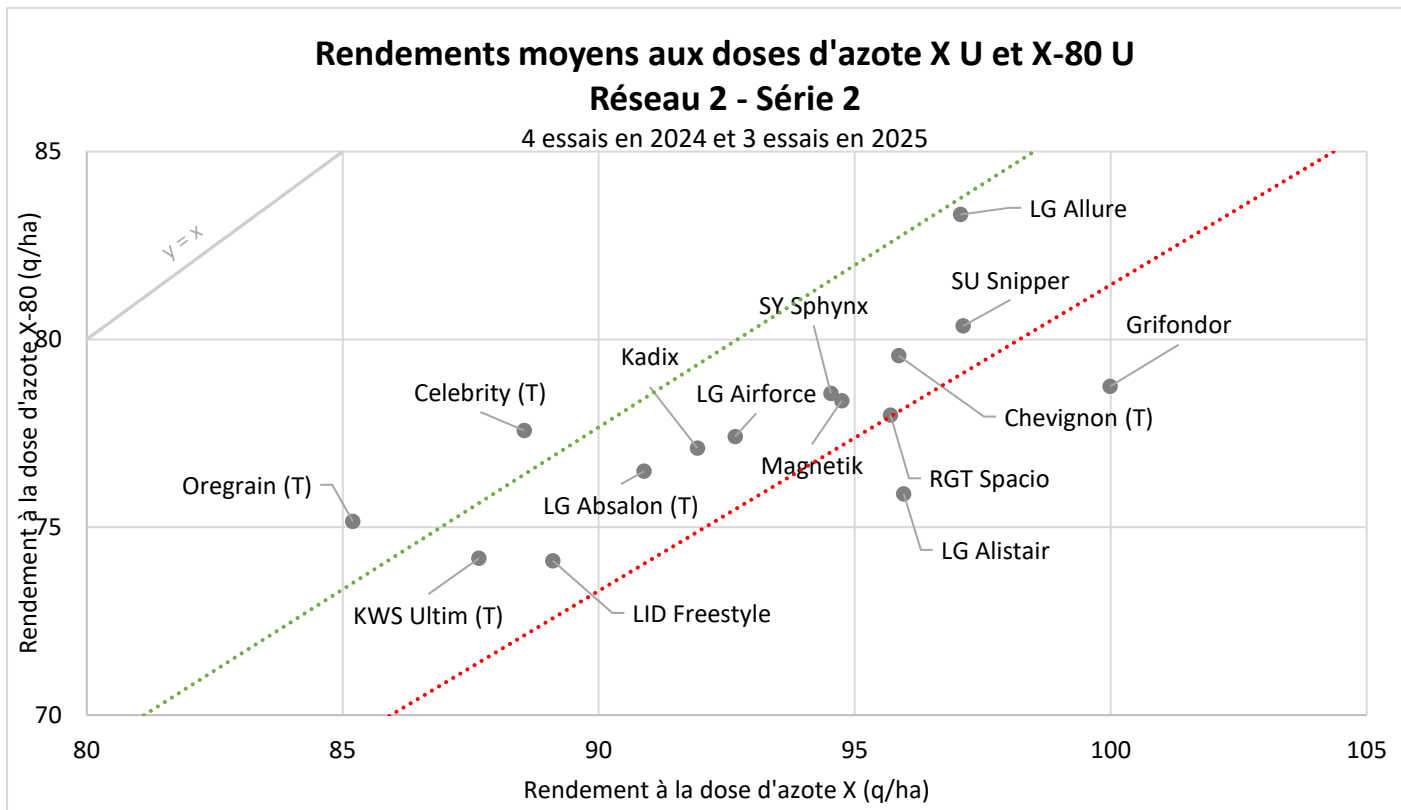
(perte de rendement en X-80 en % du rendement en X - moyenne des pertes en % sur l'essai)



Indicateurs de tolérance protéines par essai, centrés sur moyennes essais Réseau 2 - série 1 (2024-2025)

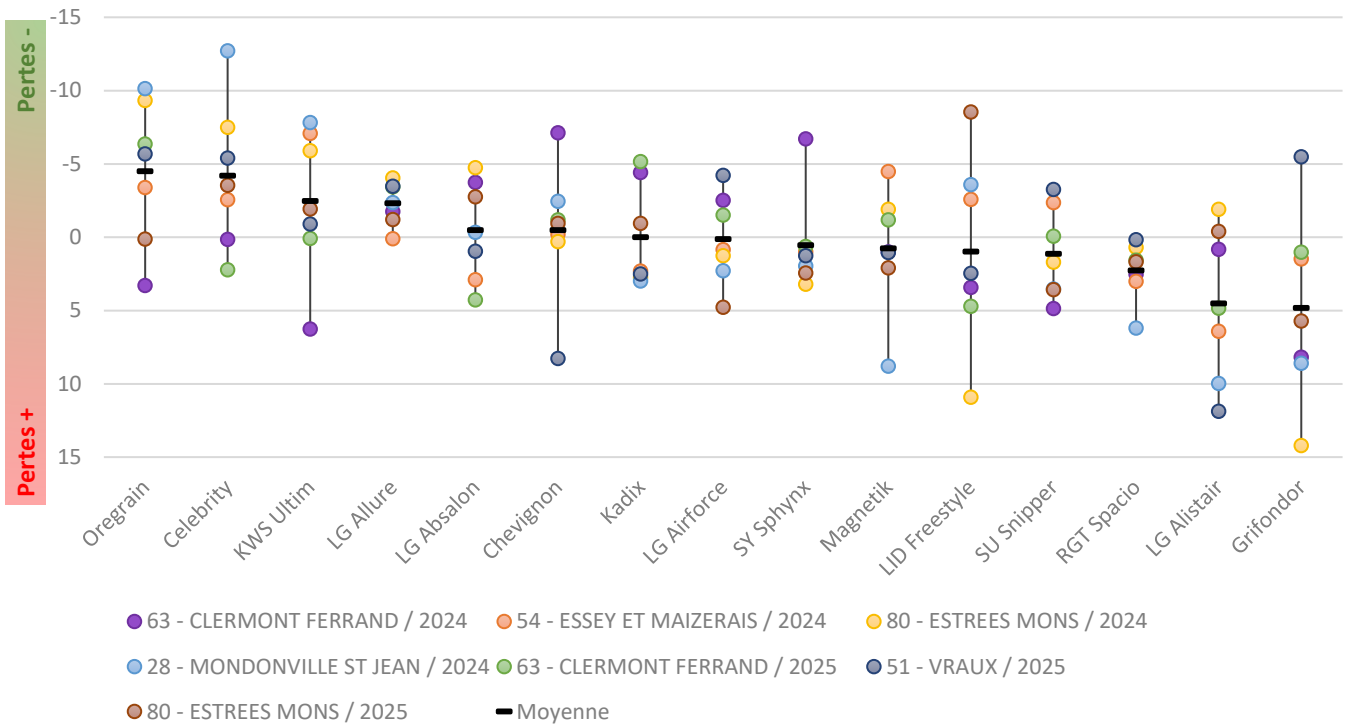
(perte de teneur en protéines en X-80 en % de la teneur en protéines en X - moyenne des pertes en % sur l'essai)





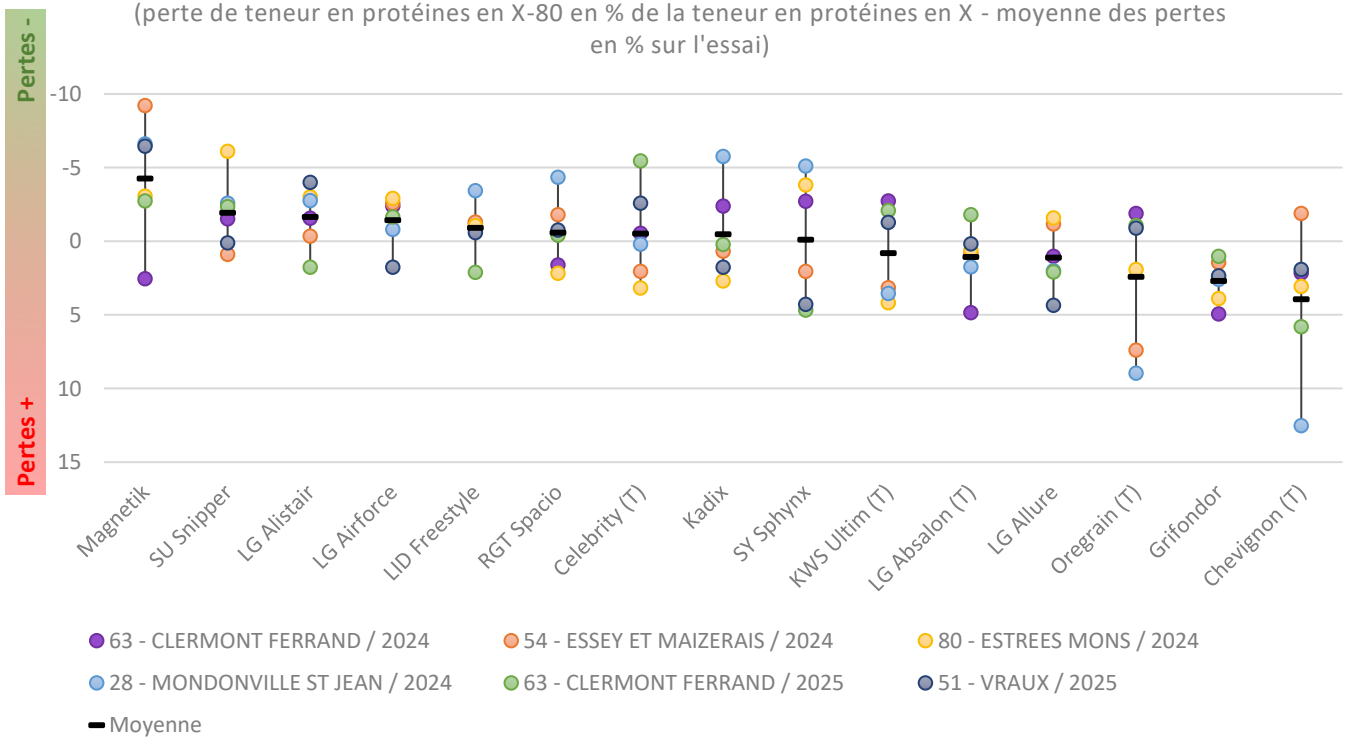
Indicateurs de tolérance rendement par essai, centrés sur moyennes essais Réseau 2 - série 2 (2024-2024)

(perte de rendement en X-80 en % du rendement en X - moyenne des pertes en % sur l'essai)



Indicateurs de tolérance protéines par essai, centrés sur moyennes essais Réseau 2 - série 2 (2024-2025)

(perte de teneur en protéines en X-80 en % de la teneur en protéines en X - moyenne des pertes en % sur l'essai)

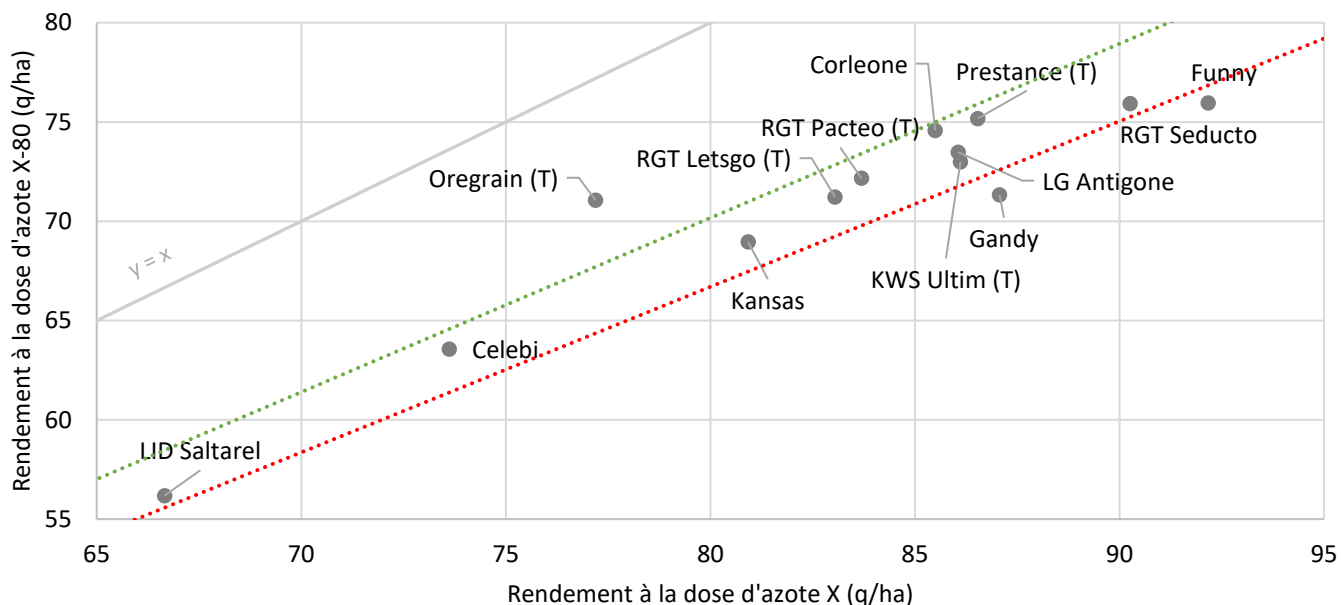


Résultats réseau 3

Rendements moyens aux doses d'azote X U et X-80 U

Réseau 3

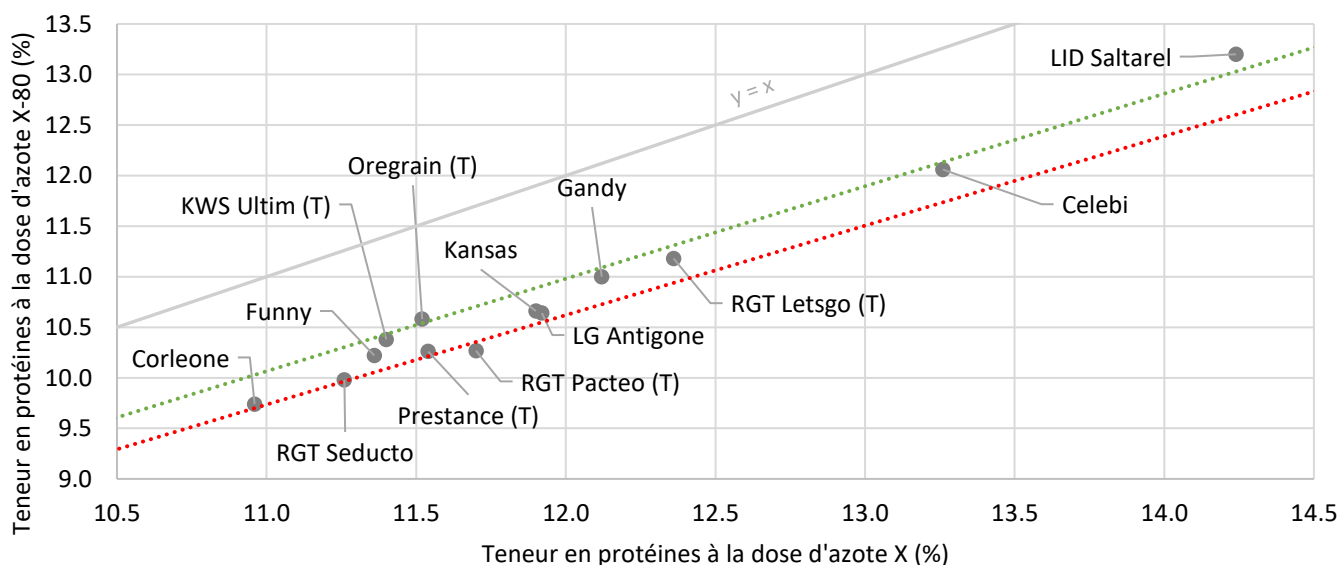
2 essais en 2024 et 4 essais en 2025



Teneurs en protéines aux doses d'azote X U et X-80 U

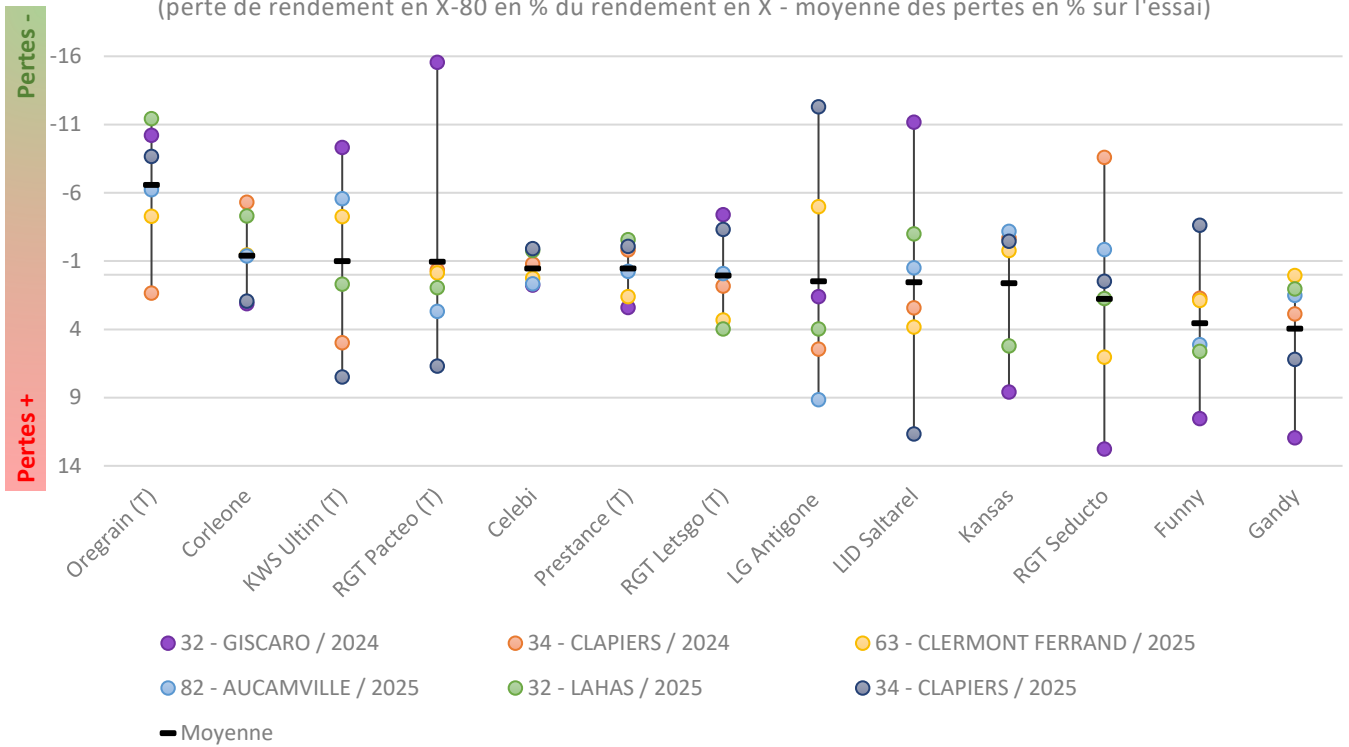
Réseau 3

2 essais en 2024 et 3 essais en 2025



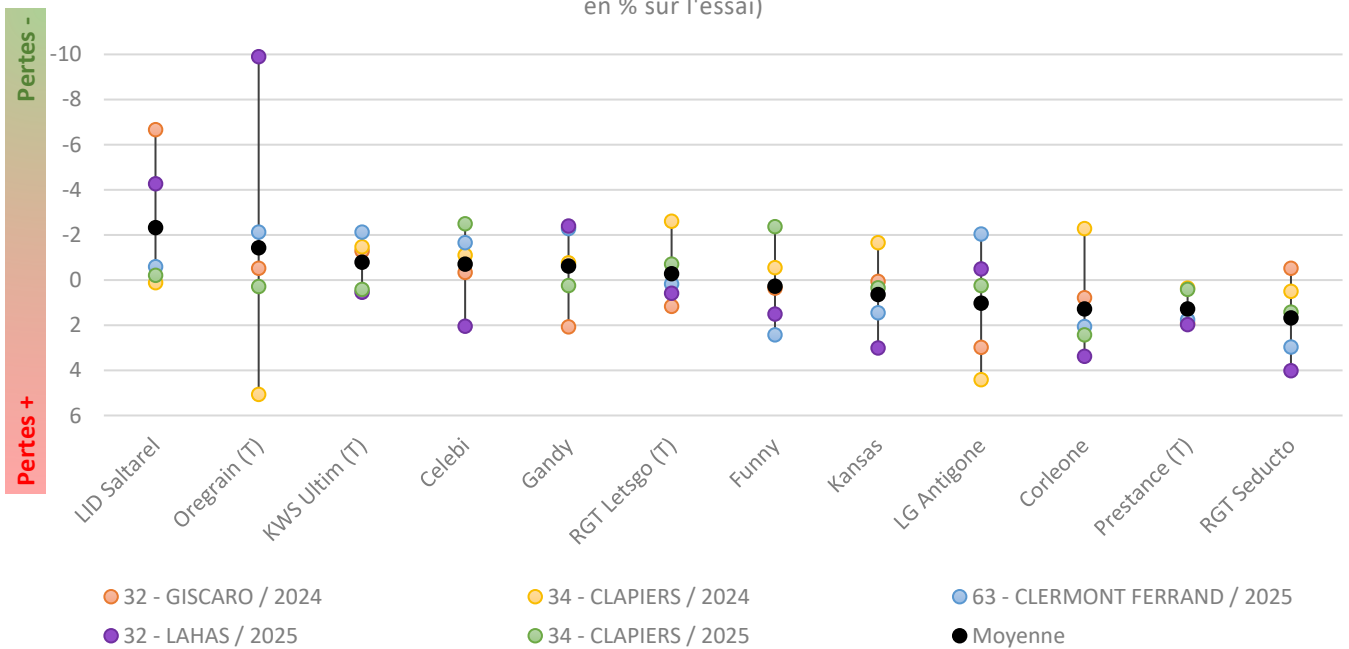
Indicateurs de tolérance rendement par essai, centrés sur moyennes essais Réseau 3 (2024-2025)

(perte de rendement en X-80 en % du rendement en X - moyenne des pertes en % sur l'essai)



Indicateurs de tolérance protéines par essai, centrés sur moyennes essais Réseau 3 (2024-2025)

(perte de teneur en protéines en X-80 en % de la teneur en protéines en X - moyenne des pertes en % sur l'essai)



POUR PLUS D'INFORMATIONS



GEVES
25, rue Georges Morel
CS 90024
49071 BEAUCOUZE Cedex France
Tél. 33 (0)2 41 22 86 00 - Fax 33 (0)2 41 22 86 01
<https://www.geves.fr>



Anne-Lise Corbel, Responsable DHS et Secrétaire Technique de la Section CTPS Céréales à paille :
anne-lise.corbel@geves.fr
Charlotte Lafon, Responsable VATE Blé tendre :
charlotte.lafon@geves.fr
Jean-Philippe Maigniel, Responsable Bioagresseurs Céréales à paille :
jean-philippe.maigniel@geves.fr



Retrouver les protocoles, règlements techniques et plaquettes de résultats par année :
<https://www.geves.fr/acces-documents/>

Effectuer une recherche dans le catalogue des variétés inscrites :
<https://www.geves.fr/catalogue/>



S'abonner aux lettres d'information du GEVES :
<https://www.geves.fr/newsletter/>